

Banque Degroof Petercam

Rue de l'Industrie 44
1040 Bruxelles
BELGIQUE

TVA BE 0403 212 172
RPM Bruxelles
FSMA 040460 A
T +32 2 287 91 11
contact@degroofpetercam.com

Coordination générale

Bettina Helewaut

Éditeur responsable

Philippe Masset

Conception graphique

Propaganda

Dit document is ook in het
Nederlands beschikbaar op
degroofpetercam.com

This document is also available in
English at degroofpetercam.com

Le rapport annuel de Banque
Degroof Petercam Luxembourg
est également disponible sur
degroofpetercam.com

blog.degroofpetercam.com
degroofpetercam.com

04	Message du conseil d'administration
07	Chiffres clés
11	Faits marquants
17	Corporate governance
25	Rapport de gestion
35	Comptes consolidés
127	Comptes sociaux
136	Contact

Madame, Monsieur,

L'année 2015 aura été positive, à la fois pour nos clients et pour notre groupe qui, comme vous le savez, a entamé un nouveau chapitre de son histoire. Avec la signature de leur accord de fusion le 20 mai 2015, la Banque Degroof et Petercam se sont engagés à créer une institution financière indépendante de premier plan au service de leurs clients, avec une position incontournable dans chaque domaine d'expertise : *private banking*, *institutional asset management*, *investment banking* et *asset services*. Depuis le 1^{er} octobre 2015, nos clients bénéficient ainsi de l'expertise collective d'un groupe international important de même que de services spécialisés et plus diversifiés.

Dans un contexte d'aversion sensible au risque, les marchés financiers se sont montrés très volatils tout au long de l'année 2015. Après une évolution favorable jusqu'en mars, les marchés d'actions ont ensuite chuté, pour néanmoins terminer l'année en territoire positif. Les rendements des obligations sont eux aussi restés légèrement positifs. Plusieurs facteurs ont pesé simultanément sur la confiance des investisseurs, avec des signes clairs d'hésitation au niveau de l'économie américaine et un ralentissement chinois touchant les marchés émergents. Les problèmes ont encore été aggravés par la chute non linéaire des cours du pétrole, divers risques géopolitiques, l'incertitude liée à la politique monétaire, les valorisations tendues sur les marchés d'actions ainsi qu'un important endettement, tant privé que public.

Au 31 décembre 2015, la nouvelle entité combinée gérait 50 milliards d'euros d'actifs, grâce aux effets de marché et aux apports de nouveaux capitaux, en particulier de notre clientèle *private banking*.

Les revenus en 2015¹ se sont élevés à 492 millions d'euros, contre 488 millions d'euros en 2014, grâce à la contribution sous-jacente des revenus de la gestion d'actifs et à la bonne tenue des activités de corporate finance, de crédit et de structuration. Cette augmentation a toutefois été compensée en partie par la pression sur les marges d'intérêt dans un contexte d'extrême faiblesse des taux.

Hors événements non-récurrents et exceptionnels, liés principalement à la scission partielle du portefeuille d'actions à long terme et aux coûts d'intégration de la fusion, la Banque a enregistré un bénéfice brut opérationnel¹ stable de 125 millions d'euros grâce à une croissance soutenue des revenus et au contrôle des frais opérationnels. Après impôts et éléments non-récurrents et exceptionnels, le bénéfice net¹ pour 2015 s'est établi à 96 millions d'euros, soulignant la solidité de la Banque.

L'encours de crédits accordés par Banque Degroof Petercam au 31 décembre 2015 s'établissait à 1,7 milliard d'euros pour un bilan de 7,9 milliards d'euros et des dépôts

¹ Pro Forma IFRS année civile - 12 mois Banque Degroof / 12 mois Petercam.

de 6,4 milliards d'euros. Les fonds propres (CET1) s'élevaient à 468 millions d'euros et le ratio réglementaire CET1 s'établissait à 16,1 %, signe de la solidité de notre bilan. Les résultats de l'examen de la qualité des actifs (Asset Quality Review - AQR) et des stress tests publiés par la Banque centrale européenne ont largement dépassé les exigences pour le secteur et confirmé une fois encore la qualité de nos actifs ainsi que notre capacité de résistance face à des conditions de marché extrêmes.

Pour 2016, nous nous attendons toujours à un environnement financier volatil. Malgré des taux d'intérêt historiquement faibles, une politique d'expansion massive des banques centrales et la faiblesse des prix de l'énergie, l'activité économique et l'inflation resteront très faibles. Globalement, l'environnement économique et financier devraient rester difficiles dans un avenir proche.

Dans ce contexte, nous continuons à soutenir nos équipes et à investir dans notre expertise et notre groupe de manière à créer de la valeur ajoutée à long terme pour nos clients et à garantir des services d'excellente qualité, ce qui constitue la pierre angulaire de notre mission.

Nous tenons à exprimer nos remerciements les plus sincères à notre management et à nos collègues pour leurs compétences et leur engagement, que ce soit directement vis-à-vis de nos clients ou en interne.

Pour terminer, tout en remerciant les membres de notre conseil d'administration et nos actionnaires familiaux et de référence pour leur soutien, nous aimerions également exprimer notre gratitude envers nos clients pour leur fidélité et leur confiance. Nous veillerons toujours à nous montrer à la hauteur de cette confiance de manière à garantir le succès futur de Banque Degroof Petercam.



Philippe Masset
CEO



Alain Philippson
Président du conseil
d'administration



Degroof
Petercam

Chiffres clés

Forte de son histoire remontant à 1871, Banque Degroof Petercam est une institution financière indépendante de référence, proposant ses services à des investisseurs privés et institutionnels ainsi qu'à des organisations.

Activités	Belgique	Luxembourg	France	Espagne	Suisse	Pays-Bas	Allemagne	Italie	Hong Kong
Private Banking	•	•	•	•	•				
Institutional Asset Management	•	•	•	•	•	•	•	•	
Investment Banking	•	•	•			•			
Asset Services	•	•		•					•

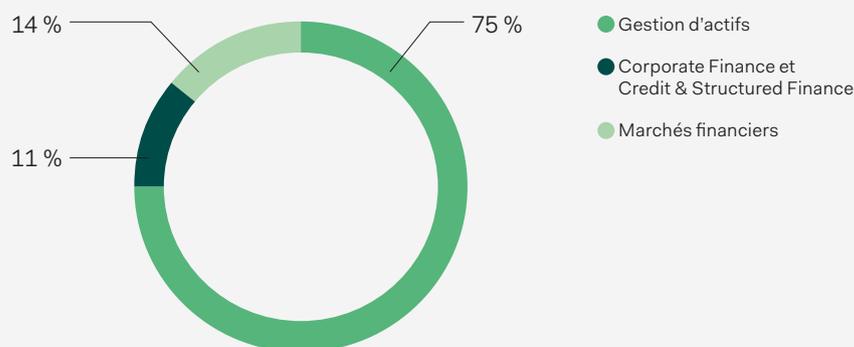
(en milliards EUR)

Actifs sous gestion ¹	31.12.2015	31.12.2014
Clientèle privée	36,3	33,2
Clientèle institutionnelle	8,7	8,5
Tiers détenteurs de Sicav	5,1	4,9
Total	50,0	46,6

(en milliards EUR)

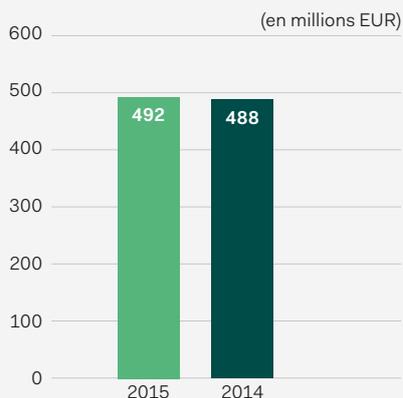
Organismes de placements collectifs gérés ¹	31.12.2015	31.12.2014
Total	30,3	28,9

Répartition des revenus 2015¹

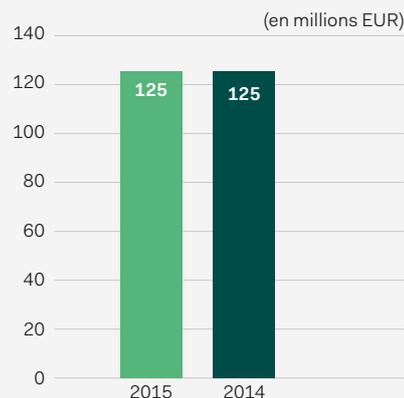


¹ Chiffres pro forma sur 12 mois permettant la comparaison annuelle.

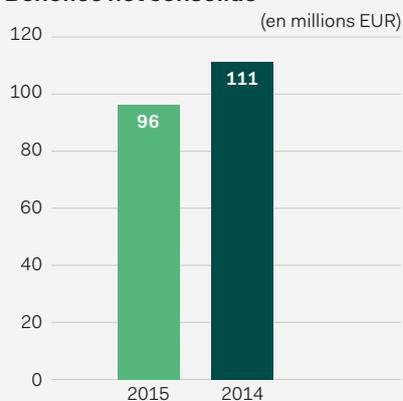
Produit net¹



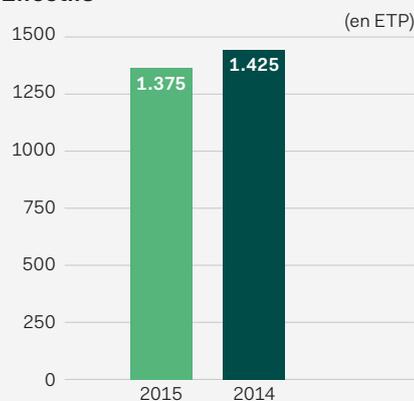
Bénéfice brut opérationnel¹



Bénéfice net consolidé¹



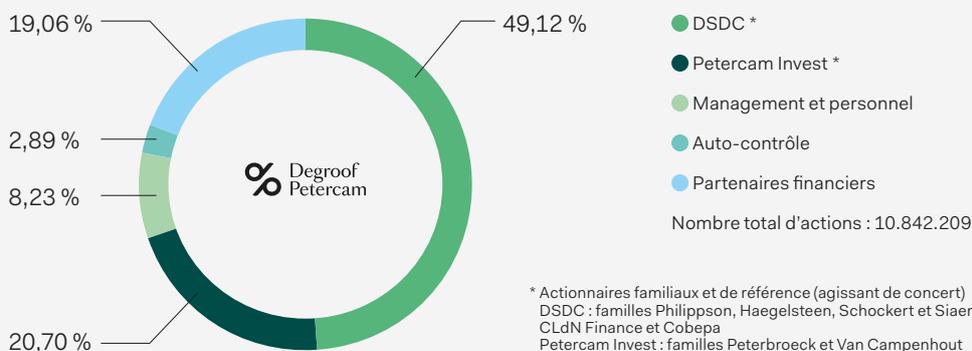
Effectifs¹



Répartition par pays de l'effectif en équivalent temps plein (ETP)¹

	31.12.2015	31.12.2014
Belgique ²	855	915
Luxembourg ³	327	328
Suisse	18	18
France	112	107
Espagne	64	57

Structure du capital au 31.12.2015



² Y compris les succursales en Allemagne, Italie, et aux Pays-Bas.

³ Y compris la filiale à Hong Kong.



Degroof
Petercam



Faits marquants

Private banking

- Progression nette des capitaux gérés pour la clientèle privée qui s'élèvent à EUR 36 milliards en Belgique, au Luxembourg, en France, en Espagne et en Suisse.
- Diversification accrue des stratégies de gestion et renforcement des équipes de gestion du risque ayant permis de générer des performances stables et solides dans des marchés volatils.
- Élargissement des propositions d'investissement dans des actifs non cotés (obligations privées, immobiliers, Club Deals, investissement responsable, fonds de Private Equity, etc.) pour les clients intéressés par ce type de diversification patrimoniale.
- Mise en place de solutions adaptées aux besoins individuels et/ou à des environnements familiaux internationaux, notamment dans le cadre des évolutions fiscales telles que la taxe sur la spéculation, ou des changements intervenus au niveau des droits d'enregistrement sur les donations de biens immobiliers en Belgique ou de la directive européenne mère-fille.
- *Best Private Bank 2016* par Euromoney en Belgique.

Institutional asset management

- Croissance saine de l'activité de gestion institutionnelle, avec plus de EUR 30 milliards brut d'actifs sous gestion, notamment grâce à une présence internationale plus importante.
- Niveau d'activité soutenu dans la gestion des portefeuilles institutionnels avec plus de 250 mandats uniques et EUR 8,7 milliards brut d'actifs sous gestion.
- Renforcement des domaines clés de notre expertise d'investissement y compris les obligations à haut rendement et les obligations souveraines de pays émergents durables.
- Expertise reconnue au travers de prix décernés par Lipper, Morningstar, De Tijd/L'Echo et Novethic.
- Fusion de Petercam Institutional Asset Management et de Degroof Fund Management Company le 4 janvier 2016 et adoption d'un nouveau nom : Degroof Petercam Asset Management (DPAM).
- Institutional Asset Management (IAM), constitué des équipes de gestion de portefeuille institutionnel de DPAM et de Banque Degroof Petercam, est actif dans 10 pays et offre à ses clients un support dans six langues.
- Éventail d'expertises, élargi et complémentaire, dans cinq domaines clés : gestion globale diversifiée, gestion obligataire, gestion d'actions fondamentale, gestion d'actions quantitative et asymétrique ainsi qu'investissement responsable.

Asset services

- Confirmation du positionnement de premier rang de Degroof Gestion Institutionnelle parmi les sociétés de gestion OPCVM et AIFM à Luxembourg.
- EUR 28 milliards d'actifs sous administration et/ou dépôt pour les OPC de droit belge et luxembourgeois.
- Progression de 3,2 % pour les OPC des clients tiers, à environ EUR 8 milliards.
- Obtention par Degroof Asset Management (HK) Limited de sa licence pour opérer à Hong Kong et premiers mandats à Shanghai, Hong Kong et Singapour.
- Offre complète pour les investisseurs institutionnels, avec des solutions de société de gestion UCITS et AIFM, de banque dépositaire, de gestion du risque, d'agent de transfert et de teneur de registre, de domiciliation et d'administration centrale et de calcul de valeur nette d'inventaire.

Capital markets

- Solide croissance des activités pour clients institutionnels grâce à la complémentarité de l'offre résultant de la fusion entre la Banque Degroof et Petercam qui a donné naissance à une nouvelle équipe basée à Bruxelles, Luxembourg, Amsterdam et Paris.
- Augmentation des activités de conseil auprès de sociétés et d'investisseurs institutionnels.
- Croissance soutenue des activités de courtage sur le marché secondaire des obligations, des actions et des produits dérivés.
- Niveau record des placements primaires et secondaires sur le marché de l'immobilier et des sciences de la vie allié à une forte émission d'obligations dans le secteur des services publics.
- Gestion de trésorerie impactée par la courbe des taux plus plate et plus basse alors que les activités de change ont bénéficié de la forte volatilité de l'euro.
- Prix du *Best Belgian liquidity provider* décerné par Euronext pour la sixième année consécutive.

Corporate finance

- Équipe de professionnels basés à Bruxelles, Paris et Lyon, occupant une position de leader sur les marchés belge et français dans le segment des entreprises de taille moyenne.
- Plus de 110 missions réalisées dans les trois segments d'activités : études et conseils, M&A ainsi que marchés des capitaux, dont environ 75 en Belgique et 40 en France.
- Niveau d'activité accru avec un volume de transactions de près de EUR 4,7 milliards, en émissions obligataires (18 opérations privées et publiques), émissions d'actions (sept introductions en bourse, quatre augmentations de capital par offre en souscription publique) et en conseil en financement.
- Mandats de M&A pour compte de groupes privés belges (Fabrelac, Univeg, Utopolis, Vio Interim, etc.) et français (Biogroup, Soft Group, Papeteries Pichon, etc.).
- Rythme soutenu d'opérations dans le secteur des sciences de la vie (Biocartis, Biomnis, Bone Therapeutics, Cardiatis, Celyad, Curetis, Groupe LCD, MDxHealth, Novadip, etc.) et immobilier (Aedifica, Befimmo, Care Property Invest, Cofinimmo, Foncière Oppidum, Inclusio, Matexi, Montea, Xior, etc.).

Financial research

- Naissance d'une des plus grandes équipes d'analystes sell-side du Benelux, couvrant 120 entreprises au Benelux.
- Roadshows dans les principaux centres financiers européens et internationaux tels que Londres, Paris, Luxembourg et New York.
- Participation à de nombreuses offres publiques, initiales ou secondaires, telles que Aedifica, Biocartis, Care Property Invest, Celyad, Curetis, Greenyard Foods, MDxHealth, TINC ou Xior.
- Organisation de séminaires d'entreprises du Benelux à Londres, Milan et Zurich et séminaires sectoriels sur la santé, l'immobilier et le retail à Bruxelles.
- Publication du *Benelux Company Handbook* (répertoire des entreprises du Benelux).

Credit & structured finance

- Encours crédit porté à EUR 1,7 milliard, résultat d'une activité soutenue avec la clientèle belge, luxembourgeoise, française et espagnole, favorisée par la flexibilité des solutions apportées aux clients et le niveau des taux d'emprunt historiquement bas.
- Extension des solutions de financement à la clientèle ex-Petercam dans le cadre de la gestion globale de leur patrimoine.
- Excellente qualité du portefeuille crédits confirmée par les résultats publiés en novembre par la Banque centrale européenne suite à l'Asset Quality Review mené au premier semestre.

Private equity

- Renforcement de l'équipe de Private Equity grâce à la combinaison de l'expérience et des compétences communes issues de la fusion ainsi qu'à la mise en place d'une stratégie établie et de procédures définies.
- Premiers succès de la nouvelle équipe avec un closing du Degroof Green Fund- Renewable Energy III Fund à plus de EUR 40 millions à la fin de l'exercice 2015.
- Déploiement du capital des investisseurs aux travers de multiples appels de fonds dans le cadre de différents projets.
- Mise à profit du temps et des ressources nécessaires pour suivre les projets existants mais aussi pour sélectionner et obtenir de nouvelles opportunités.

Investissement responsable

- Ratification par le comité de direction de la déclaration de mission du groupe de pilotage d'Investissement Responsable.
- Membre actif du Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) et autres forums en Europe, avec une cinquième participation à l'ISR Paris avec Martin Halle de Global Footprint Network, et une deuxième participation au Geneva Forum for Sustainable Investment.
- Quatrième labélisation Novethic de deux Sicav d'obligations souveraines OCDE et émergentes et de la Sicav actions européennes durables.
- Cycle de conférences de sensibilisation sur les enjeux ESG, notamment concernant la sécurité web, la protection des données, la valeur ajoutée de l'engagement actionnarial, etc.
- Promotion de la responsabilité actionnariale avec une prise de position dans plus de 450 sociétés européennes et nord-américaines et dialogues engagés avec les directions de 45 sociétés.

Philanthropie

- Lancement d'une nouvelle communauté de mécènes autour de l'agriculture durable en collaboration avec la Lunt Foundation, la Fondation Terre de Vie et le Fonds Henri Collinet.
- Organisation du Philanthropy Forum Next Generation qui a rassemblé 120 jeunes en collaboration avec Alcopa.
- Lancement de gingo.community, la première plateforme de philanthropie collaborative en Belgique.
- Solidarity Days 2015 : 180 collègues volontaires ont offert 1.300 heures de bénévolat auprès d'associations réparties dans toute la Belgique.
- Soutien de l'association Life Project 4 Youth qui favorise l'insertion professionnelle et sociale de jeunes en situation de grande précarité, notamment dans un éco-village aux Philippines et un orphelinat au Sri Lanka.
- Cycle de conférences en France à destination des Ladies sur le thème de la philanthropie et de l'entrepreneuriat social.
- Soutien actif au développement de Netmentora (anciennement Réseau Entreprendre) en Espagne.



Degroof
Petercam

Corporate governance

1 Composition du conseil d'administration

Le conseil d'administration de Banque Degroof Petercam regroupe les administrateurs membres du comité de direction et les administrateurs non exécutifs.

La composition du conseil d'administration est déterminée sur base des règles suivantes :

- la composition d'ensemble du conseil doit lui permettre de fonctionner de façon effective et efficace, dans l'intérêt social ; elle doit être basée sur une nécessaire diversité et une complémentarité d'expériences et de compétences ;
- aucun groupe d'administrateurs ou membre individuel ne peut dominer la prise de décision par le conseil ;
- les administrateurs non exécutifs sont majoritaires ;
- le conseil compte parmi ses membres deux administrateurs indépendants.

Le comité de nomination a pour mission de formuler périodiquement, et notamment lors des renouvellements de mandats, des recommandations au conseil d'administration concernant la taille et la composition du conseil. Les membres du conseil disposent tous de l'honorabilité professionnelle et de l'expérience adéquate exigée par les dispositions légales.

Dans ses recommandations à l'assemblée générale des actionnaires en vue de la nomination d'administrateurs, le comité de nomination est attentif à l'équilibre de connaissances, de compétences, de diversité et d'expérience au sein du conseil.

Au 31 décembre 2015, le conseil d'administration était composé comme suit :

Échéance du mandat

Président du conseil d'administration	
Baron Philippson	2019
Président du comité de direction	
Philippe Masset	2020
Administrateurs membres du comité de direction	
Pascal Nyckeys	2021
Gautier Bataille de Longprey	2016
Gilles Firmin	2019
Xavier Van Campenhout ¹	2021
Jan Longeval	2016
Nathalie Basyn	2021
Bruno Colmant ¹	2021
Administrateurs	
Jacques-Martin Philippson	2016
Ludwig Criel ²	2021
Jean-Baptiste Douville de Franssu	2021
Miguel del Marmol ¹	2021
Christian Jacobs ²	2019
Jean-Marie Laurent Josi	2016
Véronique Peterbroeck ¹	2021
Alain Schockert	2016
Frank van Bellingen	2019

¹ Nommés sous réserve de l'approbation des autorités de contrôle.

² Administrateur indépendant.

Le conseil d'administration considère comme personnalités indépendantes ceux de ses membres qui répondent aux critères mentionnés à l'article 526ter du Code des Sociétés. Il y a lieu de considérer comme administrateur indépendant, les personnes suivantes : Monsieur Christian Jacobs et Monsieur Ludwig Criel.

Après avis du comité de nomination, le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire du 24 mai 2016, pour un terme de six années, le renouvellement des mandats suivants :

- Monsieur Jacques-Martin Philippson
- Monsieur Jean-Marie Laurent Josi
- Monsieur Alain Schockert
- Monsieur Gautier Bataille de Longprey
- Monsieur Jan Longeval

Sur proposition du comité d'audit, le conseil d'administration proposera également le renouvellement du mandat de KPMG Réviseurs d'Entreprises SCRL civile, comme commissaire pour un terme de trois années.

Conformément aux dispositions légales applicables, ces propositions sont soumises à l'approbation de la Banque Nationale de Belgique.

2 Fonctionnement du conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la définition de la stratégie et de la politique générale. Il veille à sa mise en œuvre par le comité de direction et détermine, sur base des propositions du comité de direction, les moyens nécessaires à cette fin. Il détermine la compétence et la composition du comité de direction et contrôle son action. Il veille à la mise en œuvre des moyens adéquats en vue d'assurer la pérennité de l'entreprise.

Il délibère sur tous les sujets et matières relevant de sa compétence, dont notamment l'arrêté des comptes annuels et des rapports de gestion ainsi que la convocation aux assemblées générales. Il reçoit lors de chaque réunion trimestrielle l'information adéquate sur l'évolution de la marche des affaires et les chiffres clés, tant pour la société elle-même que pour ses principales filiales. Il reçoit également le budget annuel.

Le conseil d'administration se réunit au minimum quatre fois par an. Il s'est réuni, compte tenu de la fusion, dix fois au cours de l'exercice.

Le conseil d'administration a examiné à la fin de chaque trimestre les résultats réalisés par le groupe. Il s'est également prononcé sur les points suivants :

- une réflexion stratégique globale ;
- le suivi de l'intégration ;
- la restructuration des filiales étrangères.

Le conseil d'administration ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres est présente ou représentée. Chaque administrateur ne peut représenter plus de deux de ses collègues. Les résolutions sont prises à la majorité simple des voix. En cas de partage, la proposition est rejetée.

Le total des rémunérations attribuées aux membres du conseil d'administration figure à l'annexe aux comptes sociaux (point XXIX, sous-rubrique A4). La version intégrale des comptes sociaux est disponible au siège de la société.

3 Gestion journalière du groupe – comité de direction

Le conseil d'administration a, conformément à l'article 17 de ses statuts, constitué en son sein un comité de direction. Suite à la fusion, le comité de direction compte parmi ses nouveaux membres le vice-président du comité de direction, responsable de l'activité Private Banking (Monsieur Xavier Van Campenhout), le Chief Risk Officer (Monsieur Gilles Firmin), la Chief Financial Officer (Madame Nathalie Basyn), le Chief Operating Officer (Monsieur Pascal Nyckees) et le Head of Macroeconomic Research (Monsieur Bruno Colmant).

Le comité de direction est compétent pour la gestion des activités de l'établissement de crédit dans le cadre de la politique générale définie par le conseil d'administration.

À cet effet, le comité de direction est investi par le conseil d'administration des pouvoirs de décision et des pouvoirs de représentation de la société dans ses relations avec le personnel, la clientèle, les autres établissements de crédit, l'environnement économique et social et les autorités ainsi que des pouvoirs de décision quant à la représentation de la société auprès de ses filiales et auprès des sociétés dans le capital desquelles elle est intéressée.

La composition du comité de direction est déterminée sur base des principes suivants :

- la complémentarité des compétences (en matière financière, gestion des risques, connaissances opérationnelles, etc.) requises pour assurer la mise en œuvre de la stratégie définie par le conseil d'administration ;
- l'évolution des besoins ;
- la prise en compte des critères moraux, déontologiques et éthiques applicables au sein du groupe.

Le comité de direction se réunit en principe quatre fois par mois. Il s'est réuni 54 fois au cours de l'exercice écoulé.

4 Comités créés par le conseil d'administration

Au sein du conseil d'administration, la Banque a, conformément aux dispositions légales, constitué des comités spécialisés, exclusivement composés d'administrateurs non exécutifs.

Au cours de l'exercice et suite à l'entrée en vigueur des dispositions de la nouvelle Loi Bancaire, les deux comités existants à savoir le comité d'audit et de risques et le comité de nomination et de rémunération ont été scindés.

Suite à la fusion, la composition des quatre nouveaux comités a été adaptée.

4.1 Comité d'audit

Le comité d'audit assiste le conseil d'administration dans sa fonction de surveillance et plus spécifiquement dans les matières relatives :

- aux informations financières destinées aux actionnaires et aux tiers ;
- au processus d'audit ;
- au fonctionnement du contrôle interne ;
- au suivi de la relation avec le commissaire.

Membres	
Christian Jacobs	Président
Jean-Marie Laurent Josi	
Miguel del Marmol	
Frank van Bellingen	
Ludwig Criel	Observateur
Jacques-Martin Philippson	Observateur

Le Chief Executive Officer, le Chief Risk Officer et le Chief Audit Officer sont invités aux réunions du comité d'audit sans en être membres. Le commissaire de la société participe aux réunions qui ont trait à l'examen des comptes semestriels et annuels.

Le président du comité d'audit est un administrateur indépendant et est membre du comité d'audit de la filiale au Luxembourg.

Le comité d'audit s'est réuni sept fois au cours de l'exercice. Il a systématiquement fait rapport au conseil d'administration de ses activités.

Les réunions ont porté principalement sur l'examen des rapports d'activité de l'audit interne groupe, la planification des travaux d'audit, l'examen des situations semestrielles et des comptes annuels. Les principales activités du groupe ont fait l'objet de présentations au comité d'audit. Le comité a pris connaissance du relevé des litiges, de la situation des crédits octroyés aux administrateurs, du rapport d'évaluation du comité de direction sur le contrôle interne et du suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'audit interne groupe.

Une séance particulière a été consacrée à la fenêtre de liquidité 2015.

Durant l'année 2015 marquée par la fusion, le comité s'est également penché sur la due diligence qui a précédé la fusion et sur la nouvelle organisation fonctionnelle mise en place depuis le 1^{er} octobre 2015.

4.2 Comité des risques

Le comité des risques assiste le conseil d'administration en ce qui concerne l'évaluation du niveau de tolérance en matière de risques et propose des plans d'action en cette matière.

Membres	
Frank van Bellinghen	Président
Jacques-Martin Philippon	
Jean-Baptiste Douville de Franssu	
Ludwig Criel	
Christian Jacobs	Observateur
Jean-Marie Laurent Josi	Observateur

Monsieur Ludwig Criel est membre du comité des risques en qualité d'administrateur indépendant.

Le Chief Executive Officer, le Chief Risk Officer et le Chief Audit Officer sont invités aux réunions du comité des risques sans en être membres.

Le comité des risques s'est réuni sept fois au cours de l'exercice. Il a systématiquement fait rapport au conseil d'administration de ses activités.

Le comité des risques a porté une attention particulière au suivi réalisé par le risk management et plus spécifiquement à l'impact de certaines décisions sur le profil de risque de la Banque ainsi qu'à l'adaptation des limites décidées par le comité de direction.

Le comité a pris connaissance des rapports d'activités ICAAP¹, du Compliance Officer et du risque opérationnel.

¹ Internal Capital Adequacy Assessment Process.

4.3 Comité de nomination

Le comité de nomination est consulté sur les questions relatives :

- à la composition et à la taille du conseil d'administration et du comité de direction ;
- à la définition du profil des membres du conseil d'administration et du comité de direction, et au processus de sélection ;
- aux propositions de nomination et de réélection des administrateurs et des membres du comité de direction.

Membres	
Baron Philippson	Président
Jean-Marie Laurent Josi	
Véronique Peterbroeck	
Ludwig Criel	
Alain Schockert	Observateur
Jacques-Martin Philippson	Observateur

Monsieur Ludwig Criel est membre du comité de nomination, en qualité d'administrateur indépendant.

Le comité de nomination s'est réuni cinq fois au cours de l'exercice écoulé. Au cours de ces réunions, il s'est principalement penché sur la composition des nouveaux organes et comités du groupe et sur l'organigramme de la société après la fusion. Il a fait systématiquement rapport de ses activités au conseil d'administration.

Le Chief Executive Officer et le Group Chief HR Officer sont invités aux réunions du comité de nomination sans en être membres.

4.4 Comité de rémunération

Le comité de rémunération est consulté sur les questions relatives :

- à la politique de rémunération générale ;
- à l'enveloppe globale des rémunérations variables ;
- à la rémunération des administrateurs membres du comité de direction ;
- à la rémunération des Identified staff et des fonctions de contrôle indépendantes ;
- aux plans d'intéressement des membres du personnel de la Banque.

Membres	
Baron Philippson	Président
Alain Schockert	
Véronique Peterbroeck	
Christian Jacobs	
Jean-Marie Laurent Josi	Observateur
Jacques-Martin Philippson	Observateur

Monsieur Christian Jacobs est membre du comité de rémunération, en qualité d'administrateur indépendant.

Le Chief Executive Officer et le Group Chief HR Officer sont invités aux réunions du comité de rémunération sans en être membres.

Le comité de rémunération s'est réuni sept fois au cours de l'exercice écoulé. Il a fait systématiquement rapport de ses activités au conseil d'administration.

5 Comités dépendants du comité de direction

Des comités spécifiques assistent le comité de direction dans les matières relatives aux sujets suivants :

- gestion quotidienne de la société mère Banque Degroof Petercam ainsi que la coordination des activités des filiales en Belgique et à l'étranger (Group Management Committee - GMC) ;
- définition de la stratégie en gestion d'actifs ;
- engagements vis-à-vis des contreparties bancaires ;
- crédits et engagements vis-à-vis de la clientèle ;
- gestion des échéances des actifs et passifs du bilan (assets & liabilities management) ;
- mise en œuvre de la politique de gestion des risques au sein des filiales ;
- coordination de la fonction compliance.

6 Politique d'affectation des résultats

Dans le respect des règles relatives aux exigences de fonds propres, le dividende est déterminé en fonction de l'évolution du bénéfice net consolidé, du report à nouveau et de la stratégie du groupe.

7 Mémoire de gouvernance

La Banque a élaboré un mémoire de gouvernance évaluant les caractéristiques de base de sa structure de gestion relatif :

- à l'honorabilité et à la santé financière des actionnaires significatifs ;
- à une structure de gestion transparente favorisant une gestion saine et prudente ;
- à la détermination des compétences et responsabilités de chaque segment de l'organisation ;
- au caractère collégial de la direction effective ;
- aux fonctions de contrôle indépendantes ;
- au profil adéquat et aux qualités de ses dirigeants ;
- à la politique de rémunération de ses dirigeants ;
- à la détermination des objectifs stratégiques et valeurs que s'assigne la Banque ;
- à la bonne connaissance de la structure opérationnelle et des activités par la direction ;
- à la communication adéquate sur la gestion et le contrôle avec les différentes parties concernées. Cette information est transmise à la Banque Nationale de Belgique et est périodiquement actualisée.



Degroof
Petercam



Rapport de gestion

Les comptes consolidés sont établis conformément aux normes IFRS.

1 Commentaires sur les comptes

Comme la Banque a décidé de changer la date de clôture de ses comptes au 31 décembre 2015, l'exercice 2015 couvre une période plus longue que les exercices précédents, c'est-à-dire une période d'une durée totale de 15 mois (du 1^{er} octobre 2014 au 31 décembre 2015).

Le bénéfice net consolidé (part du groupe) s'élève à EUR 107.642.846 par rapport à EUR 84.379.917 pour l'exercice précédent. Le résultat global consolidé (part du groupe) s'établit en ajoutant au bénéfice net consolidé les gains et pertes latents directement comptabilisés en fonds propres (réserves de réévaluation) pour atteindre EUR 51.604.924 au 31 décembre 2015 contre EUR 59.247.806, un an plus tôt. Le niveau inférieur du résultat global consolidé s'explique en grande partie par la diminution des réserves de réévaluation sur le portefeuille en actions « disponibles à la vente » (Available For Sale en abrégé « AFS ») en étroite corrélation avec la reconnaissance des plus-values réalisées au niveau du bénéfice net consolidé suite aux cessions du même portefeuille-titres.

Banque Degroof SA et Petercam SA ont conclu le 20 mai 2015 un traité de fusion clôturé le 1^{er} octobre 2015 par la passation devant notaire de l'acte de fusion et la tenue à la même date des assemblées générales respectives approuvant la transaction. Comme suite à cette fusion et conformément aux normes IFRS, le résultat de l'exercice 2015 reprend trois mois de résultats de la nouvelle entité Banque Degroof Petercam et douze mois de résultats de la Banque Degroof. Préalablement à la fusion, la Banque Degroof a fait l'objet d'une opération de scission partielle qui a consisté à transférer des actifs (dont une partie importante du portefeuille-titres long terme en actions) en faveur d'une nouvelle société (Degroof Equity).

Ce contexte implique que les montants présentés dans le compte de résultats ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent. C'est la raison pour laquelle les commentaires des résultats ont été établis sur base de chiffres consolidés pro forma combinant les deux entités sur douze mois en année civile et ceci pour les années 2015 et 2014.

Tous les montants mentionnés ci-après dans ces commentaires sont donc présentés sur cette base pro forma. Les données sous-jacentes sont renseignées au point 6.3 des annexes aux comptes consolidés.

Le bénéfice net consolidé (part du groupe) pro forma s'élève à EUR 96.127.216 par rapport à EUR 110.875.816 pour l'exercice précédent. Le résultat global consolidé (part du groupe) pro forma s'établit à EUR 42.082.095 contre EUR 66.827.295, un an plus tôt. Comme mentionné ci-avant, ce dernier prend en considération les variations des réserves de réévaluation sur le portefeuille-titres et ces variations sont en grande partie neutralisées par les résultats réalisés (repris dans le bénéfice net consolidé) suite aux cessions de titres.

La marge nette (comptable) d'intérêts, toutes activités confondues, a diminué par rapport au niveau de 2014. La courbe des taux demeurée 'plate' en 2015 et les taux à court terme devenus négatifs expliquent en grande partie ce recul.

Les résultats relatifs aux activités de 'Marchés' se sont révélés supérieurs en 2015 grâce aux marges réalisées par le desk des activités de change et, dans une moindre mesure, grâce aux résultats de gestion de plans d'intéressement pour compte de tiers.

Le revenu net des commissions est en hausse par rapport à l'exercice précédent. Les commissions relatives aux activités OPC dans le groupe ont enregistré une croissance au cours de l'exercice 2015 suite à l'augmentation des capitaux moyens en gestion. Le chiffre d'affaires des activités Corporate Finance du groupe est aussi en progression par rapport à 2014.

Les résultats consolidés des portefeuilles en actions disponibles à la vente sont plus élevés en comparaison avec l'exercice précédent. En effet, ce poste a été influencé par l'opération de scission partielle par laquelle la Banque Degroof a transféré ou vendu les principales positions du portefeuille long terme en actions. Ce sont donc les résultats de réalisation qui ont progressé. Ceux-ci sont à mettre en regard avec la diminution des réserves de réévaluation actées dans les autres éléments du résultat global.

Contrairement à l'exercice précédent, les autres résultats opérationnels nets sont négatifs. Ceci est dû, d'une part, à la reconnaissance d'une provision pour restructuration faisant suite à la réorganisation des activités générées par la fusion des groupes Degroof et Petercam et, d'autre part, à l'augmentation des provisions pour litiges en partie compensée par l'estimation des récupérations des assurances.

Les frais de personnel sont en progression par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est due à une régularisation de cotisations sociales portant sur des exercices antérieurs, au paiement ponctuel d'indemnités de fin de contrats, ainsi qu'à la révision à la hausse des provisions de clôture. Hors prise en compte de ces éléments, les coûts de personnel restent globalement stables.

Les autres frais généraux sont supérieurs à ceux de 2014. Cette hausse s'explique par des coûts de fusion et de réorganisation du groupe Degroof Petercam et se situe au niveau des coûts de conseils externes. Par ailleurs, les contributions aux fonds de protection et de résolution ont augmenté sur l'exercice.

Les amortissements et autres réductions de valeur de l'exercice sur immobilisations corporelles et incorporelles sont quant à eux impactés par l'activation de fonds de commerce liés à la fusion.

En ce qui concerne les participations étrangères, il y a lieu de mentionner la reconnaissance d'une dépréciation complémentaire du goodwill reconnu sur les activités « asset management » en France.

À partir de cet exercice, la rubrique des dépréciations nettes sur actifs comprend aussi une provision collective calculée sur l'ensemble des crédits et des éléments hors bilan liés. Cette provision s'ajoute aux coûts réels des réductions de valeur sur crédits.

L'évolution de la charge d'impôts se justifie par des régularisations d'impôts des exercices précédents et par une augmentation de produits d'impôts différés.

La variation négative des autres composantes du résultat global liée aux réserves de réévaluation sur les portefeuilles d'actions (déjà évoquée précédemment) a été quelque peu compensée par des réestimations favorables sur les plans de pensions et pour le plan médical.

1.1 Affectation du résultat social

Nous proposons à l'assemblée générale d'affecter le bénéfice de l'exercice de la façon suivante :

	(en EUR)
Bénéfice de l'exercice	50.925.489
+ Report à nouveau	163.620.976
- Scission du bénéfice reporté ¹	46.312.160
= Bénéfice à affecter	168.234.305
- Affectation aux autres réserves	0
- Tantièmes	546.250
- Dividendes	59.632.150
- Parts bénéficiaires	401.297
= Bénéfice à reporter	107.654.608

Le dividende brut qu'il est proposé à l'assemblée de distribuer représente EUR 5,50 par action.

¹ Opération de scission dans le cadre de la constitution de la société Degroof Equity en date du 14.09.2015.

1.2 Fonds propres consolidés

Les fonds propres consolidés, en ce compris les intérêts de tiers, s'élèvent à la fin de l'exercice à EUR 902,5 millions, ce qui représente une hausse de EUR 275,5 millions par rapport à l'exercice précédent.

La hausse de EUR 275,5 millions se justifie par les effets combinés de la scission partielle ayant mené à la création de la société Degroof Equity (-EUR 151,1 millions), de la fusion par absorption du groupe Petercam (EUR 411,8 millions), de la distribution relative à l'exercice précédent (-EUR 44,1 millions), de la réévaluation des actifs financiers à la juste valeur (-EUR 58 millions), des transactions sur actions propres (EUR 3,3 millions), des transactions avec les actionnaires minoritaires (EUR 3,5 millions) et par le résultat (tiers compris) de l'exercice (EUR 107,6 millions).

Les fonds propres utiles aux calculs des coefficients réglementaires Bâle III s'élèvent à EUR 468,3 millions et excèdent largement les exigences fixées par les normes prudentielles. Les ratios de solvabilité Tier 1 (fonds propres de base) et Tier 2 (fonds propres au sens large) s'élèvent à 16,07 % au 31 décembre 2015.

1.3 Dépôts à découvert

Au terme de l'exercice 2015, les dépôts à découvert consolidés combinés des deux entités atteignent EUR 69,8 milliards.

2 Évolution du capital

Au cours de l'exercice écoulé, la société anonyme Banque Degroof SA a fait l'objet d'une scission partielle. Le capital s'élevait avant la scission à EUR 47.491.186 et après l'opération à EUR 31.711.634. Le premier octobre 2015, suite à la fusion, le capital a été augmenté de EUR 2.500.000.

Au 31 décembre 2015, le capital social, suite à ces deux opérations, est fixé à EUR 34.211.634. Il est représenté par 10.842.209 actions sans désignation de valeur nominale. Toutes les actions sont intégralement souscrites et entièrement libérées.

3 Détention d'actions propres dans le groupe (art. 624 du Code des Sociétés)

Banque Degroof Petercam SA ne détient pas d'actions propres.

Au 31 décembre 2015, les sous-filiales de la Banque, BD Square Invest SA, Degroof Finance SA, Industrie Invest SA, Industrie Invest 2 SA et Investment Company of Luxembourg SA détiennent 313.115 actions Banque Degroof Petercam SA, ce qui représente 2,89 % du capital social.

Le pair comptable moyen par action correspond à EUR 3,1554. La valeur comptable consolidée de l'ensemble des actions propres détenues par les filiales s'élève à EUR 45.956.106 au 31 décembre 2015.

Les actions propres détenues dans le groupe ont pour objectif de servir de support aux plans d'intéressement du personnel.

Dans le courant de l'exercice écoulé, le total des titres détenus en autocontrôle a diminué de 20.245 actions.

4 Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement du groupe

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets d'intégration au cours des trois prochaines années, des investissements informatiques importants seront consentis dans les principaux métiers de la Banque en vue de doter progressivement celle-ci d'une technologie de pointe, notamment en matière de digital.

De par la fusion d'une part, et le déploiement progressif des nouvelles technologies IT d'autre part, le groupe continuera à bénéficier d'effets de synergie et sera équipé d'une plateforme moderne favorisant la croissance des métiers.

De manière générale, la croissance et la rentabilité du groupe sont également influencées par :

- l'effort permanent pour accroître le fonds de commerce en fonction des opportunités, comme en témoignent les acquisitions réalisées dans le passé ainsi que les investissements commerciaux ;
- l'évolution des capitaux gérés et des marchés boursiers ;
- les missions de corporate finance ;
- l'environnement macroéconomique.

5 Activités en matière de recherche et de développement

Le groupe n'a plus d'activité directe en matière de recherche et de développement depuis la cession en 2005 des activités de sa filiale informatique Finance Technology Systems SA.

6 Politique de rémunération

La nouvelle politique de rémunération qui fait partie intégrante du mémorandum de bonne gouvernance est entrée en vigueur le 24 septembre 2014.

Elle a été déterminée par le comité de direction en concertation avec le conseil d'administration, le comité de nomination et de rémunération et les fonctions de contrôle.

Cette politique de rémunération favorise la gestion saine et efficace des risques et n'encourage aucune prise de risque qui excéderait le niveau de risque toléré par la Banque, ce tout en promouvant les objectifs et les intérêts à long terme de la Banque et l'absence de conflits d'intérêts.

Conformément à la législation en vigueur, la politique a été publiée sur le site Internet de la Banque.

Les principes généraux sont les suivants :

- le volume total des rémunérations variables octroyées ne limite pas la capacité de la Banque à renforcer ses fonds propres ;
- une rémunération variable n'est jamais garantie, sauf dans le cas exceptionnel d'un collaborateur nouvellement recruté et pour sa première année d'engagement ;
- le comité de direction, en application de la méthodologie de sélection et des critères fixés par le conseil d'administration basés sur l'incidence significative de ces personnes sur le profil de risque de la Banque, a désigné les Identified Staff et a rédigé une politique de rémunération qui leur est destinée. Cette politique prévoit en outre un rapport maximum entre le montant de la rémunération fixe et le montant de la rémunération variable ainsi que des régimes de report dans le temps de la rémunération variable en cash ou éventuellement en instruments financiers, selon les modalités prévues par le régulateur ;
- la rémunération des membres non-exécutifs du conseil d'administration ne consiste qu'en une rémunération fixe déterminée en fonction de références de marché. Ces membres ne bénéficient d'aucune forme de rémunération variable.

7 Principaux risques auxquels est exposée la Banque

De par ses activités, Banque Degroof Petercam est exposée à un certain nombre de risques.

Les principaux risques sont les suivants :

- les risques de marché, essentiellement liés aux activités d'investissement dans des portefeuilles titres (actions, obligations) et à l'activité de transformation de taux d'intérêt (ALM¹) ;
- le risque de liquidité résultant des différences d'échéance entre les financements (généralement à court terme) et leurs emplois ;
- le risque de contrepartie lié à l'activité de crédit (risque qui est fortement limité par l'utilisation de garanties sous forme de portefeuilles titres) et aux opérations d'intermédiation en dérivés ;
- les risques liés à l'activité de gestion de fortune (risque d'actions en justice de clients dont le mandat n'aurait pas été respecté, risque commercial de pertes de clients mécontents et risque de réputation) ;
- le risque opérationnel issu de ses activités, entre autres, bancaires (erreur dans l'exécution d'ordres, fraude, cybercrime, etc.), de banque dépositaire (pertes d'actifs) ou de gestionnaire de fonds (non-respect des contraintes).

8 Politique en matière d'utilisation d'instruments financiers

Au sein du groupe, les dérivés sont utilisés pour compte propre des manières suivantes :

Dans le cadre de la gestion ALM¹, des dérivés de taux (principalement des futures et des interest rate swaps) sont utilisés afin de réaliser des couvertures du risque de taux à long terme du groupe.

Des dérivés de taux de type interest rate swaps sont utilisés pour couvrir un portefeuille d'obligations souveraines et bancaires garanties par les États, dans une optique de micro-hedge (le portefeuille est reconnu en comptabilité en « Fair Value Option through P&L », mais les couvertures s'effectuent position par position), mais aussi de manière globale, dans une optique de macro-hedge. Cet emploi de dérivés est supervisé par le comité almac (Asset and Liability Management Committee).

De même, la trésorerie de la Banque (risque de taux inférieur à deux ans) fait usage de dérivés de taux et de swaps de trésorerie pour gérer le risque de taux et la trésorerie du groupe.

La gestion de la position de change du groupe implique également l'usage de produits dérivés (contrats de change à terme et swaps de change) afin de couvrir des engagements vis-à-vis de la clientèle ainsi que le financement des filiales dans la devise correspondant à leurs activités.

Des dérivés (achats d'options put avec vente d'options calls) sont utilisés pour couvrir certaines positions du portefeuille de placement et en canaliser le rendement.

Lorsque des opérations de couverture économique par des dérivés sont effectuées sur des positions en actions, ces dernières sont comptabilisées comme des actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

La Banque a également une activité d'intermédiation en dérivés pour sa clientèle, notamment en options sur actions.

¹. Asset and liability management.

9 Comités au sein du conseil d'administration

Conformément à l'article 56 §4 de la Loi Bancaire, le conseil d'administration doit justifier dans son rapport annuel la compétence individuelle et collective des membres des comités d'audit, des risques, de rémunération et de nomination.

Le conseil considère que les membres des quatre comités précités disposent de l'expertise et de l'honorabilité professionnelle nécessaires à l'exercice de ses missions.

9.1 Comité d'audit

Au 31 décembre 2015, le comité d'audit était composé des personnes suivantes :

Membres	
Monsieur Christian Jacobs	Président
Monsieur Jean-Marie Laurent Josi	
Monsieur Miguel del Marmol	
Monsieur Frank van Bellingen	
Monsieur Ludwig Criel	Observateur
Monsieur Jacques-Martin Philippson	Observateur

Parmi eux :

- tous sont membres non exécutifs du conseil d'administration ;
- un administrateur indépendant est membre et président du comité d'audit ;
- chacun des membres du comité d'audit a une expérience professionnelle en matière de gestion financière, reporting financier, comptabilité et audit ;
- chacun des membres du comité d'audit a une expérience professionnelle en tant qu'administrateur exerçant des fonctions exécutives ;
- les membres du comité d'audit ont des expériences professionnelles complémentaires dans différents secteurs d'activités ;
- les membres du comité d'audit disposent d'une compétence collective dans le domaine des activités de la Banque.

Le président du comité siège également au conseil d'administration de la filiale au Luxembourg où il est membre du comité d'audit ainsi qu'au conseil d'administration de la filiale Degroof Petercam Asset Management.

9.2 Comité des risques

Au 31 décembre 2015, le comité des risques était composé des personnes suivantes :

Membres	
Monsieur Frank van Bellingen	Président
Monsieur Jacques-Martin Philippson	
Monsieur Jean-Baptiste Douville de Franssu	
Monsieur Ludwig Criel	
Monsieur Christian Jacobs	Observateur
Monsieur Jean-Marie Laurent Josi	Observateur

Parmi eux :

- tous sont membres non exécutifs du conseil d'administration ;
- un administrateur indépendant est membre du comité des risques ;
- chacun des membres du comité des risques a une expérience professionnelle en tant qu'administrateur exerçant des fonctions exécutives ;
- chacun des membres disposent des connaissances, des compétences, de l'expérience et des aptitudes nécessaires leur permettant d'appréhender la stratégie et le niveau de tolérance au risque de la Banque ;
- les membres du comité des risques ont des expériences professionnelles complémentaires dans différents secteurs d'activités.

9.3 Comité de nomination

Au 31 décembre 2015, le comité de nomination était composé des personnes suivantes :

Membres	
Baron Philippson	Président
Monsieur Jean-Marie Laurent Josi	
Madame Véronique Peterbroeck	
Monsieur Ludwig Criel	
Monsieur Alain Schockert	Observateur
Monsieur Jacques-Martin Philippson	Observateur

Parmi eux :

- tous sont membres non exécutifs du conseil d'administration ;
- deux des membres du comité ont une expérience dans d'autres comités de nomination ;
- un administrateur indépendant est membre du comité de nomination ;
- les membres du comité de nomination ont des expériences professionnelles complémentaires dans différents secteurs d'activités ;
- les membres du comité disposent collégalement des compétences nécessaires pour permettre au comité d'exercer un jugement pertinent et indépendant sur la composition et le fonctionnement des organes de gestion et d'administration de la Banque.

9.4 Comité de rémunération

Au 31 décembre 2015, le comité de rémunération était composé des personnes suivantes :

Membres	
Baron Philippson	Président
Monsieur Alain Schockert	
Madame Véronique Peterbroeck	
Monsieur Christian Jacobs	
Monsieur Jean-Marie Laurent Josi	Observateur
Monsieur Jacques-Martin Philippson	Observateur

Parmi eux :

- tous sont membres non exécutifs du conseil d'administration ;
- deux des membres du comité ont une expérience dans d'autres comités de rémunération ;
- un administrateur indépendant est membre du comité de rémunération ;
- chacun des membres du comité a une expérience professionnelle en tant qu'administrateur exerçant des fonctions exécutives ;
- les membres du comité de rémunération disposent des compétences nécessaires aux fins d'exercer un jugement compétent et indépendant sur les politiques de rémunération et sur les incitations créées pour la gestion des risques, des fonds propres et de la liquidité.

10 Décharge aux administrateurs et commissaire

Conformément à la loi et aux statuts, il est demandé à l'assemblée générale de donner décharge aux administrateurs et au commissaire de Banque Degroof Petercam SA pour l'exercice de leur mandat pour l'année sociale écoulée.

11 Application de la loi du 3 mai 2002 modifiant le régime d'incompatibilité des mandats applicable aux dirigeants d'établissements de crédit et d'entreprises d'investissement et du règlement de la commission bancaire, financière et des assurances du 9 juillet 2002 pris en application de cette loi

La liste des mandats extérieurs exercés par les dirigeants de Banque Degroof Petercam, et soumis à publication, est disponible sur le site internet www.degroofpetercam.com.

Fait à Bruxelles, le 18 mars 2016.



Degroof
Petercam

Comptes consolidés

38	Bilan consolidé
40	État consolidé du résultat global
42	Tableau consolidé des variations des capitaux propres
44	Tableau consolidé des flux de trésorerie
46	1. Informations générales
46	2. Changements dans les principes et méthodes comptables
48	3. Résumé des principes et méthodes comptables
48	3.1 Principes de consolidation
48	3.2 Conversion des devises étrangères
49	3.3 Instruments financiers
52	3.4 Comptabilité de couverture
53	3.5 Contrats de location
53	3.6 Immobilisations corporelles (y compris les immeubles de placement)
54	3.7 Immobilisations incorporelles
55	3.8 Autres actifs
55	3.9 Dépréciation d'actifs
56	3.10 Provisions
57	3.11 Impôts
57	3.12 Avantages au personnel
58	3.13 Autres passifs
58	3.14 Capitaux propres
59	3.15 Produits et charges d'intérêts
59	3.16 Dividendes
59	3.17 Honoraires et commissions
59	3.18 Résultat de réévaluation ou de réalisation d'instruments financiers
60	3.19 Trésorerie et équivalents de trésorerie
60	4. Jugements et estimations utilisés dans la préparation des états financiers
61	5. Gestion des risques
61	5.1 Principes généraux
61	5.2 Comprehensive assessment – Asset Quality Review (AQR) & stress test
62	5.3 Risque de liquidité
66	5.4 Risque de marché
69	5.5 Risque de crédit
72	5.6 Risque de gestion de fortune
73	5.7 Risque opérationnel
73	5.8 Gestion du capital
75	6. Périmètre de consolidation
75	6.1 Liste des principales filiales de Banque Degroof Petercam
76	6.2 Liste des principales entreprises associées à Banque Degroof Petercam
76	6.3 Changements significatifs du périmètre de consolidation lors de cet exercice
79	6.4 Filiales immobilières non consolidées
79	6.5 Informations par pays
80	7. Annexes relatives au bilan consolidé
80	7.1 Trésorerie, comptes à vue auprès des banques centrales et autres dépôts sur demande
80	7.2 Actifs financiers détenus à des fins de transaction
81	7.3 Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats
81	7.4 Actifs financiers disponibles à la vente

83	7.5 Prêts et créances sur les établissements de crédit
83	7.6 Prêts et créances sur la clientèle
84	7.7 Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance
85	7.8 Immobilisations corporelles et immeubles de placement
86	7.9 Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition
88	7.10 Participations dans les entreprises mises en équivalence
89	7.11 Autres actifs
89	7.12. Passifs financiers détenus à des fins de transaction
89	7.13 Dettes envers les établissements de crédit
90	7.14 Dettes envers la clientèle
90	7.15 Dettes représentées par un titre
90	7.16 Dettes subordonnées
90	7.17 Provisions
91	7.18 Autres passifs
92	7.19 Impôts
93	7.20 Capitaux propres
94	7.21 Justes valeurs des instruments financiers
98	7.22 Transferts des actifs financiers
100	7.23 Compensation des actifs et passifs financiers
104	8. Annexes relatives au compte de résultats global consolidé
104	8.1 Produits et charges d'intérêts
104	8.2 Dividendes perçus
105	8.3 Commissions perçues et versées
105	8.4 Résultat net sur les instruments financiers détenus à des fins de transaction
106	8.5 Résultat net sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats
106	8.6 Résultat net sur les instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats
107	8.7 Autres résultats opérationnels nets
107	8.8 Frais de personnel
108	8.9 Frais généraux et administratifs
108	8.10 Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles
108	8.11 Dépréciations nettes sur actifs
109	8.12 Charge d'impôts
110	8.13 Autres éléments du résultat global
111	9. Droits et engagements
111	9.1 Actifs en dépôt à découvert
111	9.2 Droits et engagements de crédit
111	9.3 Garanties données et reçues
112	10. Avantages au personnel et autres rémunérations
112	10.1 Autres avantages à long terme
112	10.2 Avantages postérieurs à l'emploi
116	10.3 Paiements en actions
119	11. Parties liées
122	12. Événements postérieurs à la clôture
123	Émoluments du commissaire
124	Rapport du commissaire

Bilan consolidé

(en milliers EUR)

	Annexes	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
Actif				
Trésorerie, comptes à vue auprès des banques centrales et autres dépôts sur demande	7.1	2.061.222	285.657	439.319
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	7.2	114.325	158.532	89.585
Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultats	7.3	829.861	1.041.353	926.693
Actifs financiers disponibles à la vente	7.4	2.101.471	1.575.965	1.580.611
Prêts et créances sur les établissements de crédit	7.5	350.482	511.515	30.499
Prêts et créances sur la clientèle	7.6	1.678.708	1.605.768	1.743.710
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	7.7	125.701	174.426	204.863
Immobilisations corporelles	7.8	76.617	68.602	67.000
Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition	7.9	394.664	65.700	91.611
Participations dans les entreprises mises en équivalence	7.10	13.527	13.277	14.622
Actifs d'impôts courants		9.455	5.577	5.203
Actifs d'impôts différés	7.19	10.603	8.221	13.788
Autres actifs	7.11	132.161	106.492	77.452
Total de l'actif		7.898.797	5.621.085	5.284.956

(en milliers EUR)

	Annexes	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
Passif				
Dettes		6.996.257	4.994.055	4.646.596
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	7.12	142.401	159.490	111.244
Dettes envers les établissements de crédit	7.13	156.596	168.368	447.923
Dettes envers la clientèle	7.14	6.408.182	4.413.866	3.854.517
Dettes représentées par un titre	7.15	3.000	3.001	13.006
Dettes subordonnées	7.16	0	39.946	42.593
Provisions	7.17	80.274	45.868	45.147
Passifs d'impôts courants		40.740	44.169	30.655
Passifs d'impôts différés	7.19	17.588	10.360	8.192
Autres passifs	7.18	147.476	108.987	93.319
Capitaux propres		902.540	627.030	638.360
Capital souscrit	7.20	34.212	47.491	47.491
Primes d'émission	7.20	420.925	153.921	184.392
Réserves et report à nouveau	7.20	385.334	339.806	328.098
Réserves de réévaluation	7.20	(231)	55.807	81.108
Actions propres (-)	7.20	(45.956)	(55.008)	(78.195)
Résultat net de la période	7.20	107.643	84.380	74.870
Intérêts minoritaires		613	633	596
<i>Après le transfert des intérêts minoritaires acquis suite à des options émises</i>		0	(8.067)	(2.826)
Total du passif		7.898.797	5.621.085	5.284.956

État consolidé du résultat global¹

(en milliers EUR)

	Annexes	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
Produits d'intérêts	8.1	65.614	65.950	73.608
Charges d'intérêts	8.1	(9.501)	(9.630)	(11.952)
Dividendes	8.2	5.274	11.453	10.502
Commissions perçues	8.3	469.775	301.841	282.310
Commissions versées	8.3	(140.415)	(93.517)	(87.188)
Résultat net sur les instruments financiers détenus à des fins de transaction	8.4	19.419	(16.836)	9.153
Résultat net sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats	8.5	(3.196)	18.389	(10.346)
Résultat net sur les instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	8.6	67.623	52.666	25.567
Autres résultats opérationnels nets	8.7	(15.540)	14.431	3.299
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		266	894	0
Produit net		459.319	345.641	294.953
Frais de personnel	8.8	(191.079)	(133.457)	(127.995)
Frais généraux et administratifs	8.9	(110.924)	(62.383)	(58.088)
Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	8.10	(12.543)	(7.090)	(8.476)
Dépréciations nettes sur actifs	8.11	(21.587)	(39.974)	(13.898)
Résultat avant impôts		123.186	102.737	86.496
Charge d'impôts	8.12	(15.564)	(23.524)	(14.192)
Bénéfice net		107.622	79.213	72.304
Effet des réestimations sur régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	8.13	10.993	(4.543)	3.312
Total des autres éléments du résultat global² ne pouvant pas être reclassés ultérieurement en bénéfice net		10.993	(4.543)	3.312
Réévaluation à la juste valeur – Actifs financiers disponibles à la vente	8.13	(68.993)	(20.958)	28.506
Écarts de conversion	8.13	1.963	202	(5.133)
Total des autres éléments du résultat global² qui pourront être reclassés ultérieurement en bénéfice net		(67.030)	(20.756)	23.373
Résultat global total		51.585	53.914	98.989

¹ La situation 31/12/2015 couvre une période d'une durée totale de 15 mois.

² Gains et pertes non réalisés comptabilisés directement en capitaux propres, nets d'impôts.

(en milliers EUR)

	Annexes	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
Bénéfice net attribuable aux		107.622	79.213	72.304
actionnaires de la société mère		107.643	84.380	74.870
intérêts minoritaires		(21)	(5.167)	(2.566)
Résultat global total attribuable aux		51.585	53.914	98.989
actionnaires de la société mère		51.605	59.248	101.596
intérêts minoritaires		(20)	(5.334)	(2.607)

Tableau consolidé des variations des capitaux propres

	Capital	Primes d'émission	Réserves et report à nouveau	Réserves de réévaluation
Solde au 30.09.2012	47.491	182.877	321.458	49.283
Plans d'options en cours	0	1.505	0	0
Transactions sur actions propres	0	10	0	0
Dividendes versés	0	0	(41.366)	0
Transactions avec les minoritaires	0	0	(8.782)	(109)
Sortie du périmètre	0	0	0	0
Affectation du résultat précédent	0	0	56.056	0
Résultat net de la période	0	0	0	0
Réévaluation à la juste valeur	0	0	0	28.615
Écarts de conversion	0	0	0	0
Autres variations	0	0	732	3.312
Solde au 30.09.2013	47.491	184.392	328.098	81.101
Plans d'options en cours	0	1.075	0	0
Transactions sur actions propres	0	(31.546)	(19.666)	0
Dividendes versés	0	0	(42.501)	0
Transactions avec les minoritaires	0	0	(995)	(59)
Affectation du résultat précédent	0	0	74.870	0
Résultat net de la période	0	0	0	0
Réévaluation à la juste valeur	0	0	0	(20.901)
Écarts de conversion	0	0	0	0
Autres variations	0	0	0	(4.543)
Solde au 30.09.2014	47.491	153.921	339.806	55.598
Plans d'options en cours	0	641	0	0
Réduction de capital	(15.779)	(57.681)	(83.446)	0
Transactions sur actions propres	0	0	0	0
Dividendes versés	0	0	(44.101)	0
Transactions avec les minoritaires	0	0	3.469	0
Affectation du résultat précédent	0	0	84.380	0
Résultat net de la période	0	0	0	0
Réévaluation à la juste valeur	0	0	0	(57.997)
Regroupement d'entreprises	2.500	324.044	85.226	0
Écarts de conversion	0	0	0	0
Solde au 31.12.2015	34.212	420.925	385.334	(2.399)

(en milliers EUR)

Écarts de conversion	Actions propres	Résultat net de la période	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
5.928	(68.232)	56.056	594.861	413	595.274
0	0	0	1.505	0	1.505
0	(9.963)	0	(9.953)	0	(9.953)
0	0	0	(41.366)	(25)	(41.391)
0	0	0	(8.891)	2.826	(6.065)
(5.208)	0	0	(5.208)	68	(5.140)
0	0	(56.056)	0	0	0
0	0	74.870	74.870	(2.566)	72.304
0	0	0	28.615	(109)	28.506
7	0	0	7	0	7
(720)	0	0	3.324	(11)	3.313
7	(78.195)	74.870	637.764	596	638.360
0	0	0	1.075	0	1.075
0	23.187	0	(28.025)	0	(28.025)
0	0	0	(42.501)	(21)	(42.522)
0	0	0	(1.054)	5.282	4.228
0	0	(74.870)	0	0	0
0	0	84.380	84.380	(5.167)	79.213
0	0	0	(20.901)	(57)	(20.958)
202	0	0	202	0	202
0	0	0	(4.543)	0	(4.543)
209	(55.008)	84.380	626.397	633	627.030
0	0	0	641	0	641
0	5.796	0	(151.110)	0	(151.110)
0	3.256	0	3.256	0	3.256
0	0	0	(44.101)	(22)	(44.123)
0	0	0	3.469	22	3.491
0	0	(84.380)	0	0	0
0	0	107.643	107.643	(21)	107.622
0	0	0	(57.997)	(3)	(58.000)
0	0	0	411.770	0	411.770
1.959	0	0	1.959	4	1.963
2.168	(45.956)	107.643	901.927	613	902.540

Tableau consolidé des flux de trésorerie¹

(en milliers EUR)

	Annexes	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
Bénéfice net		107.622	79.213	72.304
Éléments non monétaires inclus dans le bénéfice net et autres ajustements :		70.739	54.347	38.938
Impôts et impôts différés	8.12	15.564	23.524	14.192
Résultat provenant des entreprises associées, net des dividendes perçus		513	(894)	0
Charges des rémunérations fondées sur les actions		641	1.075	1.505
Profits ou pertes de change latents et écarts de conversion		0	0	40
Réductions de valeur et amortissements sur immobilisations (in) corporelles	7.8/7.9	22.753	35.497	15.611
Variations des provisions	7.17	17.855	721	6.345
Pertes (gains) nets sur investissements		(262)	(26)	(3.063)
Autres ajustements		13.675	(5.550)	4.308
Variation des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles :		(823.311)	378.179	(125.580)
Actifs détenus à des fins de transaction ou désignés à la juste valeur		257.821	(183.607)	210.811
Prêts et créances		(1.213.462)	262.761	57.543
Prêts et titres disponibles à la vente		(584.728)	(10.140)	(292.760)
Autres actifs		(3.554)	(29.354)	14.735
Passifs détenus à des fins de transaction		(27.968)	48.246	(4.708)
Dérivés détenus à des fins de couverture		0	0	0
Dettes envers les établissements de crédit		(105.885)	(279.988)	152.536
Dettes envers la clientèle		796.456	565.035	82.938
Emprunts obligataires		(1)	(10.005)	(1)
Autres passifs		58.010	15.231	(346.674)
Impôts payés sur le résultat		(48.600)	(7.813)	(7.350)
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles (A)		(693.550)	503.926	(21.688)
Acquisition de filiales, coentreprises et entreprises associées, nette de la trésorerie acquise (y compris une augmentation de participation)	6	1.134.412	(65)	(14.719)
Cession de filiales, coentreprises et entreprises associées, nette de la trésorerie cédée (y compris une diminution de participation)	6	0	0	34.182
Acquisition d'immobilisations (in)corporelles		(14.730)	(9.048)	(9.506)
Vente d'immobilisations (in)corporelles		422	421	280
Acquisition de titres détenus jusqu'à l'échéance		(12.363)	0	(63.601)
Produits des cessions et des remboursements de titres détenus jusqu'à l'échéance		60.173	30.005	101.420
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement (B)		1.167.914	21.313	48.056
Dividendes payés		(44.123)	(42.522)	(41.391)
Achat ou vente d'actions propres		9.052	(8.359)	(9.953)
Entrées provenant de l'émission ou remboursement de dettes subordonnées	7.16	(39.500)	(2.500)	(4.000)
Entrées provenant de l'émission de nouvelles actions, sorties provenant du rachat d'actions ou autres variations de capital		(156.906)	(19.666)	0
Autres financements		(3.017)	0	0
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement (C)		(234.494)	(73.047)	(55.344)
Effets des variations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie (D)		9.244	(20)	(52)

¹ La situation 31.12.2015 couvre une période d'une durée totale de 15 mois.

(en milliers EUR)

	Annexes	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
Augmentation/diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)		249.114	452.172	(29.028)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		613.674	161.502	190.530
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		862.788	613.674	161.502

Informations complémentaires

Intérêts perçus		83.267	79.117	89.089
Dividendes perçus		5.274	11.453	10.502
Intérêts versés		(36.666)	(36.399)	(47.416)

Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

		862.788	613.674	161.502
Caisse et soldes avec les banques centrales	7.1	22.803	2.655	2.471
Comptes et prêts à vue auprès des établissements de crédit	7.1	489.624	104.678	151.017
Prêts et avances aux établissements de crédit	7.5	350.361	506.341	8.014
Dont indisponible		0	0	0

1 Informations générales

L'Arrêté Royal du 5 décembre 2004 impose aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement, qu'ils soient cotés ou non, d'établir leurs comptes consolidés sur la base des normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) adoptées par l'Union européenne, à partir de l'exercice comptable commençant le 1^{er} janvier 2006 ou après cette date. C'est pourquoi les états financiers consolidés de Banque Degroof Petercam sont préparés conformément aux normes IFRS en vigueur au 31 décembre 2015 au sein de l'Union européenne.

Par contre, comme Banque Degroof Petercam n'a aucun titre de capitaux propres ou d'emprunts négocié ou en cours d'émission sur un marché public de valeurs mobilières, les normes IFRS 8 (« Segments opérationnels ») et IAS 33 (« Résultat par action ») ne sont pas appliquées conformément à leur champ d'application. C'est également pour cette raison que Banque Degroof Petercam ne communique pas d'informations intermédiaires au marché et par conséquent, n'a qu'une seule date de reporting, celle correspondant à sa date de clôture annuelle.

Banque Degroof Petercam a décidé de changer la date de clôture de l'exercice social, précédemment du 1^{er} octobre au 30 septembre, pour le faire courir désormais du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année. À titre exceptionnel, l'exercice actuel commencé le 1^{er} octobre 2014 s'est donc terminé le 31 décembre 2015, soit un exercice d'une durée totale de 15 mois. Par conséquent, certains montants présentés dans les états financiers ne sont pas directement comparables puisque l'exercice 2015 couvre une période plus longue que les exercices précédents.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros à moins qu'il en soit spécifié autrement.

2 Changements dans les principes et méthodes comptables

Les normes IFRS (révisées, amendées ou nouvelles) et interprétations IFRIC suivantes sont d'application pour la première fois sur le présent exercice :

- IFRS 10 « États financiers consolidés » ;
- IFRS 11 « Partenariats » ;
- IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » ;
- IAS 27 (révisé) « États financiers individuels » ;
- IAS 28 (révisé) « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises » ;
- IFRIC 21 « Taxes » ;
- amendements à l'IAS 32 « Compensation des actifs et passifs financiers » ;
- amendements à l'IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 « Dispositions transitoires » ;
- amendements à l'IFRS 10, IFRS 12 et l'IAS 27 « Entités d'investissement » ;
- amendements à l'IAS 39 « Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture ».

Les cinq premières normes constituent un ensemble de normes nouvelles ou révisées liées à la consolidation. En ce qui concerne les nouvelles normes, l'IFRS 10 a pour objectif d'établir des principes pour la présentation et la préparation des états financiers consolidés d'une entité qui en contrôle une ou plusieurs autres. Une nouvelle définition de la notion de contrôle est reprise ; nouvelle définition qui n'a pas entraîné de modifications du périmètre de consolidation de Banque Degroof Petercam. L'IFRS 11 qui ne permet plus la comptabilisation des participations dans les coentreprises selon la méthode proportionnelle n'a pas d'impact pour la Banque. L'application de l'IFRS 12 qui regroupe toutes les exigences en matière d'informations à fournir relatives aux filiales, aux coentreprises et aux entreprises associées, conduit à une expansion éventuelle des informations à fournir, mais n'a pas d'impact sur les comptes consolidés.

En ce qui concerne les autres modifications d'IFRS ou IFRIC, leur application n'a pas d'incidence significative sur le résultat et les capitaux propres de Banque Degroof Petercam, ni sur la présentation des états financiers.

Parmi les normes ou amendements de norme publiés par l'IASB (International Accounting Standards Board) en date du 31 décembre 2015, ceux repris ci-dessous entrent en vigueur lors d'exercices comptables ultérieurs :

DOCUMENTS ADOPTÉS PAR L'UNION EUROPÉENNE :

- amendements à l'IAS 19 « Régimes à prestations définies : contributions des membres du personnel », applicables à partir des exercices commençant le 1^{er} juillet 2014 ou après cette date (ii) ;
- modifications diverses « Améliorations des normes IFRS (2010-2012) » applicables à partir des exercices commençant le 1^{er} juillet 2014 ou après cette date (ii) ;
- modifications diverses « Améliorations des normes IFRS (2011-2013) » applicables à partir des exercices commençant le 1^{er} juillet 2014 ou après cette date (i) ;
- amendements à l'IAS 16 et à l'IAS 38 « Éclaircissements sur les modes d'amortissement acceptables », applicables à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2016 ou après cette date ;
- amendements à l'IAS 16 et à l'IAS 41 « Agriculture : plantes productrices », applicables à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2016 ou après cette date ;
- amendements à l'IFRS 11 « Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des entreprises communes », applicables à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2016 ou après cette date ;
- amendements à l'IAS 27 « La méthode de la mise en équivalence dans les états financiers individuels », applicables à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2016 ou après cette date ;
- amendements à l'IAS 1 « Présentation des états financiers : initiative concernant les informations à fournir », applicables à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2016 ou après cette date ;
- modifications diverses « Améliorations des normes IFRS (2012-2014) » applicables à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2016 ou après cette date.

Au niveau européen, l'application des trois premiers documents entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015 (i) ou du 1^{er} février 2015 (ii).

DOCUMENTS PAS ENCORE ADOPTÉS PAR L'UNION EUROPÉENNE :

- IFRS 9 « Instruments financiers » et amendements subséquents, applicables à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2018 ou après cette date ;
- IFRS 14 « Comptes de report réglementaires », applicable à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2016 ou après cette date ;
- IFRS 15 « Produits provenant de contrats avec les clients », applicable à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2018 ou après cette date ;
- IFRS 16 « Contrats de location », applicable à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2019 ou après cette date ;
- amendements à l'IFRS 10, IFRS 12 et l'IAS 28 « Entités d'investissement : application de l'exemption de consolidation », applicables à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2016 ou après cette date ;
- amendements à l'IFRS 10 et à l'IAS 28 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise ». La date de leur application initiale a été reportée ;
- amendements à l'IAS 12 « Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes », applicables à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2017 ou après cette date ;
- amendements à l'IAS 7 « Initiative concernant les informations à fournir », applicables à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2017 ou après cette date ;

Pour les textes précités, Banque Degroof Petercam les appliquera lors de leur entrée en vigueur et ne s'attend pas à des effets significatifs lors de leur application, à l'exception des normes IFRS 9 et IFRS 16.

Quant à l'IFRS 9 qui introduit de nouvelles exigences en matière de classement et d'évaluation des actifs et passifs financiers, son implémentation pourrait engendrer, en fonction des choix réalisés, un déplacement de rubriques comptables où sont enregistrés les profits et les pertes (le résultat ou les capitaux propres). En ce qui concerne les impacts chiffrés (notamment suite à la mise en place du modèle unique de dépréciation fondé sur les pertes attendues), un ordre de grandeur de ceux-ci n'est pas encore disponible.

Pour l'IFRS 16, vu la publication récente de la norme, celle-ci n'a pas actuellement fait l'objet d'une analyse.

3 Résumé des principes et méthodes comptables

Dans les principes et méthodes comptables décrits ci-après, il faut entendre par « gains et pertes comptabilisés en fonds propres », ceux qui doivent être spécifiquement repris en autres éléments du résultat global conformément aux normes IFRS.

3.1 Principes de consolidation

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés reprennent les comptes de la société mère et de ses filiales qui dépassent un seuil de matérialité. Les filiales désignent toute entreprise contrôlée par Banque Degroof Petercam, c'est-à-dire les entités sur lesquelles la Banque est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec les filiales et a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur ces filiales. Quant au seuil de matérialité, il est basé sur l'analyse de divers critères dont la part dans les fonds propres consolidés, la part dans le résultat consolidé ainsi que la part dans le total bilantaire consolidé.

Les filiales sont consolidées selon la méthode d'intégration globale à partir de la date de transfert du contrôle effectif à Banque Degroof Petercam et sortent du périmètre de consolidation à la date de cessation de ce contrôle. Les comptes de la maison mère et des filiales sont établis à la même date et selon des méthodes comptables similaires au travers de retraitements si nécessaire. Les soldes, les transactions, les produits et charges intra-groupe sont éliminés.

Les intérêts minoritaires sont présentés séparément dans le résultat consolidé ainsi que dans le bilan consolidé au sein des capitaux.

PARTENARIATS

Les partenariats désignent toute entreprise dont la Banque Degroof Petercam a un contrôle conjoint de manière directe ou indirecte, c'est-à-dire qu'aucune décision concernant les activités pertinentes ne peut se prendre sans l'accord unanime des parties partageant le contrôle.

Si ces derniers sont supérieurs au seuil de matérialité, ils sont comptabilisés selon la méthode de mise en équivalence pour les partenariats définis comme étant des coentreprises (entreprises dans lesquelles le contrôle conjoint donne des droits sur l'actif net de celles-ci) ou selon la méthode d'intégration de la quote-part d'intérêt dans les actifs et dettes, produits et charges pour les partenariats définis comme étant des entreprises communes (entreprises dans lesquelles le contrôle conjoint donne des droits sur les actifs et des obligations sur les passifs, relatifs à celles-ci), à partir de la date de détention du contrôle conjoint et ne seront plus comptabilisés de la sorte à la date de cession du contrôle conjoint. Le seuil de matérialité est basé sur l'analyse de divers critères dont la part dans les fonds propres consolidés, la part dans le résultat consolidé ainsi que la part dans le total bilantaire consolidé.

Les comptes du partenariat sont établis à la même date et selon des méthodes comptables similaires, moyennant des retraitements si nécessaire, à celles de la maison mère du groupe.

ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les entreprises associées désignent toute entreprise dans laquelle Banque Degroof Petercam exerce une influence notable, c'est-à-dire le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle sans toutefois posséder le contrôle ou le contrôle conjoint sur ces politiques.

Si ces dernières sont supérieures au seuil de matérialité, elles sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence à partir de la date de détention de l'influence notable et ne seront plus comptabilisées de la sorte à la date de cession de cette influence notable. Le seuil de matérialité est basé sur l'analyse de divers critères dont la part dans les fonds propres consolidés, la part dans le résultat consolidé ainsi que la part dans le total bilantaire consolidé.

Les comptes de l'entreprise associée sont établis à la même date et selon des méthodes comptables similaires, moyennant des retraitements si nécessaire, à celles de la maison mère du groupe.

3.2 Conversion des devises étrangères

CONVERSION DES COMPTES EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Lors de la consolidation, les bilans des entités dont la devise fonctionnelle est différente de celle de Banque Degroof Petercam (EUR), sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice comptable. Par contre, les comptes de résultats et les tableaux de flux de trésorerie de ces mêmes entités sont convertis au taux de change moyen de la période couverte.

Les différences de change issues de ces conversions sont imputées dans les fonds propres.

Les écarts d'acquisition et les ajustements de juste valeur résultant de l'acquisition d'une entreprise étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de cette entité et par conséquent, ils sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice comptable. Les différences de change résultant de ces conversions sont imputées dans les fonds propres.

En cas de cession des entités susmentionnées, les différences de change comptabilisées en fonds propres sont incluses dans le calcul de la plus ou moins value et donc, comptabilisées en compte de résultats.

CONVERSION DES TRANSACTIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les transactions en devises étrangères au sein des comptes individuels des entités de Banque Degroof Petercam sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice comptable générant une différence de change qui est comptabilisée en compte de résultats.

Les postes non monétaires évalués à la juste valeur sont convertis au taux de change à la date de clôture de l'exercice comptable. La différence de change issue de cette conversion s'impute en fonds propres ou en résultat en fonction de l'affectation comptable de l'élément visé. Les autres postes non monétaires sont évalués au taux de change historique, c'est-à-dire au taux de change en vigueur à la date de transaction.

3.3 Instruments financiers

3.3.1 Date de comptabilisation des instruments financiers

Tous les dérivés ainsi que tous les achats ou ventes de titres en vertu d'un contrat dont les modalités imposent la livraison du titre dans le délai défini généralement par la réglementation ou par une convention sur le marché concerné, sont comptabilisés à la date de transaction. Les créances et les dépôts sont reconnus à la date de règlement.

3.3.2 Compensation

Un actif et un passif financiers sont compensés si et seulement si Banque Degroof Petercam a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif de manière simultanée.

3.3.3 Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs ou passifs financiers acquis ou assumés principalement en vue d'une vente ou d'un rachat à court terme, ou faisant partie d'un portefeuille d'instruments financiers qui sont gérés ensemble et qui présentent des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Ces actifs ou passifs sont initialement comptabilisés à leur juste valeur (hors coûts de transactions imputés directement en résultat) et, par la suite, réévalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont enregistrées en résultat dans la rubrique « Résultat net sur instruments financiers détenus à des fins de transaction ». Les intérêts perçus ou payés sur les instruments non dérivés sont comptabilisés sous les rubriques « Produits ou charges d'intérêts ». Les dividendes reçus sont inclus dans les revenus « Dividendes ».

Tous les instruments financiers dérivés ayant une valeur de remplacement positive (négative) sont considérés comme des actifs (passifs) financiers détenus à des fins de transaction, à l'exception des dérivés qualifiés d'instruments de couverture. Les dérivés détenus à des fins de transaction sont enregistrés pour leur juste valeur à l'origine de l'opération et, ultérieurement, évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur, intérêts courus inclus, sont comptabilisées dans la rubrique « Résultat net sur instruments financiers détenus à des fins de transaction ».

3.3.4 Actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats

La désignation d'actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats (ou option de juste valeur) s'effectue lors de la comptabilisation initiale de l'instrument financier et dans le respect des critères d'utilisation suivants :

- cette désignation élimine ou réduit significativement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation (parfois appelée « mismatch comptable ») qui surviendrait si elle n'était pas utilisée ; ou
- un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou les deux est géré, et sa performance est évaluée, sur base de la juste valeur, conformément à une stratégie de gestion des risques ou d'investissements dûment documentée ; ou
- l'instrument financier contient un dérivé incorporé non étroitement lié.

Le choix de l'option de juste valeur est irréversible dès l'entrée de l'actif ou du passif dans le bilan. Cette catégorie a les mêmes règles d'évaluation que celles appliquées à la catégorie « Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction ».

Les actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats sont évalués de la même manière que les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction. Les mêmes rubriques que celles définies pour les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont utilisées pour la reconnaissance des intérêts et dividendes. Par contre, les variations de juste valeur sont comptabilisées dans la rubrique « Résultat net sur instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats ».

3.3.5 Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés avec des paiements fixés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances sont initialement comptabilisés à leur juste valeur (les coûts de transactions inclus, s'ils sont significatifs) et, ultérieurement, évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif corrigé d'éventuelles pertes de valeurs. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

Le coût amorti établi selon la méthode du taux d'intérêt effectif est calculé en tenant compte, s'ils sont significatifs, des primes et des décotes ainsi que des commissions et coûts de transaction qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif. L'amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif est porté au compte de résultats dans la rubrique « Produits d'intérêts ». Les montants de dépréciation sont comptabilisés en résultat dans la rubrique « Dépréciations ».

Les prêts et créances regroupent principalement les prêts et créances interbancaires et ceux à la clientèle.

3.3.6 Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixés ou déterminables et à échéance fixée que Banque Degroof Petercam a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés initialement à leur juste valeur (les coûts de transactions inclus, s'ils sont significatifs) et, par la suite, au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, après déduction éventuelle d'une dépréciation pour perte de valeur.

L'amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif est porté au compte de résultats dans la rubrique « Produits d'intérêts ». Les montants des dépréciations sont comptabilisés en résultat dans la rubrique « Dépréciations ».

3.3.7 Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme disponibles à la vente ou qui n'entrent pas dans l'une des catégories précitées. Ces actifs sont évalués initialement à la juste valeur (les coûts de transactions inclus, s'ils sont significatifs) et, par la suite, réévalués à leur juste valeur. Toutes les fluctuations de la juste valeur sont comptabilisées dans une rubrique spécifique des capitaux propres. Lors de la réalisation ou d'une perte de valeur de ces actifs, les résultats de réévaluation cumulés, préalablement comptabilisés en capitaux propres, sont reconnus en résultat sous la rubrique « Résultat net sur instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats » ou, pour les dépréciations sous la rubrique « Dépréciations ».

Les revenus, pour les instruments porteurs d'intérêts, comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont inclus dans la rubrique « Produits d'intérêts ». Les dividendes reçus sont inclus dans le compte « Dividendes ».

Les actifs disponibles à la vente regroupent principalement les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas de la catégorie des actifs financiers détenus à des fins de transaction et désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats, de la catégorie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ainsi que de la catégorie des prêts et créances.

3.3.8 Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers comprennent toutes les autres dettes financières subordonnées ou non (à l'exception des dérivés) qui ne sont pas classées comme détenues à des fins de transaction ou comme désignées à la juste valeur par le biais du compte de résultats.

Les autres passifs financiers sont évalués initialement à leur juste valeur (les coûts de transactions inclus, s'ils sont significatifs) et, par la suite, au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les intérêts courus (y compris tout écart entre le montant net reçu et la valeur de remboursement) sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif en résultat dans la rubrique « Charges d'intérêts ».

3.3.9 Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché, sur le marché principal ou sur le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation. La juste valeur d'un passif reflète l'effet du risque de non-exécution. La juste valeur est déterminée à partir de prix cotés sur un marché actif (cotations établies par une Bourse, un courtier ou toute autre source reconnue par les investisseurs). Lorsqu'il n'existe pas de marché ou que les prix de marché ne sont pas disponibles, des techniques de valorisation sont utilisées afin d'estimer, à la date d'évaluation, la juste valeur sur base des conditions actuelles de marché. Ces techniques font appel à un maximum de données de marché observables, à des méthodes de calcul couramment utilisées ainsi qu'à toute une série d'autres facteurs tels la valeur temps, le risque de crédit et le risque de liquidité. La juste valeur estimée par ces techniques est donc affectée par les données retenues. Les techniques d'évaluation comprennent notamment les méthodes d'actualisation des flux de trésorerie, la référence à la valeur de marché d'autres instruments comparables, les modèles de valorisation des options et d'autres modèles de valorisation appropriés.

Lors de sa comptabilisation initiale, la juste valeur d'un instrument financier est le prix de la transaction (c'est-à-dire la valeur de la contrepartie versée ou reçue) à moins qu'une autre juste valeur puisse être attestée par un cours sur un marché actif pour le même instrument ou sur base d'une technique de valorisation qui repose uniquement sur des données de marché observables.

Pour déterminer la juste valeur des instruments financiers, la Banque utilise principalement les modes de valorisation suivants :

MARCHÉ ACTIF

Les instruments financiers sont évalués à la juste valeur par référence aux prix cotés sur un marché actif lorsqu'ils sont aisément et régulièrement disponibles, en tenant compte de critères tels que le volume des transactions ou les transactions récentes. Sont ainsi valorisés les titres cotés et les dérivés sur marchés organisés (futures et options).

Pour les dérivés de gré à gré tels les swaps de taux d'intérêts, les options et les contrats de change, leur valorisation est réalisée par des modèles largement reconnus (méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs, modèle de Black and Scholes, etc.) qui utilisent des données de marché observables.

La valorisation de ces dérivés inclut une correction pour le risque de crédit (CVA – Credit Value Adjustment ; DVA – Debit Value Adjustment). L'ajustement CVA consiste à adapter la juste valeur des dérivés afin de tenir compte de la solvabilité de la contrepartie dans leur valorisation. De même, l'ajustement DVA reflète l'effet de la qualité de crédit de Banque Degroof Petercam sur la valorisation des dérivés.

Pour les valorisations qui utilisent les cours « milieu de marché » comme base d'établissement de la juste valeur, un ajustement de cours est appliqué, par position de risque, aux positions nettes ouvertes en utilisant le cours acheteur ou le cours vendeur, selon le cas.

ABSENCE DE MARCHÉ ACTIF

La plupart des dérivés sont traités sur des marchés actifs. Lorsque le prix d'une transaction dans un marché inactif ne correspond pas à la juste valeur d'autres transactions observables sur ce marché pour le même instrument ou à la valorisation avec un modèle interne fondé sur des données observables de marché, cette différence est comptabilisée directement en résultat.

Par contre, si cette différence (appelée communément « Day 1 profit and loss ») est générée par un modèle de valorisation dont tous les paramètres ne proviennent pas de données de marché observables, elle est soit étalée en résultat sur la durée de vie de la transaction, soit différée jusqu'au moment où l'instrument est décomptabilisé. Dans tous les cas, la différence non encore reconnue est comptabilisée immédiatement en résultat si les paramètres non observables à l'origine le deviennent ou si la juste valeur peut être déterminée par référence à un prix coté sur un marché actif impliquant le même instrument. Pour toutes les transactions, la méthode appropriée pour reconnaître cette différence en résultat est déterminée individuellement.

ABSENCE DE MARCHÉ ACTIF – INSTRUMENTS DES CAPITAUX PROPRES (ACTIONS NON COTÉES)

En absence de prix de transaction récente réalisée dans des conditions normales de marché, la juste valeur des actions non cotées est estimée à partir de techniques de valorisation reconnues comme la méthode de l'actualisation des flux futurs, la méthode de l'application de multiples boursiers de sociétés comparables et la méthode patrimoniale.

La valeur comptable des instruments financiers à court terme correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

3.3.10 Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est défini comme une composante d'un instrument composé qui inclut à la fois un instrument financier dérivé et un contrat hôte non dérivé.

Un dérivé incorporé doit être séparé du contrat hôte et comptabilisé comme un dérivé lorsque :

- les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte ;
- un instrument séparé comportant les mêmes conditions que le dérivé incorporé répondrait à la définition d'un dérivé ;
- l'instrument hybride (composé) n'est pas détenu à des fins de transaction.

Ce dérivé (incorporé) est évalué à la juste valeur par le compte de résultats comme un dérivé autonome. Le contrat hôte est comptabilisé et évalué suivant les principes de la catégorie à laquelle il appartient.

Pour autant que la séparation du dérivé incorporé soit autorisée (voir ci-avant), l'intégralité du contrat hybride peut être désignée comme un actif ou passif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultats. En revanche, s'il n'est pas possible d'évaluer séparément le dérivé incorporé, l'intégralité du contrat hybride doit être désignée comme un actif ou passif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultats.

3.3.11 Décomptabilisation des instruments financiers

Un actif financier est décomptabilisé lorsque :

- les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ; ou
- la Banque a transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété de cet actif financier. Si la Banque ne transfère ni ne garde substantiellement tous les risques et avantages liés à la propriété de l'actif financier, celui-ci est décomptabilisé si le contrôle de l'actif financier n'est pas conservé. Dans le cas contraire, la Banque maintient au bilan l'actif financier dans la mesure de son implication dans cet actif.

Un passif financier est décomptabilisé si ce passif est éteint, c'est-à-dire lorsque l'obligation précisée au contrat est annulée ou arrive à expiration.

3.4 Comptabilité de couverture

Les opérations de couverture visent à réduire ou éliminer l'exposition aux fluctuations des taux de change, des taux d'intérêts ou de prix au travers d'instruments financiers dérivés ou non dérivés. Pour qualifier une opération pour la comptabilité de couverture et mettre en place la relation entre les instruments de couverture et les éléments couverts, il faut que les conditions suivantes soient respectées :

- rédiger une documentation formalisée sur l'instrument de couverture et sur le sous-jacent à couvrir décrivant la relation de couverture, la stratégie et la nature du risque couvert ainsi que les modalités d'évaluation de l'efficacité de la relation ;
- démontrer que la couverture sera efficace pour compenser les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie attribuables au risque couvert lors de sa mise en place et au cours des exercices ultérieurs ;
- avoir la possibilité de mesurer l'efficacité de la couverture de manière fiable ; et
- mesurer l'efficacité de la couverture de façon continue (tests d'efficacité rétrospectifs et prospectifs) au minimum à chaque clôture comptable jusqu'à l'échéance de la couverture.

Le traitement comptable des opérations de couverture dépend de leur classification dans les catégories suivantes :

COUVERTURE DE LA JUSTE VALEUR

Les variations de juste valeur du dérivé ou de l'instrument de couverture non dérivé désigné et qualifié dans une relation de couverture en juste valeur sont comptabilisées en résultat dans le poste « Résultat net sur la comptabilité de couverture » au même titre que les variations de juste valeur des actifs ou passifs couverts attribuables au risque couvert. Si la couverture ne satisfait plus aux conditions de la comptabilité de couverture, l'ajustement cumulé inscrit au bilan sur l'élément couvert, dans le cas d'un instrument financier porteur d'intérêts, est amorti en résultat sur la durée de vie résiduelle de l'élément couvert, sous forme d'un ajustement du

taux d'intérêt effectif. En cas de couverture du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments, cet ajustement est amorti linéairement. Pour un instrument financier non porteur d'intérêts, l'ajustement cumulé sur l'élément couvert est reconnu en résultat seulement à l'échéance (ou décomptabilisation) de l'élément couvert.

COUVERTURE DES FLUX DE TRÉSORERIE

La partie efficace des variations de juste valeur des dérivés désignés et qualifiés comme couverture de flux de trésorerie est différée dans une rubrique spécifique des capitaux propres en « réserves de réévaluation ». La partie inefficace des variations de juste valeur est comptabilisée directement au compte de résultats. Les gains et pertes précédemment inscrits en fonds propres sont transférés en résultat et comptabilisés en produits ou charges au fur et à mesure que l'instrument couvert impacte le résultat.

Si la relation de couverture est interrompue ou si la couverture ne satisfait plus aux conditions de la comptabilité de couverture, les montants cumulés stockés en capitaux propres sont maintenus en capitaux propres jusqu'au moment où la transaction prévue affecte le résultat. Lorsqu'on ne s'attend plus à ce que la transaction prévue se réalise, ces montants sont immédiatement comptabilisés en résultat.

COUVERTURE D'INVESTISSEMENT NET DANS UNE ENTITÉ ÉTRANGÈRE

La couverture d'investissement net dans une entité étrangère suit les mêmes principes comptables que la couverture de flux de trésorerie. Les gains et pertes inscrits en fonds propres sont transférés en résultat lors de la cession ou liquidation de l'activité à l'étranger.

3.5 Contrats de location

Un contrat de location est qualifié de location-financement si le contrat transfère la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété de l'actif. Un contrat de location simple désigne tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

UNE ENTITÉ DU GROUPE EN TANT QUE PRENEUR EN CONTRAT DE LOCATION

Si la location correspond à un contrat de location simple, le bien loué n'est pas comptabilisé au bilan et les loyers de location sont enregistrés dans le compte de résultats linéairement sur la durée du contrat de location.

Si la location est qualifiée de location-financement, l'actif loué est immobilisé et comptabilisé à sa juste valeur, ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée du flux des loyers minimaux contractuels. Ensuite, l'actif est amorti, selon les mêmes règles d'amortissement appliquées aux actifs de nature similaire, sur la plus courte période entre la durée du contrat de location et sa durée d'utilité. La dette financière correspondante est enregistrée au passif du bilan comme emprunt. La charge financière est reconnue en résultat sur chaque période couverte par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période.

UNE ENTITÉ DU GROUPE EN TANT QUE BAILLEUR

Les biens loués dans le cadre d'un contrat de location simple sont repris à l'actif en immobilisations et amortis selon les mêmes règles d'amortissement appliquées aux actifs de nature similaire. Les revenus locatifs sont comptabilisés en résultat linéairement sur la durée du contrat de location.

Pour les contrats de location-financement, la valeur actuelle des paiements minimaux augmentée, le cas échéant de la valeur résiduelle du bien, est comptabilisée comme une créance et non comme une immobilisation corporelle. Le produit financier du contrat de location-financement est réparti sur la durée du contrat sur base d'un schéma reflétant un taux de rentabilité constant sur l'encours de l'investissement net au titre du contrat.

3.6 Immobilisations corporelles (y compris les immeubles de placement)

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (y compris les frais directement attribuables) diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. Banque Degroof Petercam applique la méthode de comptabilisation des immobilisations par composant (principalement pour les immeubles) et le montant amortissable est déterminé après déduction de leur valeur résiduelle. L'amortissement est calculé de manière linéaire en fonction de la durée d'utilité des actifs concernés.

Les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Nature de l'immobilisation ou composant	Durée d'utilité
Terrain	Infinie
Gros-œuvre	40 à 50 ans
Installations techniques	10 ans
Installations générales	20 ans
Parachèvements	5 à 10 ans
Matériel informatique/télécom	4 ans
Matériel divers/équipement	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel roulant	4 ans

Les terrains et les œuvres d'art ont une durée d'utilité infinie et ne sont donc pas amortis, mais peuvent faire l'objet de pertes de valeur.

À chaque date de clôture, s'il existe un quelconque indice montrant qu'un actif corporel a pu perdre de la valeur, un test de perte de valeur (en comparant la valeur nette comptable de l'actif et sa valeur recouvrable) est réalisé. Une perte de valeur est reconnue lorsque la valeur comptable de l'immobilisation est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

La durée d'utilité et la valeur résiduelle des immobilisations corporelles sont revues à chaque date de clôture.

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et/ou valoriser la valeur du capital investi. Si la partie utilisée pour compte propre peut être cédée séparément ou donnée en location via un contrat de location-financement, cette partie est comptabilisée comme immobilisation corporelle. Dans le cas contraire, le bien immobilier est considéré comme immeuble de placement si la partie utilisée pour compte propre ne représente qu'une part insignifiante de l'investissement total.

3.7 Immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable sans substance physique. Cet actif est comptabilisé initialement au coût s'il est censé produire des avantages économiques futurs et si le coût d'acquisition de cet élément peut être déterminé de manière fiable.

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les logiciels acquis ou développés en interne ainsi que les fonds de commerce achetés et les fonds de commerce acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.

Les logiciels achetés sont amortis linéairement, selon leur nature, sur des durées d'utilité comprises entre 3 et 5 ans, à partir du moment où ils sont utilisables. Les coûts de maintenance des logiciels sont pris en charge lorsqu'ils sont encourus. Par contre, les dépenses qui améliorent la qualité du logiciel ou qui contribuent à en prolonger sa durée d'utilité sont incorporées au coût d'acquisition initial. En ce qui concerne les logiciels générés en interne, les frais de développement sont amortis linéairement sur la période pendant laquelle on s'attend à bénéficier des avantages de l'immobilisation. Les frais de recherche sont pris directement en charge quand ils sont exposés.

Les fonds de commerce sont amortis de manière linéaire sur la période pendant laquelle on s'attend à bénéficier des avantages de l'immobilisation. Cette durée d'utilité n'excède généralement pas 20 ans.

À chaque date de clôture, s'il existe un quelconque indice montrant qu'un actif incorporel a pu perdre de la valeur, un test de perte de valeur (en comparant la valeur nette comptable de l'actif et sa valeur recouvrable) est réalisé. Une perte de valeur est reconnue lorsque la valeur comptable de l'immobilisation est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur. La durée d'utilité et la valeur résiduelle des immobilisations incorporelles sont revues à chaque date de clôture.

ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition peuvent être générés lors de l'acquisition d'une filiale, d'un partenariat ou d'une entreprise associée. Ces écarts représentent la différence entre le coût d'acquisition (incluant les coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises) et les fonds propres retraités en IFRS, c'est-à-dire après la comptabilisation à la juste valeur (via fonds propres) de tous les actifs et passifs identifiables au sens IFRS. Si cet écart est positif, il est inscrit au bilan en tant qu'actif incorporel. S'il est négatif, il est pris en résultat après vérification des actifs et passifs identifiables ainsi que de leur valorisation. Par la suite, chaque élément comptabilisé sera évalué selon les mêmes règles d'évaluation appliquées aux actifs de nature similaire.

Après la comptabilisation initiale, les écarts d'acquisition positifs sont évalués à leur coût, diminué du cumul des pertes de valeur. En effet, les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'ils peuvent s'être dépréciés. Afin de réaliser le test de dépréciation et vu qu'un écart d'acquisition ne génère jamais de flux de trésorerie de manière indépendante, il doit être alloué à chaque unité génératrice de trésorerie qui s'attend à bénéficier des synergies provenant du regroupement d'entreprises. Les unités génératrices de trésorerie peuvent être une entité juridique ou un secteur d'activité ; celles-ci peuvent être aussi déterminées sur base de critères géographiques ou d'une association d'éléments précités.

Par contre, un changement de pourcentage de détention dans une filiale (entité dont Banque Degroof Petercam a déjà le contrôle) est à considérer comme une opération entre actionnaires. Par conséquent, si l'opération n'engendre pas un changement de méthode de consolidation, aucun ajustement n'est réalisé et donc, la différence entre le prix d'acquisition ou de vente et la valeur comptable des fonds propres acquis ou vendus est imputée directement en fonds propres.

Lors d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, l'écart d'acquisition est calculé après avoir réévalué la participation détenue précédemment dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition complémentaire. L'éventuel profit ou perte généré par cette réévaluation est comptabilisé en résultat.

3.8 Autres actifs

Les autres actifs comprennent essentiellement les produits à recevoir (hors intérêts), les charges à reporter et les autres débiteurs.

3.9 Dépréciation d'actifs

Un actif est à déprécier lorsque sa valeur comptable (après amortissements si l'actif fait l'objet d'amortissements) est supérieure à sa valeur recouvrable.

À chaque date de reporting, Banque Degroof Petercam apprécie s'il existe un quelconque indice (événement générateur de pertes) montrant qu'un actif a pu perdre de sa valeur. Ensuite, si un tel indice existe, un test de perte de valeur est réalisé et, le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée par le compte de résultats. Même s'il n'y a pas d'indication objective de perte de valeur, un tel examen est effectué, au moins chaque année à la même date, pour les actifs incorporels à durée d'utilité indéterminée et les écarts d'acquisition.

ACTIFS FINANCIERS

Des dépréciations sont constituées sur un actif financier ou un groupe d'actifs financiers dès qu'il y a une indication objective de dépréciation mesurable résultant d'un ou plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif ou du groupe d'actifs et que cet événement (ou ces événements) générateur de pertes a un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés de cet actif ou groupe d'actifs. Les signes suivants sont, parmi d'autres, considérés comme indication objective de dépréciation d'un actif :

- difficultés financières significatives de l'émetteur ;
- rupture du contrat telle qu'un défaut ou un retard de paiement des intérêts ou du principal ;
- facilités accordées à l'emprunteur pour des raisons légales ou économiques liées à ses difficultés financières ;
- forte probabilité de faillite ou de restructuration financière ;
- disparition d'un marché actif pour cet actif (suite à des difficultés financières) ;
- autres données observables liées à un groupe d'actifs comme un changement défavorable du comportement de remboursement des emprunteurs dans le groupe ou un changement défavorable dans un secteur d'activité qui affecte les emprunteurs du groupe ;
- déclin important ou prolongé de la juste valeur d'un instrument de capitaux propres en dessous de son coût.

L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation s'effectue d'abord sur base individuelle et ensuite, sur base collective. L'évaluation collective pour le calcul d'une dépréciation est réalisée pour les activités de crédit de Banque Degroof Petercam en regroupant les contreparties non dépréciées individuellement

dans des portefeuilles homogènes et en se fondant sur les données historiques de chaque portefeuille. La méthodologie utilisée par la Banque est basée sur une approche combinant les probabilités de défaut et les pertes en cas de défaut. Cette méthodologie et les hypothèses utilisées sont régulièrement revues afin de réduire les différences éventuelles entre les estimations de perte et l'historique de perte réel.

Les dépréciations des actifs financiers comptabilisés au coût amorti correspondent à la différence entre leur valeur comptable et la valeur, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine, des flux de trésorerie estimés. Si l'effet de l'actualisation est négligeable, il n'est pas considéré. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat dans la rubrique « Dépréciations » en contrepartie d'un compte de correction de valeur en regard de la valeur comptable des actifs financiers dépréciés. S'il ressort d'un événement ultérieur à la dépréciation que la perte de valeur n'a plus lieu d'être ou que partiellement, cette perte préalablement enregistrée est reprise par le compte de résultats sous la rubrique « Dépréciations ».

Dès qu'un actif a été déprécié, les produits d'intérêts ultérieurs sont comptabilisés sur base du taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs.

La valeur recouvrable des actifs financiers disponibles à la vente est généralement basée sur les prix cotés du marché et, s'ils ne sont pas disponibles, les flux attendus actualisés au taux d'intérêt actuel du marché d'un actif similaire. Lorsqu'une indication objective de perte de valeur existe, la perte cumulée comptabilisée directement en capitaux propres est sortie des capitaux propres et reconnue en résultat dans le poste « Dépréciations ».

Lorsque la juste valeur d'un titre à revenu fixe déprécié s'apprécie suite à un événement postérieur à la dépréciation, la perte de valeur est reprise en compte de résultats (« Dépréciations »). Par contre, toute reprise ultérieure de la juste valeur d'un instrument de capitaux propres est enregistrée directement en capitaux propres.

AUTRES ACTIFS

La valeur recouvrable d'un actif non financier est le montant le plus élevé entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. La juste valeur diminuée des coûts de la vente correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, après déduction des coûts de sortie. La valeur d'utilité d'un actif est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler de cet actif.

S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif isolé, il est rattaché à une unité génératrice de trésorerie (UGT) pour déterminer les pertes de valeur éventuelles à ce niveau d'agrégation.

Une perte de valeur est comptabilisée directement dans le compte de résultats sous le poste « Dépréciations ». Si l'actif est réévalué, la perte de valeur est traitée comme une diminution de réévaluation. La dépréciation d'une UGT est allouée de manière à réduire la valeur comptable des actifs de cette unité dans l'ordre suivant :

- en premier lieu, à l'écart d'acquisition associé à l'UGT ;
- puis, aux autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'UGT.

Une perte de valeur constatée lors d'un exercice antérieur est reprise s'il y a eu un changement favorable dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif doit être augmentée à hauteur de sa valeur recouvrable sans excéder la valeur comptable de l'actif, telle qu'elle aurait été déterminée sans réduction de valeur comptabilisée précédemment, c'est-à-dire après l'application de la règle d'amortissement normale.

Une perte de valeur sur un écart d'acquisition ne peut pas être reprise ultérieurement.

3.10 Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque :

- Banque Degroof Petercam a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement du passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation ;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, la provision est comptabilisée pour sa valeur actualisée. Par ailleurs, le montant de la provision est majoré des coûts externes directement associés au règlement d'une obligation spécifique.

3.11 Impôts

IMPÔTS COURANTS

Les actifs et passifs d'impôts exigibles correspondent aux montants à payer ou à recouvrer, déterminés sur base des règles et taux d'imposition en vigueur dans chaque pays d'implémentation des sociétés du groupe à la date de clôture des comptes, ainsi qu'aux ajustements d'impôts relatifs aux exercices précédents.

IMPÔTS DIFFÉRÉS

Des impôts différés sont comptabilisés dès qu'il existe une différence temporelle entre la valeur fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable. Les impôts différés sont évalués selon la méthode du report variable qui consiste à calculer, à chaque date de clôture, les latences fiscales sur base du taux d'imposition en vigueur ou qui le sera (pour autant qu'il soit connu) au moment où les différences temporelles s'inverseront.

Des impôts différés passifs sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception de celles :

- générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- liées à la reconnaissance initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ; ou
- associées aux investissements dans des filiales, sociétés liées et partenariats dans la mesure où la date à laquelle la différence temporelle s'inversera peut être contrôlée et il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des impôts différés actifs sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, les pertes fiscales reportables et crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur, sur lequel ces différences pourront être imputées, sera disponible, à moins que la différence temporelle déductible soit :

- générée par la comptabilisation d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ; ou
- relative aux investissements dans des filiales, sociétés liées et partenariats dans la mesure où cette différence ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés en résultat comme charges ou produits d'impôts, à moins qu'ils soient liés à des éléments enregistrés dans les capitaux propres (réévaluation à la juste valeur des actifs disponibles à la vente et des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie, et écarts actuels relatifs aux obligations et aux actifs des régimes résultant de la différence entre les hypothèses définies en début d'exercice et la réalité observée en fin d'exercice), en ce cas ils sont imputés sur les capitaux propres et, ensuite, reconnus en résultat si les gains et pertes précédemment inscrits en capitaux propres sont transférés en résultat.

3.12 Avantages au personnel

AUTRES AVANTAGES À LONG TERME

Les autres avantages à long terme comprennent des avantages tels que ceux liés à l'intéressement ou aux primes, à condition que leur règlement intégral ne soit pas attendu dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice où les membres du personnel ont rendu les services correspondants.

L'application des législations nationales en matière de politique de rémunération demande de différer, sur une période supérieure à douze mois, le paiement des primes d'intéressement attribuées à certains membres du personnel.

La partie dont le paiement est attendu dans plus d'un an fait l'objet d'une provision.

ENGAGEMENTS LIÉS AUX RÉGIMES DE RETRAITE

Banque Degroof Petercam offre différents régimes de retraite, tant à cotisations définies qu'à prestations définies, dans le respect de la réglementation nationale ou des pratiques du secteur.

Pour les régimes à cotisations définies où l'engagement de la Banque consiste à verser le montant prévu à cet effet, ce dernier est comptabilisé en charge de l'exercice.

Les régimes à prestations définies sont les plans où la Banque a l'obligation de verser des contributions complémentaires aux régimes si ces derniers n'ont pas assez d'actifs pour éteindre les obligations envers le personnel pour ses services actuels et passés. Pour ces régimes, la charge imputée dans le compte de résultats est déterminée selon la méthode des unités de crédits projetées de manière à répartir le coût de la future

retraite sur la durée d'activité prévue du membre du personnel. Le complément éventuel des obligations de la Banque par rapport aux actifs détenus par les régimes fait l'objet d'une provision. Les écarts actuariels relatifs aux obligations et aux actifs des régimes résultant de la différence entre les hypothèses définies en début d'exercice et la réalité observée en fin d'exercice, se comptabilisent immédiatement et totalement dans les autres éléments du résultat global. Tous les calculs nécessaires sont effectués par un actuinaire indépendant.

AUTRES ENGAGEMENTS POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Certaines sociétés du groupe offrent une prise en charge totale ou partielle du coût d'une assurance « Soins de santé » aux membres du personnel sous contrat avec l'entreprise au moment de leur retraite. L'engagement estimé du groupe fait l'objet d'une provision pendant la durée d'activité des membres du personnel et est déterminé sur base d'une méthode similaire à celle utilisée pour les régimes de retraite à prestations définies. Les différents calculs sont également réalisés par un actuinaire indépendant.

AVANTAGES SUR CAPITAUX PROPRES

Des options sur actions sont octroyées à la direction et à certains employés. Le coût des services rendus est déterminé par rapport à la juste valeur des options sur actions et est comptabilisé progressivement sur la période d'acquisition des droits correspondant à la période de services rendus. La juste valeur des options est calculée soit sur base de techniques de valorisation Black and Scholes, soit sur base d'un modèle basé sur des simulations du type Least Square Monte-Carlo en fonction des caractéristiques spécifiques à chaque plan.

Dans le cadre de plans prévoyant un règlement en actions, la juste valeur utilisée est celle définie lors de l'acceptation finale des bénéficiaires. Par contre, le nombre d'options est mis à jour afin de tenir compte uniquement de celles qui seront probablement exercées. Conformément à l'IFRS 2, seuls les plans d'options sur actions prévoyant un règlement en actions émis après le 7 novembre 2002 sont pris en considération. La charge issue de ce traitement est prise en compte de résultats avec comme contrepartie les fonds propres.

Pour les plans prévoyant un règlement en espèces, la juste valeur est recalculée à chaque clôture en tenant compte des données de marché et du nombre d'options exerçables. La charge issue de cette réévaluation est prise en compte de résultats avec comme contrepartie la comptabilisation d'une dette.

3.13 Autres passifs

Les autres passifs regroupent notamment les avantages du personnel à court terme, les dividendes à payer, les charges à payer (hors intérêts), les produits à reporter et les autres dettes.

3.14 Capitaux propres

FRAIS D'ÉMISSION DE CAPITAL

Les frais d'émission de nouvelles actions qui ne sont pas liées à un regroupement d'entreprises, sont portés en diminution des capitaux propres nets de tout impôt y afférent.

DIVIDENDES

Les dividendes sur actions de l'exercice ne sont pas déduits des fonds propres à la date de clôture. Le montant du dividende proposé à l'assemblée générale est repris au sein du chapitre réservé aux événements postérieurs à la clôture.

ACTIONS PROPRES

Lorsque Banque Degroof Petercam ou une de ses filiales achète des actions propres, le prix d'acquisition est imputé directement en diminution des fonds propres. Les résultats générés lors de la vente d'actions propres sont également directement imputés en capitaux propres.

Les dividendes sur actions propres détenues par la Banque et ses filiales sont éliminés et donc, non compris dans le montant total de la distribution proposée.

AUTRES COMPOSANTS

Les autres éléments influençant les capitaux propres comme, entre autres, le traitement des plans d'options sur actions propres, la réévaluation à la juste valeur de certains instruments financiers, les écarts actuariels relatifs aux obligations et aux actifs des régimes résultant de la différence entre les hypothèses définies en début d'exercice et la réalité observée en fin d'exercice, les transactions entre actionnaires ou encore l'impact des devises étrangères ainsi que les traitements de consolidation, sont expliqués ci-avant au sein de leurs points respectifs.

3.15 Produits et charges d'intérêts

Les charges et produits d'intérêts sont comptabilisés au compte de résultats pour tous les instruments porteurs d'intérêts en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier ou, selon les cas, sur une période plus courte, afin d'obtenir la valeur comptable nette de l'instrument. Le calcul de ce taux inclut l'intégralité des commissions reçues ou payées y afférentes, les coûts de transaction et les primes ou décotes. Les coûts de transaction sont des coûts additionnels directement liés à l'acquisition, à l'émission ou à la vente d'un instrument financier.

Une fois que la valeur d'un actif financier a été diminuée suite à une perte de valeur, le produit d'intérêt continue à être comptabilisé au taux d'intérêt utilisé pour l'actualisation des flux de trésorerie futurs afin de déterminer le montant recouvrable.

Les charges et produits d'intérêts sur les dérivés détenus à des fins de transaction sont présentés sous la même rubrique (« Résultat net sur instruments financiers détenus à des fins de transaction ») que les fluctuations de la juste valeur.

Les intérêts courus sont enregistrés au bilan dans le même compte que l'actif ou le passif financier correspondant.

3.16 Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire à percevoir le paiement est établi.

3.17 Honoraires et commissions

Banque Degroof Petercam reconnaît en résultat des honoraires et commissions résultant de diverses prestations de services fournies à ses clients. La comptabilisation de ces honoraires et commissions est fonction de la nature de ces prestations.

Les commissions qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif d'un instrument financier sont généralement considérées pour la détermination de ce taux. Il s'agit notamment des commissions d'octroi de prêt et d'ouverture de crédit.

Les commissions rémunérant un service sur une période donnée sont étalées, au fur et à mesure que le service est rendu ou linéairement, sur la durée de l'opération génératrice de la commission. C'est le cas des commissions de gestion, d'administration, de services financiers, de droits de garde et autres prestations de services.

Les commissions d'engagement sur des lignes de crédit, pour autant qu'elles soient significatives et qu'il est probable que le client s'engage dans la convention de prêt, sont différées et comptabilisées comme un ajustement du taux d'intérêt effectif du prêt. Dans le cas contraire, elles sont prises en compte pro rata temporis sur la durée de l'engagement.

En ce qui concerne les commissions liées à la réalisation d'un acte important, telles que les commissions d'intermédiation, de placement, de performance et les courtages, elles sont différées et comptabilisées en résultat lors de l'exécution de cet acte.

3.18 Résultat de réévaluation ou de réalisation d'instruments financiers

Les résultats liés aux opérations à des fins de transaction comprennent tous les gains et pertes résultant des fluctuations de la juste valeur des actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction, ainsi que les produits et charges d'intérêts des dérivés non qualifiés d'instruments de couverture et toute inefficacité constatée dans une relation de couverture.

Les pertes et profits (non) réalisés (hors intérêts courus et dividendes) sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par biais du compte de résultats sont repris dans les résultats de réévaluation afférents à ces instruments.

Les gains et pertes réalisés sur la vente ou la cession d'instruments financiers qui ne sont pas désignés à la juste valeur par biais du compte de résultats ou détenus à des fins de transaction, sont enregistrés sous la rubrique « Résultat net sur instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats ».

3.19 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La notion de trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la caisse, les soldes disponibles auprès des banques centrales, les comptes à vue auprès des institutions de crédits et les prêts et créances aux institutions de crédit échéant à moins de trois mois à dater de leur date d'acquisition.

Banque Degroof Petercam présente les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles en utilisant la méthode indirecte, suivant laquelle le résultat net est ajusté des effets des transactions autres que de la trésorerie, de tout décalage ou régularisation d'entrées ou de sorties de trésorerie opérationnelle passées ou futures liées à l'exploitation et des éléments de produits ou de charges liés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

Les flux d'impôts, les intérêts perçus et les intérêts payés sont présentés en totalité avec les activités opérationnelles. Les dividendes perçus sont classés parmi les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles. Les dividendes versés sont enregistrés comme flux de trésorerie des activités de financement. Les instruments de capitaux propres inscrits dans le portefeuille « Actifs financiers disponibles à la vente » sont compris dans les activités opérationnelles.

4 Jugements et estimations utilisés dans la préparation des états financiers

L'élaboration des états financiers conformément aux normes IFRS oblige l'utilisation de jugements et d'estimations. Bien que la direction pense avoir pris en considération toutes les informations disponibles pour déterminer ces opinions et estimations, la réalité peut être différente et ces différences peuvent générer des impacts sur les états financiers.

Ces estimations et jugements concernent essentiellement les sujets suivants :

- la détermination des justes valeurs des instruments financiers non cotés ;
- la définition de la durée d'utilité et de la valeur résiduelle des immobilisations incorporelles et corporelles ;
- les hypothèses relatives à l'évaluation des engagements liés aux avantages postérieurs à l'emploi ;
- l'estimation du montant recouvrable des actifs dépréciés ;
- l'appréciation de l'obligation actuelle résultant d'événements du passé dans le cadre de la comptabilisation de provisions.

5 Gestion des risques

5.1 Principes généraux

La politique de gestion des risques du groupe a été définie par le comité de direction de la Banque, en accord avec la tolérance aux risques définie dans le modèle de capital économique (ICAAP¹) de la Banque et validée par le comité des risques.

Pour mettre en œuvre sa politique de gestion des risques, le comité de direction a délégué certaines de ses responsabilités aux comités suivants :

- Le comité *almac* est responsable pour le groupe de la gestion du bilan et du hors bilan afin de dégager une marge financière stable et suffisante dans les limites de risques acceptables. Il gère également le risque de liquidité consolidé.
- Le comité des crédits est responsable de l'octroi des nouvelles lignes de crédits et des nouvelles limites (sur opérations de marché) aux contreparties non bancaires. Il assure également la révision des lignes de crédits et limites existantes.
- Le comité limites est responsable pour le groupe de l'octroi des nouvelles limites pour tout type de produit aux contreparties de types bancaires et brokers. Il assure également la révision régulière des limites existantes.

Par ailleurs, la gestion quotidienne des risques et le contrôle du respect des limites sont assurés par le département de risk management. Celui-ci assure un suivi des risques de marché, de liquidité, de crédit et de contrepartie, de gestion de fortune et opérationnels.

5.2 Comprehensive assessment – Asset Quality Review (AQR) & stress test

En décembre 2014, la Banque Degroof a été ajoutée à la liste des banques significatives au niveau européen par la Banque centrale européenne. Elle est depuis soumise au contrôle prudentiel direct de la BCE.

La Banque a dès lors été soumise à l'exercice de *comprehensive assessment* durant l'année 2015. L'exercice a été effectué sur base des données au 31 décembre 2014. Bien que celui-ci ait porté exclusivement sur la Banque Degroof, ses résultats restent globalement valables pour Banque Degroof Petercam, étant donné l'absence d'activités de crédit et de positions pour compte propre chez Petercam.

Un exercice de *comprehensive assessment* se compose de deux parties : l'Asset Quality Review (AQR) et le stress test. L'Asset Quality Review consiste en une analyse approfondie des actifs (principalement les crédits) et des processus comptables de la Banque contrôlée. L'objectif est de s'assurer que le niveau de fonds propres de la Banque (ratio CET₁) reflète la réalité, et que toutes les provisions nécessaires ont bien été prises. L'exercice AQR résulte en une correction du ratio CET₁ (*adjusted CET₁*) qui est utilisé comme point de départ pour le stress test. Le stress test consiste quant à lui à s'assurer que la Banque disposera, même en cas de crise importante, d'un ratio CET₁ suffisant sur les trois années à venir. Deux scénarios (un premier appelé scénario de base qui simule une évolution normale des facteurs de marché, et un second appelé scénario défavorable qui simule une crise importante) sont appliqués aux résultats et au bilan de la Banque. Les seuils minima de ratio CET₁ à respecter sont de 8 % dans le scénario de base et de 5,5 % dans le scénario défavorable. Si une banque tombe en-dessous de ces seuils dans le stress test, elle dispose de neuf mois suivant la publication des résultats pour remédier à la situation.

¹ Internal Capital Adequacy Assessment Process.

La Banque a réussi cet exercice de *comprehensive assessment* avec une marge confortable. Elle n'est en effet que très faiblement impactée par le stress test et termine avec un CET1 largement supérieur aux exigences minimales réglementaires:

	Résultat de la Banque	Exigence minimale réglementaire
Scenario de base	17,8 %	8 %
Scenario défavorable	14,2 %	5,5 %

Ces excellents résultats confirment le faible risque du bilan de la Banque, la bonne gestion de ses risques ainsi que sa profitabilité.

5.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque que Banque Degroof Petercam ne puisse pas faire face à ses engagements financiers à leur échéance à un coût raisonnable.

La gestion de la liquidité a pour objectif principal d'assurer au groupe un financement suffisant, même dans des conditions très défavorables. La stratégie de liquidité au niveau consolidé est mise en œuvre par le comité almac, mensuellement, et la gestion au jour-le-jour a été déléguée aux départements de trésorerie des salles des marchés de Bruxelles et Luxembourg, sous la supervision du risk management.

Le risk management veille à ce que Banque Degroof Petercam puisse assurer sa liquidité dans tous les scénarios de crise, qu'il s'agisse d'une crise de liquidité de marché ou d'une crise de liquidité spécifique à Banque Degroof Petercam. Les hypothèses de ces scénarios sont réévaluées régulièrement. Les flux de trésorerie doivent rester positifs dans chacun des scénarios, qui sont suivis quotidiennement. Les scénarios de stress test internes sont complétés par les stress tests réglementaires de Bale III (LCR et NSFR).

Le modèle de liquidité de Banque Degroof Petercam peut se résumer comme suit :

- une large base de dépôts de la clientèle, provenant de plusieurs entités du groupe. À ce titre, la fusion entre la Banque Degroof et Petercam a contribué à renforcer la base de dépôts stables déjà importante de la Banque Degroof par l'apport des dépôts clients de Petercam ;
- une indépendance complète par rapport au financement interbancaire : la Banque n'a pas besoin de recourir au marché interbancaire pour se financer ;
- un « loan to deposit ratio » faible, ce qui exprime le fait que le montant des crédits octroyés est largement inférieur au total des dépôts de la clientèle ;
- des portefeuilles liquides et rapidement mobilisables par des opérations de repos auprès de la Banque centrale européenne.

Le tableau ci-après détaille les échéances de nos actifs et passifs¹. Le gap de liquidité est basé sur les maturités contractuelles. Le gap de liquidité corrigé est calculé en tenant compte de la capacité de mobiliser les portefeuilles obligataires² :

(en milliers EUR)

31.12.2015	À vue	Jusqu'à trois mois	De trois mois à un an	D'un à cinq ans	Plus de cinq ans
Actifs financiers					
Créances sur les établissements de crédit ³	2.061.222	350.571	0	0	0
Créances sur la clientèle	167.473	268.927	461.083	722.673	48.842
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	220.555	724.436	1.563.399	319.982
Dérivés	0	4.114.423	996.688	88.210	7.348
Dérivés de taux	0	1.671	6.223	15.674	7.348
IRS	0	1.671	6.223	15.668	7.348
Autres dérivés de taux	0	0	0	6	0
Dérivés de change	0	4.112.752	990.465	72.536	0
Total actif	2.228.695	4.954.476	2.182.207	2.374.282	376.172
Passifs financiers					
Dettes envers les établissements de crédit	82.397	5.715	0	0	0
Dettes envers la clientèle	5.774.219	477.401	121.691	2.277	1.878
Dettes subordonnées et emprunts obligataires	0	0	0	3.000	0
Dérivés	0	4.134.295	1.007.688	107.804	7.441
Dérivés de taux	0	6.765	14.878	35.332	7.441
IRS	0	6.765	14.878	35.318	7.441
Autres dérivés de taux	0	0	0	14	0
Dérivés de change	0	4.127.530	992.810	72.472	0
Garanties financières émises	0	93.131	0	0	0
Lignes de crédit confirmées	0	230.155	0	0	0
Total passif	5.856.616	4.940.697	1.129.379	113.081	9.319
Gap de liquidité	(3.627.921)	13.779	1.052.828	2.261.201	366.853
Prise en compte de la capacité de mise en repo du portefeuille obligataire	2.737.754	(189.939)	(796.605)	(1.423.814)	(327.397)
Gap de liquidité corrigé	(890.167)	(176.160)	256.223	837.387	39.456

¹ Les montants des actifs et passifs financiers incluent tous les flux, y compris les intérêts futurs.

² 84 % du portefeuille non-souverain et 100 % du portefeuille souverain sont considérés comme mobilisables rapidement via repo.

³ Y inclus les caisses et avoirs auprès de la banque centrale.

Annexes aux comptes consolidés

(en milliers EUR)

30.09.2014	À vue	Jusqu'à trois mois	De trois mois à un an	D'un à cinq ans	Plus de cinq ans
Actifs financiers					
Créances sur les établissements de crédit ¹	271.981	506.339	5.172	13.678	0
Créances sur la clientèle	180.855	247.795	285.633	803.893	54.997
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	85.277	257.091	1.829.688	300.381
Dérivés	0	5.253.656	830.266	162.530	3.588
Dérivés de taux	0	7.381	6.533	23.163	3.588
IRS	0	4.401	6.533	23.163	3.588
Autres dérivés de taux	0	2.980	0	0	0
Dérivés de change	0	5.246.275	823.733	139.367	0
Total actif	452.836	6.093.067	1.378.162	2.809.789	358.966
Passifs financiers					
Dettes envers les établissements de crédit	91.905	59.325	14.026	0	0
Dettes envers la clientèle	3.915.806	302.964	133.493	47.250	1.878
Dettes subordonnées et emprunts obligataires	0	0	41.201	3.000	0
Dérivés	0	5.223.339	836.864	190.133	3.169
Dérivés de taux	0	10.429	16.317	50.873	3.169
IRS	0	7.458	16.317	50.873	3.169
Autres dérivés de taux	0	2.971	0	0	0
Dérivés de change	0	5.212.910	820.547	139.260	0
Garanties financières émises	0	98.020	0	0	0
Lignes de crédit confirmées	0	261.059	0	0	0
Total passif	4.007.711	5.944.707	1.025.584	240.383	5.047
Gap de liquidité	(3.554.875)	148.360	352.578	2.569.406	353.919
Prise en compte de la capacité de mise en repo du portefeuille obligataire	2.153.966	(28.220)	(184.082)	(1.640.786)	(300.381)
Gap de liquidité corrigé	(1.400.909)	120.140	168.496	928.620	53.538

¹ Y inclus les caisses et avoirs auprès de la banque centrale.

(en milliers EUR)

30.09.2013	À vue	Jusqu'à trois mois	De trois mois à un an	D'un à cinq ans	Plus de cinq ans
Actifs financiers					
Créances sur les établissements de crédit ¹	439.319	8.014	3.003	7.188	12.293
Créances sur la clientèle	258.407	356.250	269.532	709.049	75.728
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	195.213	693.904	1.424.078	115.974
Dérivés	0	4.156.986	526.500	130.982	4.027
Dérivés de taux	0	18.208	6.636	33.834	4.027
IRS	0	3.115	6.636	33.826	4.027
Autres dérivés de taux	0	15.093	0	8	0
Dérivés de change	0	4.138.778	519.864	97.148	0
Total actif	697.726	4.716.463	1.492.939	2.271.297	208.022
Passifs financiers					
Dettes envers les établissements de crédit	126.631	289.935	28.720	0	0
Dettes envers la clientèle	3.152.257	491.281	185.705	6.993	1.998
Dettes subordonnées et emprunts obligataires	0	148	2.152	44.152	13.000
Dérivés	0	4.167.369	541.909	141.436	3.757
Dérivés de taux	0	20.358	20.447	44.318	3.757
IRS	0	5.265	20.447	44.270	3.757
Autres dérivés de taux	0	15.093	0	48	0
Dérivés de change	0	4.147.011	521.462	97.118	0
Garanties financières émises	0	86.969	0	0	0
Lignes de crédit confirmées	0	194.553	0	0	0
Total passif	3.278.888	5.230.255	758.486	192.581	18.755
Gap de liquidité	(2.581.162)	(513.792)	734.453	2.078.716	189.267
Prise en compte de la capacité de mise en repo du portefeuille obligataire	2.147.228	(168.936)	(612.094)	(1.261.604)	(104.594)
Gap de liquidité corrigé	(433.934)	(682.728)	122.359	817.112	84.673

Les actifs grevés du groupe Degroof Petercam représentent un total d'EUR 144 millions fin 2015 et constituent 1,8 % du total bilantaire.

Chaque montant détaillé ci-dessous doit être la valeur médiane des données trimestrielles relatives aux douze mois précédents. Cependant, suite à la fusion entre la Banque Degroof SA et Petercam SA et afin de mieux refléter la réalité économique, les chiffres détaillés ci-dessous ne concernent que le dernier trimestre de l'exercice.

Les actifs grevés de la Banque concernent uniquement des montants donnés en garantie dans le cadre d'opérations sur dérivés. Le tableau ci-dessous détaille les actifs selon qu'ils sont grevés ou non :

	Valeur comptable des actifs grevés	Juste valeur comptable des actifs grevés	Valeur comptable des actifs non grevés	Juste valeur comptable des non actifs grevés
Actifs du groupe Degroof Petercam	144.217	n/a	7.754.580	n/a
dont instruments de capitaux propres	0	0	97.572	97.572
dont titres de créance	74.721	74.721	2.920.459	2.922.700
dont autres actifs	0	n/a	740.520	n/a

Annexes aux comptes consolidés

Les garanties reçues par la Banque sont réparties dans le tableau suivant, en fonction du fait qu'elles sont grevées ou susceptibles de l'être :

(en milliers EUR)

	Juste valeur des sûretés grevées reçues ou des propres titres de créance grevés émis	Juste valeur des sûretés reçues ou des propres titres de créance émis pouvant être grevés
Sûretés reçues par le groupe Degroof Petercam	57.366	311.076
dont instruments de capitaux propres	0	0
dont titres de créance	0	311.076
dont autres actifs	0	0

La valeur comptable des passifs susceptibles d'entraîner des charges supplémentaires grevant les actifs ainsi que celle des actifs et garanties grevées associées sont repris dans le tableau ci-dessous :

(en milliers EUR)

	Passifs correspondants, passifs éventuels ou titres prêtés	Actifs, garanties reçues et titres de créance propres émis, autres que des obligations
Valeur comptable des passifs financiers sélectionnés	86.684	201.583

Il est important de noter que la Banque n'a pas de programme d'obligations sécurisées (Covered Bonds). Ses principales sources d'actifs grevés sont liées à ses activités sur le marché du repo ou au collatéral échangé pour couvrir les expositions sur instruments dérivés.

Dans ce cadre, le collatéral mis en gage résulte en partie du collatéral reçu par d'autres contreparties avec lesquelles la Banque est active sur le marché des dérivés.

5.4 Risque de marché

5.4.1 Politique

Les risques de marché sont les risques d'évolution défavorable des facteurs de marché (taux d'intérêt, cours des actions, cours de change, etc.) affectant la valeur des positions pour compte propre de la Banque.

Les activités de trésorerie, de change, de liquidity providing en actions et d'intermédiation en options sont suivies quotidiennement au moyen d'indicateurs tels que la Value-At-Risk (VAR), la sensibilité au taux d'intérêt, des analyses de scénarios, la sensibilité des options (delta, gamma, vega, etc.) et plus simplement, les volumes nominaux.

Ces activités se comparent aux limites fixées par le comité de direction et se caractérisent par des encours d'importance réduite par rapport aux fonds propres.

5.4.2 Risques de marché à court terme

5.4.2.1 Risque de taux d'intérêt

L'activité principale de la Banque en gestion de taux d'intérêt à court terme est la gestion de sa trésorerie. Cette activité est complétée par une activité réduite en intermédiation obligataire.

Au niveau quotidien, le risk management suit le risque de taux via deux indicateurs :

- la Value Basis Point (« VBP ») par rapport aux limites attribuées à l'activité de trésorerie par le comité almac ;
- la VAR historique.

5.4.2.2 Risque de change

Il s'agit essentiellement de la couverture du risque de change généré par tous les départements de la Banque et d'intermédiation pour des institutionnels, principalement des OPC.

Les indicateurs utilisés pour suivre le risque de change quotidien sont :

- les limites fixées en termes de nominal ;
- la VAR historique.

5.4.2.3 Risque actions & options

Les indicateurs utilisés pour suivre le risque actions quotidien sont :

- les limites fixées en termes de nominal ;
- la VAR historique.

En ce qui concerne les options, les risques sont suivis selon différents indicateurs, principalement la sensibilité aux mouvements des principaux facteurs sous-jacents (delta, gamma et vega) et la Value-At-Risk.

Tableau de synthèse des indicateurs de sensibilité des activités de marché à court terme :

(en milliers EUR)

2015		31.12.2015	Moyenne	Minimum	Maximum
Risque de taux	VBP	(100,90)	(56,00)	(23,20)	(100,90)
Risque de change	Nominal	1.007,00	1.605,00	353,00	3.595,00
	VAR 99 %	39,10	35,57	8,39	80,87
Risque actions	Nominal	500,00	1.342,00	400,00	2.300,00
	VAR 99 %	25,30	61,44	18,23	113,50
Risque options	Delta équivalent	0,00	0,00	0,00	0,00
	VAR 99 %	0,00	0,00	0,00	0,00

2014		30.09.2014	Moyenne	Minimum	Maximum
Risque de taux	VBP	(37,80)	(47,40)	(25,40)	(73,70)
Risque de change	Nominal	1.779,00	2.387,00	892,00	4.812,00
	VAR 99 %	17,24	45,18	1,66	96,33
Risque actions	Nominal	100,00	1.545,00	100,00	2.400,00
	VAR 99 %	11,29	51,19	2,00	92,59
Risque options	Delta équivalent	0,00	0,00	0,00	0,00
	VAR 99 %	0,00	0,00	0,00	0,00

2013		30.09.2013	Moyenne	Minimum	Maximum
Risque de taux	VBP	(79,40)	(74,10)	(60,90)	(86,90)
Risque de change	Nominal	1.720,00	2.071,00	939,00	3.671,00
	VAR 99 %	31,85	32,86	6,04	66,70
Risque actions	Nominal	0,00	1.287,00	0,00	5.100,00
	VAR 99 %	2,00	62,73	2,00	187,54
Risque options	Delta équivalent	0,00	0,00	0,00	0,00
	VAR 99 %	0,00	0,00	0,00	0,00

5.4.3 Long terme

5.4.3.1 Risque de taux d'intérêt

Il s'agit du risque financier issu de l'impact d'une variation des taux d'intérêt sur la marge d'intérêt et sur la juste valeur des instruments de taux.

Ce risque est géré mensuellement au comité almac à l'aide d'une norme définie en termes de duration gap. Cette norme a été construite sur base de la perte maximale acceptable en cas de hausse des taux de 1 %, allouée par le comité de direction à l'activité de transformation du groupe. Celle-ci inclut tous les postes du bilan¹ et donc également les positions de trésorerie.

En complément, conformément à Bâle II, un stress test compare la perte qui serait enregistrée en capitaux propres en cas de hausse parallèle des taux de 2 %. Le résultat de ce test s'établit à 10 % des fonds propres utiles au 31 décembre 2015.

Cette analyse est complétée par un suivi en Value Basis Point, qui ne prend en compte que les éléments sensibles au risque de taux, toutes échéances confondues.

La perte en cas de hausse des taux de 1 % s'élevait à :

(en milliers EUR)

2015	
Au 31.12.2015	23.448
Moyenne de la période	23.054
Maximum de la période	25.528
Minimum de la période	20.503
2014	
Au 30.09.2014	25.500
Moyenne de la période	24.800
Maximum de la période	27.600
Minimum de la période	22.400
2013	
Au 30.09.2013	27.600
Moyenne de la période	20.700
Maximum de la période	27.700
Minimum de la période	16.500

5.4.3.2 Risque actions

Le risque actions à long terme est le risque que la valeur des fonds propres de la Banque diminue suite à la baisse de cours des actions détenues au sein du portefeuille d'actions pour compte propre de la Banque.

Ce risque a fortement diminué cette dernière année suite à l'opération de scission partielle (préalable à la fusion des groupes Degroof et Petercam) par laquelle la Banque Degroof a transféré ou vendu une partie importante (plus de 80%) de ce portefeuille d'actions en faveur d'une nouvelle société (Degroof Equity).

Valeur de marché du portefeuille d'actions pour compte propre :

(en milliers EUR)

Position	
31.12.2015	50.958
30.09.2014	312.450
30.09.2013	343.372

¹ Les postes dont la duration ne peut être calculée, tels que les actions, comptes à vue, etc. font l'objet d'une hypothèse.

L'effet sur les fonds propres de la Banque d'un mouvement des cours des actions détenues est le suivant (toutes autres choses étant égales par ailleurs) :

(en milliers EUR)

Marchés ou indices pertinents ^z	Mouvement	Impact sur les fonds propres		
		31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
Bel 20	10 %	0	1.145	1.061
Autres valeurs belges	10 %	758	12.301	22.813
Autres valeurs européennes	10 %	588	9.032	5.320
Reste du monde	10 %	3.750	8.768	5.143

5.5 Risque de crédit

5.5.1 Le risque de crédit est le risque de perte suite au non respect par une contrepartie (professionnelle, institutionnelle, corporate, privée, etc.) de ses obligations contractuelles dans les temps.

Ce risque est suivi quotidiennement.

En ce qui concerne les limites de contrepartie, les expositions sont calculées en fonction des évolutions de la valeur de marché, à laquelle est rajouté un coefficient (« add-on ») reflétant le risque d'évolution future de celle-ci, et comparées aux limites octroyées par le comité limites et le comité des crédits.

5.5.2 En matière de crédit proprement dit, le risque est suivi en nominal.

Le tableau ci-dessous détaille les expositions (exprimées en nominal, sans déduction des garanties reçues) par type de contrepartie :

(en milliers EUR)

31.12.2015	Contrepartie	Valeur comptable	Risque de crédit	Garanties
Créances sur les établissements de crédit	a	859.828	859.828	0
Créances sur la clientèle	b	1.890.125	1.890.125	1.795.236
Obligations et autres titres à revenu fixe		2.995.180	2.995.180	0
Émetteurs publics	e	1.224.730	1.224.730	0
Autres émetteurs : banques	c+e	1.086.974	1.086.974	0
Autres émetteurs : sociétés commerciales	d+e	683.476	683.476	0
Actions, part et autres titres à revenu variable		97.572	97.572	0
Dérivés		99.465	71.077	15.046
Garanties financières émises		93.131	93.131	33.423

(en milliers EUR)

30.09.2014	Contrepartie	Valeur comptable	Risque de crédit	Garanties
Créances sur les établissements de crédit	a	651.184	651.184	0
Créances sur la clientèle	b	1.820.874	1.820.874	1.745.411
Obligations et autres titres à revenu fixe		2.488.033	2.488.033	18.638
Émetteurs publics	e	996.242	996.242	0
Autres émetteurs : banques	c+e	841.041	841.041	0
Autres émetteurs : sociétés commerciales	d+e	650.750	650.750	18.638
Actions, part et autres titres à revenu variable		359.835	359.835	0
Dérivés		148.361	111.133	7.491
Garanties financières émises		104.045	104.045	77.196

^z Ayant un impact sur la valeur du portefeuille.

Annexes aux comptes consolidés

(en milliers EUR)

30.09.2013	Contrepartie	Valeur comptable	Risque de crédit	Garanties
Créances sur les établissements de crédit	a	207.414	207.414	0
Créances sur la clientèle	b	1.847.299	1.847.299	1.473.815
Obligations et autres titres à revenu fixe		2.423.500	2.423.500	18.639
Émetteurs publics	e	1.054.531	1.054.531	0
Autres émetteurs : banques	c+e	603.830	603.830	0
Autres émetteurs : sociétés commerciales	d+e	765.139	765.139	18.639
Actions, part et autres titres à revenu variable		391.247	391.247	0
Dérivés		77.969	52.890	13.862
Garanties financières émises		86.969	86.969	64.136

Le risque de crédit tient compte des possibilités de compensation des expositions en dérivés avec des contreparties ayant signé des contrats ISDA.

Les garanties reçues sont comptabilisées à la valeur de marché et sont limitées à l'encours des prêts concernés.

On peut distinguer cinq catégories de crédits au sein du groupe :

a) L'octroi de limites pour les contreparties bancaires

L'octroi de limites, notamment pour dépôts interbancaires, est centralisé au niveau du groupe et repose sur l'octroi et la révision de limites par le comité limites qui rassemble, sur une base mensuelle, des responsables de Bruxelles et de Luxembourg.

Au 31 décembre 2015, le montant des créances sur les établissements de crédit est composé principalement de comptes à vue (509 millions) et d'opérations de cession-rétrocession (301 millions).

b) L'octroi de crédits à la clientèle pour les contreparties non bancaires

Cette activité est essentiellement constituée de crédits gagés. Approximativement 90 % de l'encours crédit consolidé de la Banque est assorti de sûretés réelles (principalement des portefeuilles titres diversifiés soumis à des ratios de couverture fixes définis en fonction de la composition du portefeuille gagé, dans une moindre mesure, des titres non cotés et de l'immobilier).

c) Le portefeuille de placement bancaire

Ce portefeuille de placement a été constitué pour répondre à des besoins de emploi en trésorerie et correspond à approximativement 16 % du total de la trésorerie du groupe réinvesti.

Ce portefeuille est constitué principalement de covered bonds de rating AAA et, dans une bien moindre mesure, d'obligations non sécurisées de rating moyen AA émises principalement par des contreparties bancaires de l'Union européenne.

Répartition des obligations du portefeuille de placement bancaire par rating :

(en %)

Rating	Proportion
AAA	97 %
AA	2 %
A	1 %
BBB	0 %

d) Les « Corporate Portfolios »

Ce poste est composé :

- du « corporate portfolio » du département crédits, c'est-à-dire un portefeuille de titrisations européennes à taux flottant, afin de répondre aux besoins de remploi de la trésorerie. Ce portefeuille est en « run-off » (la Banque ne procède plus à de nouveaux achats) et s'élève à environ EUR 30 millions. Le portefeuille s'amortit rapidement, à la fois en raison de l'arrivée à maturité d'une série de positions mais aussi de par la nature amortissable de la grande majorité des titres qui le composent.
- du portefeuille de placement, démarré en 2012, qui investit en obligations corporate à court terme (3 à 4 ans). Les obligations sont réparties entre une enveloppe d'émetteurs de bonne qualité (rating moyen A) européens, qui s'élève à EUR 200 millions, et un portefeuille « high yield » dont l'encours s'élève à EUR 197 millions (dont EUR 30 millions dans le fonds Degroof Bonds Corporate EUR et EUR 5 millions dans le fonds II Belgian Credit Opp I Hedged Dis).

Répartition des obligations des « corporate portfolios » par rating (hors fonds) :

Rating	Proportion
AAA	0 %
AA	10 %
A	42 %
BBB	36 %
< BBB ou sans rating	12 %

e) Le portefeuille d'obligations souveraines et bancaires avec garantie d'État

Ce poste est constitué d'obligations d'État, d'obligations supranationales et d'obligations bancaires bénéficiant d'une garantie d'un État de l'Union européenne, essentiellement belges et des pays limitrophes.

Répartition des obligations souveraines ou garanties par l'Etat par rating :

Rating	Proportion
AAA	33 %
AA	21 %
A	7 %
BBB	39 %

5.5.3 Exposition géographique

Au niveau géographique, la Banque a peu d'exposition sur les pays « émergents » et concentre son activité sur l'Union européenne, principalement sur la Belgique et les pays limitrophes ou des institutions supranationales. La Banque détient également un portefeuille d'obligations italiennes et espagnoles, mais celles-ci sont quasi exclusivement à maturité courte (1 an en moyenne).

5.5.4 Créances douteuses

Les pertes réalisées sur le portefeuille de crédit sont faibles, comme le montre le tableau suivant (qui doit se lire en cumulé depuis dix ans sur les dossiers non clôturés) :

	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
Créances douteuses	47.102	34.860	39.099
Réductions de valeurs actées	(29.077)	(21.844)	(17.193)
Créances douteuses après réduction de valeur	18.025	13.016	21.906

Annexes aux comptes consolidés

Tous les dossiers de crédit sont revus individuellement au moins une fois par an. Une réduction de valeur est comptabilisée individuellement pour les dossiers présentant un risque de pertes pour la Banque.

Le tableau ci-après fournit par ailleurs de plus amples informations relatives aux créances sur la clientèle pour lesquelles aucune réduction de valeur n'a été comptabilisée :

(en milliers EUR ; en %)

	31.12.2015	
Créances pour lesquelles aucune réduction de valeur n'a été actée et qui ne présentent aucun solde échu impayé	1.571.023	93 %
Créances pour lesquelles aucune réduction de valeur n'a été actée, mais qui présentent un solde échu impayé	72.934	4 %
– créances avec solde échu non payé ≤ 30 jours	24.184	
– créances avec solde échu non payé > 30 jours et ≤ 60 jours	5.212	
– créances avec solde échu non payé > 60 jours et ≤ 90 jours	15.722	
– créances avec solde échu non payé > 90 jours et ≤ 180 jours	4.742	
– créances avec solde échu non payé > 180 jours et ≤ 1 an	15.995	
– créances avec solde échu non payé > 1 an	7.079	
Créances pour lesquelles une réduction de valeur (partielle ou totale) a été actée	47.102	3 %

Dans le tableau ci-dessus, une créance est considérée comme échue (impayée) lorsque la contrepartie a omis de procéder à un paiement à son échéance contractuelle, peu importe la raison de ce retard, le montant impayé ou encore le nombre de jours de retard (un actif est considéré comme échu dès le premier jour de retard de paiement). Ceci ne signifie pas que la contrepartie ne paiera pas, mais que diverses actions pourraient, le cas échéant, être déclenchées (renégociation du crédit, procédures légales, réalisation des sûretés mises en garantie, etc.).

Les crédits renégociés en raison de difficultés financières de l'emprunteur (crédits forborne), qui se traduisent par une restructuration ou une renégociation des termes et des conditions du contrat, restent rares. Au 31 décembre 2015, ces crédits ne concernent que EUR 23 millions de l'encours total des crédits accordés par la Banque. Parmi ces EUR 23 millions, EUR 7 millions ont fait l'objet d'une réduction spécifique. Le solde reste performant (pas de solde échu de plus de 90 jours) et/ou est garanti par suffisamment de collatéral.

Pour les crédits non dépréciés individuellement, une provision collective pour pertes subies mais non déclarées (Incurred But Not Reported – IBNR) a toutefois déjà été prévue et comptabilisée. L'objectif de cette provision collective, qui s'élève à un total de EUR 4,1 millions, est de couvrir les risques de crédit qui pourraient surgir dans les portefeuilles de crédits concernés (mais qui ne se sont pas encore manifestés par un statut de défaut). Cette provision est déterminée en regroupant les crédits de la Banque dans des portefeuilles homogènes, et en se basant sur un historique de défauts et de pertes pour chacun de ces portefeuilles. La méthodologie utilisée par la Banque est basée sur une approche combinant des probabilités de défaut et des probabilités de pertes (en cas de défaut) par portefeuille. La méthodologie et les hypothèses sous-jacentes sont revues régulièrement afin de réduire les éventuelles différences entre les estimations de pertes et les pertes réelles.

5.6 Risque de gestion de fortune

Le risque de gestion de fortune est le risque financier issu d'un éventuel manque de cohérence ou d'une prise de risque excessive dans les stratégies de gestion poursuivies dans l'ensemble du groupe.

Ce risque est suivi au sein de chaque entité par les départements de contrôle respectifs, ainsi qu'au niveau consolidé, via des données agrégées. Les contrôles portent sur le respect des contraintes de gestion fixées aussi bien par le client que par le comité de direction du groupe¹, ainsi que sur le suivi des performances. La cohérence des contrôles et des principes de gestion à travers les différentes filiales est assurée par le risk management du groupe.

¹ Notamment en matière de diversification, d'equity ratio et de produits autorisés en gestion.

5.7 Risque opérationnel

La mission principale de l'équipe « Operational Risk Management » est d'identifier les différents risques opérationnels auxquels est confrontée la Banque et de s'assurer que ceux-ci sont gérés de manière adéquate.

Les incidents opérationnels sont remontés et répertoriés au niveau de bases de données qui permettent à l'équipe de tirer des statistiques, ainsi que des conclusions sur les incidents opérationnels et leurs origines éventuelles. Enfin, l'équipe s'assure de la mise en place de solutions pérennes avec les différents départements opérationnels lorsque requis.

Parallèlement au suivi des risques, le département est également amené à fournir son avis et conseille la Banque et ses différents métiers dans l'établissement des règles de contrôle interne, dans l'analyse de différents dossiers stratégiques et/ou opérationnels (nouveaux produits, nouvelles procédures, etc.).

5.8 Gestion du capital

Les objectifs primordiaux de la gestion du capital de Banque Degroof Petercam sont de s'assurer que la Banque répond aux exigences réglementaires et de conserver un niveau de capitalisation compatible avec le niveau d'activité et les risques courus.

Le calcul des exigences en fonds propres réglementaires selon le règlement européen concernant les exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit (Bâle III) est utilisé depuis le 31 mars 2014. Pour rappel, le choix de la Banque s'est porté sur :

- l'approche de base pour évaluer l'exigence en fonds propres requise par le risque opérationnel ;
- l'approche standard basée sur les notations externes pour le risque de crédit ;
- l'approche standard pour le risque de marché.

Fonds propres réglementaires :

(en milliers EUR ; en %)

	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013 ²
Fonds propres Tier 1	468.281	427.925	407.679
Fonds propres Tier 2	0	5.927	88.902
Volume pondéré des risques	2.913.940	2.838.056	3.046.436
Ratio CRD	16,07 %	15,29 %	16,30 %
Ratio Tier I	16,07 %	15,08 %	13,38 %

L'évolution des fonds propres réglementaires par rapport à l'exercice précédent est caractérisée par les éléments suivants :

- le profil de risque de la Banque s'est amélioré dans le sens où l'exigence en fonds propres est restée stable malgré l'augmentation très importante du total bilantaire issue de l'augmentation de l'activité de la Banque et de la fusion avec Petercam ; cette stabilité s'explique par deux phénomènes compensatoires : d'une part, une augmentation du risque opérationnel lié à une augmentation du chiffre d'affaires suite à la fusion et d'autre part, une diminution du risque de crédit dû au désinvestissement dans des titres d'instruments de capitaux propres et des titres sans notation ou avec notation faible, combiné à un investissement dans des titres ou opérations à risque très limité comme le placement auprès des banques centrales ;
- les fonds propres Tier 1 ont augmenté essentiellement suite à l'incorporation du résultat de l'exercice après déduction du dividende et de l'impact positif issu de l'application de l'IAS19 révisée (imposant la reconnaissance en fonds propres des écarts actuariels liés à l'évaluation de nos obligations en matière d'avantages au personnel postérieurs à l'emploi) partiellement compensé par un impact négatif limité des autres mouvements significatifs liés à l'opération de fusion ;
- les fonds propres Tier 2 sont réduits à néant en raison du remboursement de l'emprunt subordonné arrivé à l'échéance.

² Ces chiffres sont établis sur base de la retranscription belge de la directive européenne en matière d'exigences en fonds propres des établissements de crédit (Bâle II).

La combinaison de ces éléments se traduit par un ratio CRD de 16,07 % et un ratio Tier 1 identique, ce qui est largement supérieur aux exigences réglementaires. Ce chiffre tient compte de la distribution de dividende prévue.

Conformément à la réglementation en vigueur, cette gestion comptable des fonds propres est complétée par une gestion économique du capital, au sein d'un modèle ICAAP. À travers ce modèle, la Banque vérifie l'adéquation de ses fonds propres avec les besoins découlant des risques résultant de ses différentes activités. Elle s'assure aussi que ceux-ci restent suffisants pour les trois années à venir, et ceci dans différents scénarios, allant de la réalisation de nos budgets à des crises de marché importantes.

6 Périmètre de consolidation

6.1 Liste des principales filiales de Banque Degroof Petercam au 31 décembre 2015

Dénomination	Siège	(en %) Fraction du capital détenue	Activité
Degroof Petercam Capital Markets SA	Rue de Lisbonne 44 – 75008 Paris	100	Autre établissement financier
Degroof Petercam Finance SA	Rue de Lisbonne 44 – 75008 Paris	100	Autre établissement financier
Degroof Petercam Finance Lyon SA	Rue de la République 17 – 69002 Lyon	100	Autre établissement financier
Degroof Petercam Gestion SA	Rue de Lisbonne 44 – 75008 Paris	100	Autre établissement financier
Degroof Petercam Immobilier SARL	Rue de Lisbonne 44 – 75008 Paris	100	Autre entreprise
Banque Degroof Luxembourg SA	Rue Eugène Ruppert 12 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	99,96	Établissement de crédit
Banque Degroof Petercam France SA	Rue de Lisbonne 44 – 75008 Paris	100	Établissement de crédit
Banque Degroof Square Invest SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre établissement financier
Compagnie Financière Degroof Petercam SA	Rue de Lisbonne 44 – 75008 Paris	100	Autre établissement financier
Cobimmo SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre entreprise
Degroof Asset Management Ltd	6/F Alexandra House 16 Chater Road Central Hong Kong	89,96	Autre établissement financier
Degroof Corporate Finance SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre établissement financier
Degroof Finance SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre établissement financier
Degroof Fund Management Company SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre établissement financier
Degroof Gestion Institutionnelle Luxembourg SA	Rue Eugène Ruppert 12 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	99,96	Autre établissement financier
Degroof Holding Luxembourg SA	Rue Eugène Ruppert 12 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	100	Autre établissement financier
Degroof Structured Finance SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre établissement financier
DS Lux SA	Rue Eugène Ruppert 12 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	99,96	Autre établissement financier
Fitech Systems SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre entreprise
Guimard Investissements SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre établissement financier
Heaven Services SA	Rue Eugène Ruppert 14 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	99,96	Autre entreprise
Imofig SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre entreprise
Industrie Invest SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre établissement financier
Industrie Invest 2 SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre établissement financier
Invest House SA	Rue Eugène Ruppert 12 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	99,96	Autre établissement financier
Investment Company of Luxembourg SA	Rue Eugène Ruppert 12 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	99,96	Autre établissement financier
Messine Holding SA	Rue de Lisbonne 44 – 75008 Paris	100	Autre établissement financier
Monceau M SA	Rue de Lisbonne 44 – 75008 Paris	100	Autre établissement financier
Overseas Investments Company SA	Rue Eugène Ruppert 12 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	99,96	Autre établissement financier
Petercam Banque Privée (Suisse) SA	Route de l'Aéroport 31 – 1218 Le Grand-Saconnex	100	Établissement de crédit
Petercam Institutional Asset Management SA	Place Saint Gudule 19 – 1000 Bruxelles	100	Autre établissement financier
Petercam Institutional Asset Management Luxembourg SA	Rue Pierre d'Aspelt 1A – 1142 Luxembourg	100	Autre établissement financier
Petercam Institutional Bonds SA	Place Saint Gudule 19 – 1000 Bruxelles	100	Autre établissement financier
Petercam Participations SA	Route de l'Aéroport 31 – 1218 Le Grand-Saconnex	100	Autre établissement financier
Petercam Luxembourg SA	Rue Pierre d'Aspelt 1A – 1142 Luxembourg	100	Autre établissement financier
Petercam Services SA	Place Saint Gudule 19 – 1000 Bruxelles	100	Autre établissement financier
3P (L) SARL	Rue Pierre d'Aspelt 1A – 1142 Luxembourg	100	Autre établissement financier
PrivatBank Degroof, S.A.U.	Avenida Diagonal 464 – 08006 Barcelona	100	Établissement de crédit
PrivatBank Patrimonio, S.A.U., S.G.I.I.C	Avenida Diagonal 464 – 08006 Barcelona	100	Autre établissement financier
Promotion Partners SA	Rue Eugène Ruppert 12 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	99,96	Autre établissement financier
Société de Participations et d'Investissements Luxembourgeoise SA	Rue Eugène Ruppert 12 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	99,96	Autre établissement financier

6.2 Liste des principales entreprises associées à Banque Degroof Petercam au 31 décembre 2015

Dénomination	Siège	(en %) Fraction du capital détenue	Activité
BDG & Associés	244, rue Saint-Jacques Ouest bureau 51 Montréal QC H2Y 1L9 – Canada	45	Autre établissement financier
Landolt & Cie SA	Chemin de Roseneck 6 – 1006 Lausanne	24,99	Établissement de crédit
Le Cloître SA	Rue Eugène Ruppert 14 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	33,58	Autre entreprise
Promotion 777 SA	Rue Sigismond 17 – 2537 Luxembourg	33,98	Autre entreprise
Seniorenresidenz Berdorf SA	Rue de Mamer 50A – 8280 Kehlen	49,98	Autre entreprise
Stairway to Heaven SA	Rue Eugène Ruppert 12 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	47,98	Autre établissement financier

6.3 Changements significatifs du périmètre de consolidation lors de cet exercice

Dans le cadre de la nouvelle gouvernance définie par la direction, la Banque a décidé de réorganiser ses filiales en France. Cette décision s'est concrétisée par le rachat aux actionnaires minoritaires de leur part dans la société Compagnie Financière Degroof Petercam.

Un versement d'un montant de EUR 3 millions a généré l'extinction du contrat d'option conclu précédemment avec ces actionnaires minoritaires. Par la suite, les sociétés Aforge Degroof Courtage, Aforge Patrimoine et Aforge Degroof Family Office ont été absorbées par Banque Degroof Petercam France sans impact significatif sur les comptes annuels.

De plus, les sociétés françaises Aforge Gestion et Degroof Gestion ont fusionné en une société dénommée Degroof Petercam Gestion sans impact significatif sur les comptes annuels.

FUSION BANQUE DEGROOF ET PETERCAM

La fusion entre la Banque Degroof SA|NV et Petercam SA|NV (« Petercam ») donne naissance à l'institution financière indépendante de référence en Belgique « Banque Degroof Petercam SA|NV » avec une position de premier plan dans ses quatre métiers (banque privée, gestion institutionnelle, investment banking et asset services). Annoncée fin janvier 2015, la fusion s'est concrétisée le 20 mai 2015 par la signature d'un traité de fusion clôturé le 1^{er} octobre 2015 par la passation devant notaire de l'acte de fusion et la tenue à la même date des assemblées générales respectives approuvant la transaction.

La fusion se traduit légalement par l'absorption de l'intégralité du patrimoine de Petercam (société absorbée) par la Banque Degroof (société absorbante) en contrepartie de l'émission d'actions nouvelles au bénéfice des actionnaires de Petercam sur base d'une parité de 70 % Banque Degroof et 30 % Petercam, soit un nombre de 3.158.728 actions nouvelles émises par la Banque Degroof.

Dans la mesure où il s'agit d'une fusion, aucun intérêt minoritaire (participation ne donnant pas le contrôle) ne résulte de la transaction dans les états financiers consolidés de Banque Degroof Petercam.

Conformément à la norme IFRS 3, la fusion est un regroupement d'entreprises dans lequel Petercam constitue l'entreprise acquise dont les actifs et passifs identifiables sont donc évalués à la juste valeur à la date d'acquisition (1^{er} octobre 2015).

La différence entre la contrepartie transférée par la Banque Degroof pour obtenir le contrôle de Petercam (c'est-à-dire la juste valeur des actions nouvelles émises par la Banque Degroof) et l'actif net de Petercam ainsi réévalué à la juste valeur représente le goodwill.

La juste valeur en date d'acquisition des 3.158.728 actions nouvelles émises par la Banque Degroof s'élève à EUR 411.770 milliers et se fonde sur la valeur conventionnelle fixée entre les parties, elle-même supportée par plusieurs valorisations externes.

La juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables assumés par la Banque Degroof à la date d'acquisition ainsi que le montant du goodwill qui résulte de la différence avec la contrepartie transférée sont présentés dans le tableau ci-après.

Bien que l'évaluation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés ait déjà fait l'objet d'un exercice approfondi, ces valeurs ainsi que le goodwill qui en résulte ont été déterminés sur une base provisoire. Banque Degroof Petercam dispose en effet d'une période d'un an à compter de la date d'acquisition pour finaliser la comptabilité d'acquisition.

(en milliers EUR)

	Juste valeur
Trésorerie, comptes à vue auprès des banques centrales et autres dépôts sur demande	1.254.889
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	9.548
Actifs financiers disponibles à la vente	11.994
Prêts et créances	85.833
Immobilisations corporelles	3.073
Immobilisations incorporelles	106.861
Actifs d'impôts différés	13.257
Autres actifs	18.356
Total actif	1.503.811
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	4.904
Dettes	1.244.861
Provisions	22.428
Passifs d'impôts différés	34.364
Autres passifs	18.744
Total passif	1.325.301
Actif net acquis	178.510
Contrepartie transférée (juste valeur des actions émises)	411.770
Goodwill	233.260

Les principaux ajustements portent sur les immobilisations incorporelles et concernent les relations et contrats de Petercam avec sa clientèle dans le cadre de l'activité de banque privée, soit EUR 72.797 milliers en gestion discrétionnaire et EUR 9.044 milliers en gestion non-décrétionnaire, et dans le cadre de l'activité de gestion institutionnelle, soit EUR 24.811 milliers. Ces immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilité qui oscille entre 5 et 10 années. Par ailleurs, un actif est comptabilisé pour un montant de EUR 8.213 milliers pour des honoraires à recevoir à court terme. Au niveau du passif, un passif d'impôts différés net de EUR 33.831 milliers a été comptabilisé sur les différences temporelles résultant de ces ajustements.

Par ailleurs, la juste valeur des prêts et créances présentées dans le tableau ci-après correspond aux montants contractuels bruts à recevoir car il n'y a pas lieu de constater une perte de valeur sur ces actifs.

Le goodwill provisoire de EUR 233.260 milliers représente principalement les synergies attendues de la fusion ainsi que la main d'œuvre qualifiée de Petercam. Le goodwill n'est pas déductible fiscalement.

Suite à la fusion opérationnelle de certaines activités dès le 1er octobre 2015 (date d'acquisition), la contribution de Petercam SA au produit net consolidé et au bénéfice net consolidé de l'exercice depuis la date d'acquisition ne peut être déterminée avec précision.

En date d'acquisition, l'impact de la fusion sur l'état consolidé des flux de trésorerie est positif et correspond à la trésorerie de Petercam acquise. En effet, la contrepartie transférée pour obtenir le contrôle de Petercam est exclusivement en actions nouvelles et est donc sans effet sur la trésorerie.

Le montant des frais connexes à l'acquisition s'élève à EUR 14.400 milliers et a été comptabilisé immédiatement en charges, essentiellement sous la ligne « Frais généraux et administratifs » du compte de résultats.

Annexes aux comptes consolidés

INFORMATIONS PRO-FORMA¹

Si les exercices comptables avaient correspondu aux années civiles 2014 et 2015, l'état consolidé du résultat global aurait été le suivant :

(en milliers EUR)

	2015	2014
Produits d'intérêts	52.867	64.334
Charges d'intérêts	(7.854)	(9.747)
Dividendes	5.023	10.943
Commissions perçues	509.110	456.066
Commissions versées	(136.783)	(121.381)
Résultat net sur les instruments financiers détenus à des fins de transaction	20.586	(4.087)
Résultat net sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats	(82)	15.498
Résultat net sur les instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	63.789	54.900
Autres résultats opérationnels nets	(14.102)	20.743
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	(121)	1.075
Produit net	492.433	488.344
Frais de personnel	(213.496)	(199.080)
Frais généraux et administratifs	(134.789)	(100.133)
Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	(11.502)	(8.150)
Dépréciations nettes sur actifs	(22.033)	(39.810)
Résultat avant impôts	110.613	141.171
Charge d'impôts	(14.580)	(34.866)
Bénéfice net	96.033	106.305
<i>Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société mère</i>	96.127	110.876
<i>Bénéfice net attribuable aux intérêts minoritaires</i>	(94)	(4.571)
Effet des réestimations sur régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	10.993	(8.781)
Total des autres éléments du résultat global ne pouvant pas être reclassés ultérieurement en bénéfice net	10.993	(8.781)
Réévaluation à la juste valeur - Actifs financiers disponibles à la vente	(66.937)	(36.174)
Écarts de conversion	1.900	909
Total des autres éléments du résultat global qui pourront être reclassés ultérieurement en bénéfice net	(65.037)	(35.265)
Résultat global total	41.989	62.259
Résultat global total attribuable aux		
<i>actionnaires de la société mère</i>	42.082	66.827
<i>intérêts minoritaires</i>	(93)	(4.568)

¹ Situation non audité couvrant une période d'une durée totale de 12 mois.

6.4 Filiales immobilières non consolidées

Dans le cadre de la diversification de l'offre de produits, la Banque a créé un centre de compétence immobilière dont l'objet consiste à réaliser des investissements en immobilier financés principalement par l'émission de certificats immobiliers souscrits par la clientèle privée ainsi qu'institutionnelle, et accessoirement par des emprunts octroyés par d'autres institutions financières.

La mise en place de ces opérations s'est réalisée par la création de sociétés immobilières dans lesquelles la Banque est soit actionnaire majoritaire, soit actionnaire dans le cadre d'un contrôle conjoint (sous l'angle juridique). Ces sociétés sont, par conséquent, filiales ou filiales communes de la Banque, qui est représentée au sein du conseil d'administration et du comité de direction ; ces organes de décisions s'occupent essentiellement de la gestion opérationnelle et administrative de ces sociétés.

En contrepartie de ces prestations de services, la Banque perçoit une rémunération fixée contractuellement et indépendante de la rentabilité des sociétés.

Par contre, ce sont les détenteurs de certificats immobiliers qui, lors des assemblées, prennent les décisions stratégiques quant à la gestion des immeubles, et qui perçoivent les revenus générés par l'exploitation (location) et la cession éventuelle de ceux-ci. En date de clôture, les actifs de ces sociétés représentent une valeur globale de l'ordre de EUR 200 millions.

Comme la définition de « contrôle » est axée sur le droit aux rendements variables issus du pouvoir détenu dans la prise de décisions stratégiques permettant d'influencer ces rendements, le contrôle de ces entreprises est exclusivement aux mains des détenteurs de certificats immobiliers et non de la Banque. De ce fait, les entités concernées ne sont pas consolidées par Banque Degroof Petercam.

En date de clôture, l'investissement financier de la Banque pour l'ensemble de ces structures correspond à EUR 5 millions.

6.5 Informations par pays

Conformément à la directive européenne (CRD IV), les informations demandées par pays se présentent comme suit :

(en milliers EUR)

31.12.2015	Belgique	Luxembourg	Espagne	France	Suisse	Total
Chiffre d'affaires	268.201	144.329	12.026	31.824	2.673	459.053
Nombre de salariés (en unités)	854	327	64	112	18	1.375
Bénéfice (perte) avant impôts	60.319	72.441	(1.428)	(8.613)	201	122.920
Impôts sur le résultat	6.705	8.497	305	(56)	113	15.564
Subventions publiques reçues	0	0	0	0	0	0

(en milliers EUR)

30.09.2014	Belgique	Luxembourg	Espagne	France	Total
Chiffre d'affaires	188.698	129.149	9.436	17.464	344.747
Nombre de salariés (en unités)	558	295	60	96	1.009
Bénéfice (perte) avant impôts	63.920	72.394	598	(35.069)	101.843
Impôts sur le résultat	9.848	10.810	75	2.791	23.524
Subventions publiques reçues	0	0	0	0	0

Les écarts entre la colonne « Total » et l'état consolidé du résultat global se justifient uniquement par le poste « Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence » qui ne doit pas être réparti par pays en vertu de la directive précitée.

Dans le but de refléter la réalité économique, les montants sont mentionnés avant l'élimination des transactions intragroupes.

7 Annexes relatives au bilan consolidé

7.1 Trésorerie, comptes à vue auprès des banques centrales et autres dépôts sur demande

Le détail par nature de la rubrique « Trésorerie, comptes à vue auprès des banques centrales et autres dépôts sur demande » se présente comme suit :

(en milliers EUR)

	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
Caisse	4.029	2.655	2.471
Soldes auprès des banques centrales – Réserves obligatoires ¹	1.529.072	143.332	259.933
Soldes auprès des banques centrales autres que réserves obligatoires	18.774	0	0
Autres dépôts sur demande	509.347	139.670	176.915
Total de trésorerie, comptes à vue auprès des banques centrales et autres dépôts sur demande	2.061.222	285.657	439.319

La caisse ainsi que les soldes auprès des banques centrales autres que les réserves obligatoires sont inclus dans la définition de la Banque de trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau consolidé des flux de trésorerie.

Les autres dépôts sur demande pour un montant de EUR 489,6 millions au 31 décembre 2015 (au 30 septembre 2014 : EUR 104,7 millions ; au 30 septembre 2013 : EUR 151 millions) sont inclus dans la définition de la Banque de trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau consolidé des flux de trésorerie.

7.2 Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction se composent des natures suivantes :

(en milliers EUR)

	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
1. Actifs financiers détenus à des fins de transaction	14.860	10.171	11.616
Titres à revenu fixe	11.870	7.535	11.528
<i>Effets publics et obligations d'état</i>	1.483	0	304
<i>Obligations d'autres émetteurs</i>	10.387	7.535	11.187
<i>Autres instruments à revenu fixe</i>	0	0	37
Titres à revenu variable	2.990	2.636	88
<i>Actions</i>	420	113	23
<i>Autres titres à revenu variable</i>	2.570	2.523	65
2. Instruments financiers dérivés	99.465	148.361	77.969
Dérivés de change	47.214	110.619	26.100
Dérivés de taux d'intérêt	13.199	10.738	13.790
Dérivés sur actions	39.052	26.994	38.028
Dérivés de crédit	0	10	51
Total des actifs détenus à des fins de transaction	114.325	158.532	89.585

¹ Réserves obligatoires : réserves minimales déposées par les établissements de crédit auprès de la Banque centrale européenne ou d'autres banques centrales.

7.3 Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats

Des placements en titres sont désignés, à leur date d'acquisition, à la juste valeur par le biais du compte de résultats (option de juste valeur) lorsque ceux-ci sont associés à des dérivés, qu'une telle désignation élimine ou réduit fortement un décalage comptable qui en résulterait autrement, et qu'il existe un risque de ne pas rencontrer les exigences (ou de ne pas satisfaire aux conditions) de la comptabilité de couverture.

Plus spécifiquement, cette désignation est utilisée afin d'éviter tout décalage consécutif à l'évaluation de certaines obligations souveraines et bancaires garanties par un état de l'Union européenne ou par des actifs de couverture² (juste valeur reconnue directement dans les fonds propres), achetées dans un but de support de liquidité et liées, conformément à une stratégie de gestion des risques, à des swaps de taux d'intérêt (juste valeur imputée en résultat). De même, l'option de juste valeur est appliquée à certaines positions en actions couvertes économiquement par une structure d'options.

Les actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats sont composés de :

(en milliers EUR)

	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
Titres à revenu fixe	794.715	998.007	889.235
<i>Effets publics et obligations d'état</i>	205.354	514.460	475.504
<i>Obligations d'autres émetteurs</i>	589.361	483.547	413.731
Titres à revenu variable	35.146	43.346	37.458
<i>Actions</i>	35.146	43.346	37.458
Total des actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats	829.861	1.041.353	926.693

Les actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats comprennent au 31 décembre 2015 un total de EUR 675,12 millions dont la durée résiduelle est supérieure à douze mois (au 30 septembre 2014 : EUR 898,5 millions ; au 30 septembre 2013 : EUR 719,5 millions).

7.4 Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont représentés par des placements en valeurs mobilières à revenu fixe ou variable cotées ou non dont voici la répartition par nature :

(en milliers EUR)

	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
Valeur comptable avant dépréciations	2.109.255	1.590.770	1.612.579
Titres à revenu fixe	2.044.790	1.264.495	1.236.107
<i>Effets publics et obligations d'état</i>	902.587	391.472	413.550
<i>Obligations d'autres émetteurs</i>	1.104.994	831.345	779.023
<i>Autres instruments à revenu fixe</i>	37.209	41.678	43.534
Titres à revenu variable	64.465	326.275	376.472
<i>Actions</i>	21.972	214.476	238.225
<i>Autres titres à revenu variable</i>	42.493	111.799	138.247
Dépréciations	(7.784)	(14.805)	(31.968)
Total des actifs financiers disponibles à la vente	2.101.471	1.575.965	1.580.611

Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent au 31 décembre 2015 un total de EUR 1.204,6 millions dont la durée résiduelle est supérieure à douze mois (au 30 septembre 2014 : EUR 1.061,4 millions ; au 30 septembre 2013 : EUR 575,4 millions).

² Communément dénommées « Covered bonds ».

Annexes aux comptes consolidés

Le tableau ci-après reprend les mouvements relatifs aux dépréciations sur actifs financiers disponibles à la vente :

(en milliers EUR)

	Titres à revenu fixe	Titres à revenu variable	Total
Solde à la clôture au 30.09.2012	(9.419)	(35.588)	(45.007)
Réductions de valeur comptabilisées	0	(1.732)	(1.732)
Réductions de valeur utilisées	57	14.549	14.606
Écarts de conversion	165	0	165
Solde à la clôture au 30.09.2013	(9.197)	(22.771)	(31.968)
Réductions de valeur comptabilisées	0	(5.176)	(5.176)
Réductions de valeur utilisées	6.947	15.526	22.473
Écarts de conversion	(134)	0	(134)
Solde à la clôture au 30.09.2014	(2.384)	(12.421)	(14.805)
Réductions de valeur comptabilisées	0	(8)	(8)
Réductions de valeur utilisées	0	7.401	7.401
Écarts de conversion	(372)	0	(372)
Solde à la clôture au 31.12.2015	(2.756)	(5.028)	(7.784)

Le tableau ci-après reprend les mouvements relatifs à la réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente :

(en milliers EUR)

	Titres à revenu fixe	Titres à revenu variable	Total
Solde à la clôture au 30.09.2012	5.525	69.942	75.467
Augmentation (diminution) des profits bruts latents de réévaluation ¹	(1.325)	20.597	19.272
Diminution (augmentation) des pertes brutes latentes de réévaluation ¹	3.236	5.607	8.843
Réduction de valeur comptabilisée en résultat	0	100	100
Solde à la clôture au 30.09.2013	7.436	96.246	103.682
Augmentation (diminution) des profits bruts latents de réévaluation ¹	8.203	(19.650)	(11.447)
Diminution (augmentation) des pertes brutes latentes de réévaluation ¹	796	(4.821)	(4.025)
Réduction de valeur comptabilisée en résultat	0	370	370
Solde à la clôture au 30.09.2014	16.435	72.145	88.580
Augmentation (diminution) des profits bruts latents de réévaluation ¹	(2.554)	(77.320)	(79.874)
Diminution (augmentation) des pertes brutes latentes de réévaluation ¹	(3.532)	8.729	5.197
Réduction de valeur comptabilisée en résultat	0	0	0
Solde à la clôture au 31.12.2015	10.349	3.554	13.903

¹ Y inclus les variations des profits et pertes latents transférés des capitaux propres vers le compte de résultats suite à la décomptabilisation de ces placements.

7.5 Prêts et créances sur les établissements de crédit

Les créances interbancaires se détaillent de la manière suivante :

(en milliers EUR)

	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
Prêts à terme	49.706	142.527	29.197
Opérations de cession-rétrocession	300.776	368.981	0
Autres	0	7	1.302
Total des prêts et créances sur les établissements de crédit	350.482	511.515	30.499

Les prêts dont la durée initiale est inférieure à trois mois pour un montant de EUR 350,4 millions au 31 décembre 2015 (au 30 septembre 2014 : EUR 506,3 millions ; au 30 septembre 2013 : EUR 8 millions) sont inclus dans la définition de la Banque de trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau consolidé des flux de trésorerie.

7.6 Prêts et créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle et les mouvements relatifs aux dépréciations sur ces créances se présentent comme suit :

(en milliers EUR)

	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
Valeur comptable avant dépréciations	1.711.919	1.628.387	1.769.850
Avances en compte courant	326.989	313.819	274.039
Effets de commerce	89	102	256
Prêts hypothécaires	89.405	112.683	117.009
Prêts à terme	1.230.813	1.109.128	1.170.471
Créances résultant de location-financement	0	29	184
Opérations de cession-rétrocession	12.722	16.799	51.060
Instruments de dette	20.859	45.953	99.912
Prêts subordonnés	11.474	18.889	20.309
Autres	19.568	10.985	36.610
Dépréciations	(33.211)	(22.619)	(26.140)
Total des prêts et créances sur la clientèle	1.678.708	1.605.768	1.743.710

Les prêts et créances sur la clientèle comprennent au 31 décembre 2015 un total de EUR 449,2 millions dont la durée résiduelle est supérieure à douze mois (au 30 septembre 2014 : EUR 333,7 millions ; au 30 septembre 2013 : EUR 397,1 millions).

Le tableau ci-après reprend les mouvements relatifs aux dépréciations sur créances sur la clientèle :

(en milliers EUR)

	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
Solde à l'ouverture	(22.619)	(26.140)	(26.622)
Réductions de valeur comptabilisées ²	(12.592)	(8.195)	(5.068)
Réductions de valeur reprises ³	1.223	1.805	37
Réductions de valeur utilisées ⁴	788	9.947	6.328
Modification du périmètre de consolidation	0	0	97
Écarts de conversion	(11)	(5)	3
Autres	0	(31)	(915)
Solde à la clôture	(33.211)	(22.619)	(26.140)

² Y compris une réduction de valeur de EUR 0 millier sur les instruments de dette (au 30 septembre 2014 : EUR 0 millier, au 30 septembre 2013 : EUR 2.400 milliers).

³ Y compris une réduction de valeur reprise de EUR 0 millier sur les instruments de dette (au 30 septembre 2014 : EUR 768 milliers).

⁴ Y compris une réduction de valeur utilisée de EUR 0 millier sur les instruments de dette (au 30 septembre 2014 : EUR 8.179 milliers, au 30 septembre 2013 : EUR 2.288 milliers).

Annexes aux comptes consolidés

Les dépréciations comprennent des dépréciations sur base d'évaluations individuelles et sur base d'évaluations collectives à partir de cet exercice.

Les tableaux ci-après reprennent les informations complémentaires relatives aux actifs financiers disponibles à la vente reclassés comme prêts et créances :

(en milliers EUR)

	Valeur comptable	Juste valeur	Réserves de réévaluation
Solde à la clôture au 31 décembre 2015	20.859	19.166	(14)
Solde à la clôture au 30 septembre 2014	27.315	24.820	(22)
Solde à la clôture au 30 septembre 2013	65.065	56.545	(66)

(en milliers EUR)

Montants reconnus en résultats ou en fonds propres	Résultats	Fonds propres
Au 31 décembre 2015		
Intérêts	118	
Dépréciations	0	
Gains (pertes) réalisés	49	
Montants transférés des réserves de réévaluation vers le compte de résultats		8
Au 30 septembre 2014		
Intérêts	249	
Dépréciations	0	
Gains (pertes) réalisés	(1.099)	
Montants transférés des réserves de réévaluation vers le compte de résultats		44
Au 30 septembre 2013		
Intérêts	387	
Dépréciations	(2.400)	
Gains (pertes) réalisés	(188)	
Montants transférés des réserves de réévaluation vers le compte de résultats		443

Les pertes ou profits de juste valeur qui auraient été comptabilisés en fonds propres après la date de reclassement si le reclassement n'avait pas eu lieu, s'élèvent à un gain net cumulé de EUR 0,5 million (au 30 septembre 2014 : gain net cumulé de EUR 0,5 million ; au 30 septembre 2013 : perte nette cumulée de EUR 4,2 millions).

7.7 Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance sont représentés par des placements en valeurs mobilières à revenu fixe dont voici la répartition par nature :

(en milliers EUR)

	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
Titres à revenu fixe	125.701	174.426	204.863
Effets publics et obligations d'état	115.306	90.310	165.173
Obligations d'autres émetteurs	10.395	84.116	39.690
Total des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	125.701	174.426	204.863

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance comprennent au 31 décembre 2015 un total de EUR 114,7 millions dont la durée résiduelle est supérieure à douze mois (au 30 septembre 2014 : EUR 132,5 millions ; au 30 septembre 2013 : EUR 172,8 millions).

7.8 Immobilisations corporelles et immeubles de placement

Les immobilisations corporelles se décomposent de la façon suivante :

(en milliers EUR)

	Terrains et constructions	Matériel informatique	Équipements de bureau	Autres équipements	Total
Valeur comptable nette à la clôture du 31.12.2015	65.164	4.195	2.727	4.531	76.617
Valeur d'acquisition	116.750	23.138	11.872	8.833	160.593
Amortissements et dépréciations cumulés	(51.586)	(18.943)	(9.145)	(4.302)	(83.976)
Valeur comptable nette à la clôture du 30.09.2014	61.090	3.056	1.478	2.978	68.602
Valeur d'acquisition	103.877	17.554	7.526	6.981	135.938
Amortissements et dépréciations cumulés	(42.787)	(14.498)	(6.048)	(4.003)	(67.336)
Valeur comptable nette à la clôture du 30.09.2013	58.938	3.181	1.590	3.291	67.000
Valeur d'acquisition	99.754	18.472	7.482	7.448	133.156
Amortissements et dépréciations cumulés	(40.816)	(15.291)	(5.892)	(4.157)	(66.156)

L'évolution de la valeur comptable nette s'explique comme suit :

(en milliers EUR)

	Terrains et constructions	Matériel informatique	Équipements de bureau	Autres équipements
Solde à la clôture au 30.09.2012	56.968	3.246	1.959	3.333
Acquisitions	6.244	1.191	283	894
Modifications du périmètre de consolidation	(1.018)	(39)	(106)	(38)
Cessions	0	(11)	(2)	(286)
Amortissements	(3.181)	(1.323)	(361)	(612)
Réductions de valeur comptabilisées	(32)	(8)	(34)	0
Écarts de conversion	(43)	(1)	0	0
Autres	0	126	(149)	0
Solde à la clôture au 30.09.2013	58.938	3.181	1.590	3.291
Acquisitions	4.336	1.339	215	728
Cessions	0	(5)	0	(378)
Amortissements	(2.182)	(1.419)	(346)	(662)
Réductions de valeur comptabilisées	0	(43)	(11)	0
Réductions de valeur reprises	0	0	32	0
Autres	(2)	3	(2)	(1)
Solde à la clôture au 30.09.2014	61.090	3.056	1.478	2.978
Acquisitions	6.350	1.918	1.581	1.801
Modifications du périmètre de consolidation	789	1.157	123	1.014
Cessions	0	0	0	(427)
Amortissements	(3.048)	(1.946)	(468)	(732)
Réductions de valeur comptabilisées	0	0	0	(14)
Réductions de valeur reprises	0	0	11	0
Écarts de conversion	0	5	2	11
Autres	(17)	5	0	(100)
Solde à la clôture au 31.12.2015	65.164	4.195	2.727	4.531

Les montants comptabilisés à la ligne « Autres » portent entre autres sur des transferts entre catégories d'immobilisations corporelles.

Annexes aux comptes consolidés

À l'exception du matériel roulant (compris dans la rubrique « Autres équipements »), les valeurs résiduelles sont estimées à zéro. En effet, les voitures achetées sont généralement vendues après quatre ans et, par conséquent, une valeur résiduelle moyenne a été évaluée à 40 % de la valeur d'achat HTVA.

La valeur estimée des immeubles (comptabilisés au coût amorti) de Banque Degroof Petercam s'élève à EUR 147,3 millions au 31 décembre 2015 (EUR 132,2 millions au 30 septembre 2014 et EUR 128,1 millions au 30 septembre 2013). L'estimation de la valeur de marché de la plupart des immeubles résulte de rapports d'évaluation réalisés par des experts immobiliers indépendants. Compte tenu du peu de liquidité du marché de l'immobilier, de la nature et des spécificités de ces immeubles, et de la difficulté de trouver des données de transactions comparables, la valeur estimée de ces immeubles est classée au niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs. Les techniques utilisées par les experts immobiliers sont principalement les suivantes : la méthode de la capitalisation des loyers, la méthode d'actualisation des flux de trésorerie et celle de l'analyse comparative (valorisation basée sur la valeur des m² construits). Lorsque plusieurs méthodes d'évaluation sont utilisées pour un immeuble, sa valeur estimée est la moyenne du résultat de ces méthodes.

Banque Degroof Petercam ne dispose pas d'immeubles de placement.

Banque Degroof Petercam est engagée, en qualité de preneur, dans des contrats de location simple portant principalement sur des actifs immobilisés, du matériel informatique et des véhicules.

Le montant des paiements minimaux futurs liés aux contrats de location simple non résiliables s'explique comme suit :

(en milliers EUR)

	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
À moins d'un an	10.437	2.055	1.729
Entre 1 an et 5 ans	28.435	6.561	7.475
Supérieur à 5 ans	9.720	24	127
Solde à la clôture	48.592	8.640	9.331

Les montants mentionnés ci-avant ne tiennent pas compte des indexations futures potentielles des loyers des actifs immobilisés. En ce qui concerne les loyers comptabilisés en charge, ils figurent à l'annexe 8.g.

7.9 Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition

Les immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition se décomposent de la façon suivante :

(en milliers EUR)

	Écarts d'acquisition	Fonds de commerce	Logiciels	Total
Valeur comptable nette à la clôture du 31.12.2015	270.460	119.312	4.892	394.664
Valeur d'acquisition	347.335	167.083	29.084	543.502
Amortissements et dépréciations cumulés	(76.875)	(47.771)	(24.192)	(148.838)
Valeur comptable nette à la clôture du 30.09.2014	44.523	17.638	3.539	65.700
Valeur d'acquisition	114.430	50.283	24.958	189.671
Amortissements et dépréciations cumulés	(69.907)	(32.645)	(21.419)	(123.971)
Valeur comptable nette à la clôture du 30.09.2013	69.986	19.390	2.235	91.611
Valeur d'acquisition	114.430	50.283	22.632	187.345
Amortissements et dépréciations cumulés	(44.444)	(30.893)	(20.397)	(95.734)

L'évolution de la valeur comptable nette s'explique comme suit :

(en milliers EUR)

	Écarts d'acquisition	Fonds de commerce ¹	Logiciels
Solde à la clôture au 30.09.2012	70.189	28.297	2.550
Acquisitions	8.197	0	893
Cessions	(8.379)	0	0
Modifications du périmètre de consolidation	0	0	(55)
Amortissements	0	(1.846)	(1.153)
Réductions de valeur comptabilisées	0	(7.061)	0
Écarts de conversion	(21)	0	0
Solde à la clôture au 30.09.2013	69.986	19.390	2.235
Acquisitions	0	0	2.432
Cessions	0	0	(13)
Amortissements	0	(1.365)	(1.115)
Réductions de valeur comptabilisées	(25.463)	(387)	0
Solde à la clôture au 30.09.2014	44.523	17.638	3.539
Acquisitions	233.260	106.653	3.076
Cessions	0	0	(68)
Modifications du périmètre de consolidation	0	0	171
Amortissements	0	(4.554)	(1.796)
Réductions de valeur comptabilisées	(7.383)	(425)	(30)
Écarts de conversion	60	0	0
Solde à la clôture au 31.12.2015	270.460	119.312	4.892

FONDS DE COMMERCE

Conformément aux méthodes et principes comptables, la Banque a effectué un test de dépréciation sur tous ses fonds de commerce (sauf celui relatif à la fusion avec Petercam valorisé dans le courant du dernier trimestre de l'exercice), en prenant en compte les circonstances de marché qu'elle considère comme indice objectif de dépréciation de valeur. La valeur recouvrable est déterminée par la valeur la plus élevée entre la juste valeur et la valeur d'utilité.

La juste valeur est évaluée soit sur base de l'application au résultat net courant d'un multiple de référence, soit sur base de l'estimation de l'actif net réévalué. La valeur d'utilité est déterminée selon la méthode de l'actualisation des « cash flows » libres qui actualise tous les flux de trésorerie futurs qui seront générés par l'activité de l'entreprise.

Les résultats de ces tests de dépréciation sont similaires ou supérieurs à la valeur comptable des fonds de commerce, à l'exception de la valorisation d'un fonds de commerce luxembourgeois, sur lequel une réduction de valeur de EUR 0,4 million a été actée.

La juste valeur a été retenue pour l'estimation de la valeur du fonds de commerce de Banque Degroof Petercam France, sur base de l'estimation de l'actif net réévalué, qui consiste à ajouter aux fonds propres un goodwill sur les capitaux en gestion. Le coefficient de goodwill retenu s'élève à 1 %.

Une analyse de sensibilité a été réalisée, testant une hypothèse de coefficient de goodwill moindre (0,85 %). La valeur recouvrable qui résulte de cette analyse de sensibilité reste supérieure à la valeur comptable du fonds de commerce.

ÉCARTS D'ACQUISITION

Conformément aux méthodes et principes comptables, la Banque effectue un test de dépréciation des écarts d'acquisition positifs au moins à chaque clôture d'exercice (sauf celui relatif à la fusion avec Petercam valorisé dans le courant du dernier trimestre de l'exercice). Pour ce faire, la Banque a affecté ces écarts d'acquisition à des unités génératrices de trésorerie. La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est déterminée par la valeur la plus élevée entre la juste valeur et la valeur d'utilité.

La juste valeur est évaluée soit sur base de l'application au résultat net courant d'un multiple de référence, soit sur base de l'estimation de l'actif net réévalué. La valeur d'utilité est déterminée selon la méthode de l'actualisation des « cash flows » libres qui actualise tous les flux de trésorerie futurs qui seront générés par l'activité de l'entreprise.

¹ Dont EUR 11,7 millions au 31 décembre 2015, restant à amortir sur 13 ans, sur Banque Degroof Petercam France, et EUR 103,8 millions relatif à la fusion avec Petercam.

Annexes aux comptes consolidés

Les résultats de ces tests de dépréciation sont similaires ou supérieurs à la valeur comptable des écarts d'acquisition, sauf dans le cas de l'écart d'acquisition sur les unités génératrices de trésorerie du groupe Compagnie Financière Degroof Petercam.

La juste valeur a été retenue pour l'estimation de la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie du groupe Compagnie Financière Degroof Petercam actives dans le métier de gestion de patrimoine, sur base de l'estimation de l'actif net réévalué, qui consiste à ajouter aux fonds propres un goodwill sur les capitaux en gestion. Le coefficient de goodwill retenu s'élève à 1 %. Suite au transfert de l'activité de gestion de patrimoine au sein de Banque Degroof Petercam France, les capitaux en gestion ont significativement diminué de sorte que la valeur recouvrable qui résulte de cette juste valeur est inférieure à la valeur comptable. Une dépréciation de cet écart d'acquisition a donc été effectuée.

Compte tenu du faible niveau de l'écart d'acquisition résiduel sur ces entités, sa valeur comptable a été mise à zéro.

La valeur d'utilité a été retenue pour l'estimation de la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie du groupe Compagnie Financière Degroof Petercam actives dans le métier de Corporate Finance. Les projections de flux de trésorerie se fondent sur le plan à moyen terme établi par la direction, couvrant la période 2016-2020, avant d'appliquer, en rythme de croisière, un taux de croissance de 2 % correspondant au taux d'inflation prévu à long terme. Les projections de flux de trésorerie sont actualisées au coût des fonds propres avant impôt, estimé au 31 décembre 2015 à 16,3 %. La valeur recouvrable qui résulte de cette valeur d'utilité est supérieure à la valeur comptable.

Une analyse de sensibilité a été réalisée, testant un scénario de croissance moindre (qui mène à des flux de trésorerie environ 30 % plus bas). La valeur recouvrable qui résulte de cette analyse de sensibilité est inférieure à EUR 4,5 millions à la valeur comptable. Cependant, ce scénario n'a pas été retenu car le plan à moyen terme établi par la direction paraît raisonnable et le taux d'actualisation utilisé reflète déjà un certain risque de réalisation des prévisions.

La ventilation des écarts d'acquisition positifs par unité génératrice de trésorerie se présente comme suit :

(en milliers EUR)

Unité génératrice de trésorerie	Valeur comptable			Méthode utilisée pour la valeur recouvrable
	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013	
Banque Degroof Petercam SA (ex - de Buck Banquiers)	9.625	9.625	9.625	Juste valeur ¹
Banque Degroof Petercam SA (ex - Bearbull Belgium)	3.700	3.700	3.700	Juste valeur ¹
Banque Degroof Luxembourg SA	2.080	2.080	2.080	Juste valeur ¹
Compagnie Financière Degroof Petercam SA	18.217	25.600	51.063	Valeur d'utilité
PrivatBank Degroof S.A.U.	3.518	3.518	3.518	Juste valeur ¹
Total	37.140	44.523	69.986	

7.10 Participations dans les entreprises mises en équivalence

Les participations dans les entreprises mises en équivalence se détaillent comme suit :

(en milliers EUR)

Entreprises associées	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
Landolt & Cie SA	13.384	13.295	14.622
BDG & Associés	143	(18)	0
Total	13.527	13.277	14.622

La participation en Landolt & Cie est évaluée sur base de différents critères, comprenant l'application au résultat net courant d'un multiple de référence et l'estimation de l'actif net réévalué découlant de l'application aux capitaux en gestion d'un coefficient de goodwill de référence. Sur base de cette évaluation, la Banque a comptabilisé au 31 décembre 2015 une réduction de valeur de EUR 2,37 millions sur sa participation en Landolt & Cie par rapport à la valeur figurant dans les comptes (qui était plus élevée qu'au 30 septembre 2014, essentiellement à cause de la variation du taux de change du franc suisse).

¹ Niveau 3 de juste valeur dans la hiérarchie de la juste valeur.

Au 31 décembre 2015, le montant des capitaux propres de Landolt & Cie s'élève à CHF 35.497 millions et le résultat s'élève à CHF 5.386 millions.

Le montant des capitaux propres de BDG & Associés s'élève à CAD 414 millions et le résultat s'élève à CAD 67 millions.

Au 31 décembre 2015, un montant de EUR 1.303 millions a été repris en rubrique Autres passifs (Promotion 777 : EUR 155 millions, Stairway to Heaven : EUR (13) millions, Seniorenresidenz Berdorf : EUR 197 millions, Le Cloître : EUR 964 millions).

7.11 Autres actifs

Le poste « Autres actifs » reprend les éléments suivants :

(en milliers EUR)

	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	97.678	65.285	50.929
Débiteurs divers	19.658	27.691	12.262
Autres actifs	14.825	13.516	14.261
Total des autres actifs	132.161	106.492	77.452

Les débiteurs divers sont composés de créances issues des facturations et des avances sur impôts ou impôts à récupérer définis selon les dispositions nationales.

7.12. Passifs financiers détenus à des fins de transaction

Le détail par nature des passifs financiers détenus à des fins de transaction se présente de la façon suivante :

(en milliers EUR)

	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
1. Passifs financiers détenus à des fins de transaction	3.968	9	571
Titres à revenu fixe	3.968	0	553
Titres à revenu variable	0	9	18
2. Instruments financiers dérivés	138.433	159.481	110.673
Dérivés de change	49.508	83.240	31.468
Dérivés de taux d'intérêt	48.125	51.055	40.377
Dérivés sur actions	40.800	24.743	37.612
Dérivés de crédit	0	443	1.216
Total des passifs financiers détenus à des fins de transaction	142.401	159.490	111.244

7.13 Dettes envers les établissements de crédit

Les dettes interbancaires se détaillent de la manière suivante :

(en milliers EUR)

	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
Dépôts à vue	144.400	91.904	126.632
Dépôts à terme	5.714	73.325	100.287
Opérations de cession-rétrocession	0	0	218.299
Autres dépôts	6.482	3.139	2.705
Total des dettes envers les établissements de crédit	156.596	168.368	447.923

7.14 Dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle se présentent comme suit :

(en milliers EUR)

	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
Dépôts à vue	5.774.219	3.936.858	3.152.258
Dépôts à terme	595.040	460.712	681.699
Autres dépôts	38.923	16.296	20.560
Total des dettes envers la clientèle	6.408.182	4.413.866	3.854.517

Les dettes envers la clientèle comprennent au 31 décembre 2015 un total de EUR 3,5 millions dont la durée résiduelle est supérieure à douze mois (au 30 septembre 2014 : EUR 48,2 millions ; au 30 septembre 2013 : EUR 7,6 millions).

7.15 Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre émis par le groupe Degroof Petercam s'élèvent à EUR 3 millions au 31 décembre 2015 (au 30 septembre 2014 : EUR 3 millions ; au 30 septembre 2013 : EUR 13 millions).

7.16 Dettes subordonnées

Les dettes subordonnées du groupe Degroof se composaient jusqu'au 1^{er} juillet 2015 (date de l'échéance) d'un emprunt subordonné à terme non convertible. Il avait été émis par la Banque Degroof pour un montant de EUR 50 millions (dont EUR 10,5 millions étaient détenus par une entité du groupe) avec une échéance en date du premier juillet 2015 et un taux d'intérêt fixe annuel de 4,245 %.

7.17 Provisions

Les provisions de la Banque se composent comme suit :

(en milliers EUR)

	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
Pensions et autres obligations de prestations définies	36.948	38.390	31.162
Autres avantages du personnel à long terme	3.725	1.386	0
Restructuration	18.900	0	0
Autres provisions	20.701	6.092	13.985
Solde à la clôture	80.274	45.868	45.147

Le montant des provisions pour avantages au personnel est détaillé au sein des annexes 10.1 et 10.2.

La provision pour restructuration a été constituée suite à la réorganisation des activités générée par la fusion des groupes Degroof et Petercam.

L'évolution des autres provisions qui concernent principalement des provisions pour des litiges en suspens avec différentes contreparties se présentent comme suit :

(en milliers EUR)

	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
Solde à l'ouverture	6.092	13.985	4.904
Dotations aux provisions	12.000	1.567	9.760
Utilisations de provisions	(2.132)	(5.657)	(351)
Reprises de provisions non utilisées	(1.559)	(3.803)	(325)
Modifications du périmètre de consolidation	6.300	0	(3)
Solde à la clôture	20.701	6.092	13.985

De par la nature de ses activités, la Banque est impliquée dans quelques litiges juridiques dont le nombre est limité.

Compte tenu de l'incertitude inhérente à chaque procédure judiciaire, l'estimation des risques reste cependant inévitablement aléatoire. Une provision couvrant partiellement certains montants en jeu a été actée dans les comptes annuels au 31 décembre 2015.

Il est à noter, que les assureurs couvrent les paiements supérieurs à la franchise pour une partie des dossiers. Ces montants payés par les assureurs sont comptabilisés en « Autres résultats opérationnels nets ».

Par ailleurs, les procédures dites de claw-back initiées par le liquidateur de Bernard L. Madoff Investment Securities LLV (BLMIS) dont la Banque Degroof et plusieurs de ses filiales ont fait l'objet par le passé, ont fait l'objet d'un abandon par le liquidateur, en se réservant toutefois le droit de réintroduire sa demande.

7.18 Autres passifs

Le poste « Autres passifs » reprend les éléments suivants :

(en milliers EUR)

	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
Dettes salariales et sociales	63.125	38.621	36.547
Charges à payer et produits constatés d'avance	33.718	33.185	24.357
Créditeurs divers	29.401	21.098	16.009
Passifs liés aux paiements en actions	3.902	1.465	451
Autres dettes	13.733	4.551	1.692
Dettes liées à l'acquisition anticipée des intérêts minoritaires	3.597	10.067	14.263
Total des autres passifs	147.476	108.987	93.319

Les créditeurs divers représentent essentiellement les factures à payer ainsi que les impôts à payer autres que ceux calculés sur le résultat de l'exercice.

Comme le prix d'acquisition des intérêts minoritaires est un prix variable dépendant d'un ensemble de données et dont le paiement sera échelonné entre 2016 et 2024, les dettes liées à l'acquisition anticipée de ces derniers sont évaluées sur base des modèles, paramètres et données décrites au sein du point 7.9 relatif aux immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition.

7.19 Impôts

L'évolution des impôts différés s'explique par :

(en milliers EUR)

	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
Solde à l'ouverture	(2.139)	5.596	5.811
Produit (Charge) au compte de résultats	14.930	(2.570)	103
Éléments directement imputés aux fonds propres	926	(5.165)	(1.755)
Impact du changement de taux d'imposition – compte de résultats	0	0	(68)
Impact du changement de taux d'imposition – fonds propres	0	0	(16)
Modifications du périmètre de consolidation	(20.695)	0	1.506
Écarts de change	(7)	0	15
Solde à la clôture	(6.985)	(2.139)	5.596

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporelles suivantes et sont présentés par nature de différences temporelles :

(en milliers EUR)

	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
Actifs d'impôts différés	41.626	15.843	17.171
Avantages du personnel	23.845	12.418	11.540
Immobilisations corporelles et incorporelles	10.537	0	0
Provisions pour risques et charges	1.272	0	0
Dérivés	2.089	3.287	2.365
Actifs financiers disponibles à la vente	0	0	399
Pertes reportées	0	15	2.695
Autres	3.883	123	172
Passifs d'impôts différés	48.611	17.982	11.575
Immobilisations corporelles et incorporelles	39.895	4.527	4.623
Provisions pour risques et charges	1.081	581	586
Instrument financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats	1.932	2.656	1.183
Actifs financiers disponibles à la vente	4.864	8.481	2.639
Autres	839	1.737	2.544
Impôts différés nets	(6.985)	(2.139)	5.596

Certains actifs d'impôts différés ne sont pas comptabilisés dans la mesure où certaines sociétés du groupe Degroof Petercam n'ont pas la certitude de disposer de bénéfices futurs imposables permettant la récupération de ces impôts au sein des entités fiscales visées.

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés comprennent au 31 décembre 2015 un montant de EUR 21.098 milliers relatif uniquement à des pertes fiscales récupérables et dont l'échéance est indéterminée (30 septembre 2014 : EUR 27.056 milliers ; 30 septembre 2013 : EUR 19.150 milliers).

Des impôts différés n'ont pas été comptabilisés pour un montant de EUR 4 millions (30 septembre 2014 : EUR 3 millions ; 30 septembre 2013 : EUR 3,3 millions) sur les différences temporelles relatives aux réserves des filiales distribuables, car il n'est pas probable que ces différences s'inverseront à court terme.

7.20 Capitaux propres

Le tableau ci-dessous reprend la composition des capitaux propres revenant aux actionnaires :

(en milliers EUR)

	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
Capital souscrit	34.212	47.491	47.491
Primes d'émission	420.925	153.921	184.392
Réserve légale	4.411	4.749	4.749
Réserve immunisée	15.108	22.881	22.881
Réserve disponible	93.137	50.000	50.000
Autres réserves et report à nouveau	272.678	262.176	250.468
Réserves de réévaluation	(231)	55.807	81.108
Actions propres (-)	(45.956)	(55.008)	(78.195)
Résultat net de la période	107.643	84.380	74.870
Total	901.927	626.397	637.764

Le capital de Banque Degroof Petercam est représenté par 10.842.209 actions ordinaires sans désignation de valeur nominale. Toutes les actions sont intégralement souscrites et entièrement libérées. L'évolution du capital est détaillée ci-après :

(en milliers EUR ; en unités)

	31.12.2015		30.09.2014		30.09.2013	
	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions
Solde à l'ouverture	47.491	7.683.481	47.491	8.019.131	47.491	8.019.131
Destruction d'actions propres suite à rachat	0	0	0	(335.650)	0	0
Réduction de capital	(15.779)	0	0	0	0	0
Regroupement d'entreprises	2.500	3.158.728	0	0	0	0
Solde à la clôture	34.212	10.842.209	47.491	7.683.481	47.491	8.019.131

Les réserves et le report à nouveau reprennent les réserves de Banque Degroof Petercam y compris l'impact initial de la transition aux normes comptables internationales IFRS, le résultat non distribué du groupe ainsi que la différence entre le prix d'acquisition ou de cession et la valeur comptable des fonds propres acquise ou cédée lors d'un changement de pourcentage de détention dans une filiale ne générant pas de modification de méthode de consolidation.

Les réserves de réévaluation comprennent d'une part les gains et pertes non réalisés sur les placements disponibles à la vente (voir note 7.4), les gains et pertes latents sur des instruments d'emprunts reclassés hors de la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente », ainsi que les écarts de conversion résultant de la consolidation des comptes d'entreprises établis dans une devise fonctionnelle différente de celle du groupe Degroof Petercam et, d'autre part, les écarts actuariels relatifs aux obligations et aux actifs des régimes de retraite résultant de la différence entre les hypothèses définies en début d'exercice et la réalité observée en fin d'exercice. Au 31 décembre 2015, le groupe Degroof Petercam détient 313.115 actions Banque Degroof Petercam SA, ce qui représente 2,89 % du capital souscrit. Ces actions propres servent, en règle générale, de support à des plans d'intéressement du personnel.

7.21 Justes valeurs des instruments financiers

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers sont reprises, par catégorie d'instruments financiers, dans le tableau ci-dessous :

(en milliers EUR)

	31.12.2015		30.09.2014		30.09.2013	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers						
Trésorerie et avoirs auprès des banques centrales et autres dépôts sur demande	2.061.222	2.061.222	285.657	285.657	439.319	439.319
Prêts et créances sur les établissements de crédits	350.482	350.431	511.515	511.602	30.499	31.139
Prêts et créances sur la clientèle	1.678.708	1.684.780	1.605.768	1.611.448	1.743.710	1.745.479
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	114.325	114.325	158.532	158.532	89.585	89.585
Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultats	829.861	829.861	1.041.353	1.041.353	926.693	926.693
Actifs financiers disponibles à la vente	2.101.471	2.101.471	1.575.965	1.575.965	1.580.611	1.580.611
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	125.701	132.402	174.426	183.321	204.863	206.881
Total	7.261.770	7.274.492	5.353.216	5.367.878	5.015.280	5.019.707
Passifs financiers						
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	142.401	142.401	159.490	159.490	111.244	111.244
Passifs financiers évalués au coût amorti	6.567.778	6.568.624	4.625.181	4.626.790	4.358.039	4.360.918
Dettes envers les établissements de crédits	156.596	156.595	165.229	165.250	447.923	447.955
Dettes envers la clientèle	6.408.182	6.409.029	4.417.005	4.417.374	3.854.517	3.854.834
Emprunts subordonnés	0	0	39.946	41.165	42.593	45.123
Dettes représentées par un titre	3.000	3.000	3.001	3.001	13.006	13.006
Total	6.710.179	6.711.025	4.784.671	4.786.280	4.469.283	4.472.162

Concernant les instruments financiers qui ne sont pas évalués à leur juste valeur dans les états financiers, les méthodes et hypothèses suivantes sont utilisées pour déterminer leur juste valeur :

- la valeur comptable des instruments financiers à court terme ou sans échéance fixe comme les comptes courants, correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur ;
- les autres prêts et emprunts sont réévalués sur la base du dernier prix observé ou par actualisation de leurs flux futurs sur base des courbes de taux d'intérêt de marché à la date de clôture.

Banque Degroof Petercam distingue une hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux, en fonction de la source des données utilisée pour déterminer la juste valeur :

Niveau 1 – Prix de marché publiés :

cette catégorie comprend les instruments financiers pour lesquels la juste valeur est établie directement par référence au prix coté sur un marché actif.

Niveau 2 – Technique de valorisation basée sur des données de marché observables :

cette catégorie inclut les instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée sur base de techniques de valorisation dont les paramètres sont dérivés d'un marché actif ou sont observables.

Niveau 3 – Technique de valorisation basée sur des données de marché non observables :

sont repris dans cette catégorie les instruments financiers dont une part significative des paramètres utilisés pour la détermination de leur juste valeur ne sont pas des données observables de marché.

Banque Degroof Petercam comptabilise les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de clôture de la période au cours de laquelle le changement a eu lieu.

La classification des instruments financiers selon la hiérarchie des justes valeurs a été revue globalement en 2015. Ce réexamen a notamment porté sur quelques critères utilisés pour déterminer le niveau auquel une juste valeur est classée, comme la mesure du niveau de liquidité d'un marché, les volumes moyens constatés des transactions et la fréquence des valorisations. Cet affinement a débouché principalement sur le reclassement du niveau 1 au niveau 2 de certaines obligations (classées dans la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente). De plus amples informations concernant les transferts entre les différents niveaux sont reprises ci-après.

Les justes valeurs des instruments financiers évalués à leur juste valeur (hors intérêts courus) ont été réparties de la manière suivante :

(en milliers EUR)

31.12.2015	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Dérivés	14.442	81.400	0	95.842
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	6.978	6.969	800	14.747
Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultats	672.737	149.051	3.205	824.993
Actifs financiers disponibles à la vente	1.681.637	372.307	35.415	2.089.359
Total	2.375.794	609.727	39.420	3.024.941
Passifs financiers				
Dérivés	14.428	112.202	0	126.630
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	3.921	0	0	3.921
Total	18.349	112.202	0	130.551

(en milliers EUR)

30.09.2014	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Dérivés	0	144.801	0	144.801
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	7.531	2.531	0	10.062
Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultats	1.032.564	0	0	1.032.564
Actifs financiers disponibles à la vente	1.313.313	145.735	103.500	1.562.548
Total	2.353.408	293.067	103.500	2.749.975
Passifs financiers				
Dérivés	0	148.237	0	148.237
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	5	4	0	9
Total	5	148.241	0	148.246

(en milliers EUR)

30.09.2013	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Dérivés	0	74.552	0	74.552
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	10.142	1.184	0	11.326
Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultats	916.610	0	0	916.610
Actifs financiers disponibles à la vente	1.234.544	238.171	94.705	1.567.420
Total	2.161.296	313.907	94.705	2.569.908
Passifs financiers				
Dérivés	0	98.700	0	98.700
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	552	18	0	570
Total	552	98.718	0	99.270

EUR 106,6 millions ont été reclassés du niveau 1 au niveau 2 en raison de la révision de la méthodologie de classification des instruments financiers selon la hiérarchie des justes valeurs.

Annexes aux comptes consolidés

Le tableau ci-après reprend les mouvements relatifs aux actifs financiers valorisés à la juste valeur selon le niveau 3 :

(en milliers EUR)

	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats	Actifs financiers disponibles à la vente
Solde à la clôture au 30.09.2012	0	0	91.975
Gains ou pertes reconnus en résultats ¹			2.108
Gains ou pertes reconnus en fonds propres			12.491
Acquisitions			776
Émissions			208
Ventes			(12.853)
Transferts vers niveau 3			0
Transferts hors niveau 3			0
Modification du périmètre de consolidation			0
Autres			0
Solde à la clôture au 30.09.2013	0	0	94.705
Gains ou pertes reconnus en résultats ¹			23
Gains ou pertes reconnus en fonds propres			(5.207)
Dépréciations			(675)
Acquisitions			5.512
Ventes			(114)
Émissions			0
Règlements			(495)
Transferts vers niveau 3			9.573
Transferts hors niveau 3			0
Modification du périmètre de consolidation			178
Autres			0
Solde à la clôture au 30.09.2014	0	0	103.500
Gains ou pertes reconnus en résultats ¹			51.230
Gains ou pertes reconnus en fonds propres			(58.759)
Dépréciations			(1)
Acquisitions	800		13.698
Ventes			(87.782)
Émissions			457
Règlements			(194)
Transferts vers niveau 3		3.205	13.429
Transferts hors niveau 3			0
Modification du périmètre de consolidation			(163)
Autres			0
Solde à la clôture au 31.12.2015	800	3.205	35.415

Il n'y a pas de gains ni de pertes provenant des actifs de niveau 3 détenus au bilan de clôture qui ont été comptabilisés en résultat sur cette période.

Les instruments valorisés selon un modèle de niveau 3 sont principalement des actions et des obligations non cotées.

La méthode généralement utilisée est la méthode des multiples boursiers de sociétés comparables cotées aux derniers résultats consolidés publiés. Les valeurs ainsi obtenues se voient ensuite appliquer une décote d'illiquidité.

Les valorisations sont réalisées par un département indépendant du front-office.

¹ Comptabilisés dans la rubrique 'Résultat net sur les instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats' (annexe 8.6).

Une valorisation alternative, utilisant des hypothèses raisonnablement possibles mais globalement plus défavorables, aurait pour effet de faire varier la valeur du portefeuille de la manière suivante :

(en milliers EUR)

	Valeur	Valeur alternative	Impact résultats	Impact en fonds propres
31.12.2015				
Titres à revenu variable non cotés	39.420	31.611	0	(7.809)
30.09.2014				
Titres à revenu variable non cotés	103.500	83.052	0	(20.448)
30.09.2013				
Titres à revenu variable non cotés	94.705	74.904	0	(19.801)

Les hypothèses alternatives raisonnablement possibles utilisées incluent, suivant les valeurs, l'usage d'une prime de risque plus élevée pour l'actualisation (pour les valeurs calculées sur base d'un discounted cash-flow model), l'usage d'un calcul alternatif basé sur les multiples boursiers de sociétés comparables, ou l'usage d'une décote d'illiquidité plus importante.

Le tableau suivant reprend les justes valeurs des instruments financiers (hors intérêts courus) qui ne sont pas évalués à la juste valeur par catégorie de juste valeur :

(en milliers EUR)

31.12. 2015	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Trésorerie et avoirs auprès des banques centrales et autres dépôts sur demande	0	2.061.159	0	2.061.159
Prêts et créances sur les établissements de crédits	0	350.311	0	350.311
Prêts et créances sur la clientèle	0	1.589.985	91.787	1.681.772
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	115.607	15.315	0	130.922
Total	115.607	4.016.770	91.787	4.224.164
Passifs financiers				
Dettes envers les établissements de crédits	0	156.582	0	156.582
Dettes envers la clientèle	0	6.405.878	0	6.405.878
Emprunts subordonnés	0	0	0	0
Dettes représentées par un titre	0	3.000	0	3.000
Total	0	6.565.460	0	6.565.460

(en milliers EUR)

30.09.2014	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Trésorerie, comptes à vue auprès des banques centrales et autres dépôts sur demande	0	285.655	0	285.655
Prêts et créances sur les établissements de crédits	0	510.576	0	510.576
Prêts et créances sur la clientèle	0	1.487.415	117.501	1.604.916
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	181.284	0	0	181.284
Total	181.284	2.283.646	117.501	2.582.431
Passifs financiers				
Dettes envers les établissements de crédits	0	165.147	0	165.147
Dettes envers la clientèle	0	4.413.371	0	4.413.371
Emprunts subordonnés	0	40.718	0	40.718
Dettes représentées par un titre	0	3.000	0	3.000
Total	0	4.622.236	0	4.622.236

7.22 Transferts des actifs financiers

Les actifs financiers que le groupe Degroof Petercam a transférés mais qui n'ont pas été décomptabilisés conformément à l'IAS 39, sont essentiellement constitués de titres cédés temporairement dans le cadre d'opérations de cession-rétrocession ou de transactions de prêts de titres. La contrepartie à ces opérations a généralement la possibilité de réutiliser le collatéral reçu.

Le tableau ci-après donne un aperçu des actifs financiers transférés et des passifs qui y sont associés :

(en milliers EUR)

31.12.2015	Prêts de titres		Opérations de cession-rétrocession	
	Titres à revenu fixe	Titres à revenu variable	Titres à revenu fixe	Titres à revenu variable
Valeur comptable des actifs financiers transférés	592.338	0	0	0
Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultats	122.615	0	0	0
Actifs financiers disponibles à la vente	423.365	0	0	0
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	46.358	0	0	0
Valeur comptable des passifs financiers associés				
Dettes envers les établissements de crédit	n/a	n/a	0	0
Transferts pour lesquels la garantie des passifs associés se limite aux actifs transférés				
Juste valeur des actifs transférés	n/a	n/a	0	0
Juste valeur des passifs associés	n/a	n/a	0	0
Position nette	n/a	n/a	0	0

(en milliers EUR)

30.09.2014	Prêts de titres		Opérations de cession-rétrocession	
	Titres à revenu fixe	Titres à revenu variable	Titres à revenu fixe	Titres à revenu variable
Valeur comptable des actifs financiers transférés	643.257	490	0	0
Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultats	147.779	0	0	0
Actifs financiers disponibles à la vente	440.915	490	0	0
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	54.563	0	0	0
Valeur comptable des passifs financiers associés				
Dettes envers les établissements de crédit	n/a	n/a	0	0
Transferts pour lesquels la garantie des passifs associés se limite aux actifs transférés				
Juste valeur des actifs transférés	n/a	n/a	0	0
Juste valeur des passifs associés	n/a	n/a	0	0
Position nette	n/a	n/a	0	0

(en milliers EUR)

30.09.2013	Prêts de titres		Opérations de cession-rétrocession	
	Titres à revenu fixe	Titres à revenu variable	Titres à revenu fixe	Titres à revenu variable
Valeur comptable des actifs financiers transférés	201.090	1.273	219.102	0
Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultats	58.581	0	219.102	0
Actifs financiers disponibles à la vente	65.041	1.273	0	0
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	77.468	0	0	0
Valeur comptable des passifs financiers associés				
Dettes envers les établissements de crédit	n/a	n/a	218.299	0
Transferts pour lesquels la garantie des passifs associés se limite aux actifs transférés				
Juste valeur des actifs transférés	n/a	n/a	219.102	0
Juste valeur des passifs associés	n/a	n/a	218.299	0
Position nette	n/a	n/a	803	0

7.23 Compensation des actifs et passifs financiers

Le tableau ci-dessous reprend les montants des actifs et passifs financiers avant et après compensation.

- Comme mentionné dans la colonne « Montants bruts d'instruments financiers comptabilisés compensés », aucun montant ne peut être compensé selon les critères définis dans l'IAS 32.
- La colonne « Montants non compensés au bilan – Instruments financiers » reprend les montants d'instruments financiers qui font l'objet d'un accord de compensation globale exécutoire ne répondant pas aux critères définis dans l'IAS 32. Dans ce cas, la compensation ne peut s'appliquer qu'en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite de la contrepartie.
- Les instruments financiers reçus ou donnés en garantie (colonne « Montants non compensés au bilan – Garanties sous forme d'espèces » et « Montants non compensés au bilan – Garanties sous forme de titres ») ne s'appliquent également qu'en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite de la contrepartie.

31.12.2015	Montants bruts d'instruments financiers comptabilisés	Montants bruts d'instruments financiers comptabilisés compensés	Montants nets d'instruments financiers présentés au bilan
Actifs financiers			
Dérivés	99.465	0	99.465
Prise en pension, titres empruntés et accords similaires	313.498	0	313.498
Prise en pension	313.498	0	313.498
Total	412.963	0	412.963
Passifs financiers			
Dérivés	138.433	0	138.433
Mise en pension, titres prêtés et accords similaires	0	0	0
Mise en pension	0	0	0
Total	138.433	0	138.433

30.09.2014	Montants bruts d'instruments financiers comptabilisés	Montants bruts d'instruments financiers comptabilisés compensés	Montants nets d'instruments financiers présentés au bilan
Actifs financiers			
Dérivés	148.361	0	148.361
Prise en pension, titres empruntés et accords similaires	385.780	0	385.780
Prise en pension	385.780	0	385.780
Total	534.141	0	534.141
Passifs financiers			
Dérivés	159.481	0	159.481
Mise en pension, titres prêtés et accords similaires	0	0	0
Mise en pension	0	0	0
Total	159.481	0	159.481

(en milliers EUR)

Montants non compensés au bilan

Instruments financiers	Garanties sous forme d'espèces	Garanties sous forme de titres	Montants nets
28.389	15.046	0	56.030
0	0	310.869	2.629
0	0	310.869	2.629
28.389	15.046	310.869	58.659
28.389	30.069	0	79.975
0	0	0	0
0	0	0	0
28.389	30.069	0	79.975

(en milliers EUR)

Montants non compensés au bilan

Instruments financiers	Garanties sous forme d'espèces	Garanties sous forme de titres	Montants nets
37.228	7.491	0	103.642
0	0	385.668	112
0	0	385.668	112
37.228	7.491	385.668	103.754
37.228	42.104	1.863	78.286
0	0	0	0
0	0	0	0
37.228	42.104	1.863	78.286

Annexes aux comptes consolidés

30.09.2013	Montants bruts d'instruments financiers comptabilisés	Montants bruts d'instruments financiers comptabilisés compensés	Montants nets d'instruments financiers présentés au bilan
Actifs financiers			
Dérivés	77.969	0	77.969
Prise en pension, titres empruntés et accords similaires	51.060	0	51.060
Prise en pension	51.060	0	51.060
Total	129.029	0	129.029
Passifs financiers			
Dérivés	110.673		110.673
Mise en pension, titres prêtés et accords similaires	218.299	0	218.299
Mise en pension	218.299	0	218.299
Total	328.972	0	328.972

(en milliers EUR)

Montants non compensés au bilan

Instruments financiers	Garanties sous forme d'espèces	Garanties sous forme de titres	Montants nets
25.079	13.862	0	39.028
0	0	51.060	0
0	0	51.060	0
25.079	13.862	51.060	39.028
25.079	11.604	3.474	70.516
0	0	218.299	0
0	0	218.299	0
25.079	11.604	221.773	70.516

8 Annexes relatives au compte de résultats global consolidé

8.1 Produits et charges d'intérêts

Le détail des produits et charges d'intérêts par nature d'instruments financiers générant des résultats d'intérêts se présente comme suit :

(en milliers EUR)

	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
Produits d'intérêts	65.614	65.950	73.608
<i>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</i>	498	419	373
<i>Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats</i>	11.893	15.839	23.330
Produits d'intérêts sur actifs évalués à la juste valeur	12.391	16.258	23.703
<i>Prêts et créances sur les établissements de crédit</i>	1.450	529	668
<i>Prêts et créances sur la clientèle</i>	33.847	30.142	31.712
<i>Titres disponibles à la vente</i>	14.708	14.759	12.454
<i>Titres détenus jusqu'à l'échéance</i>	3.217	4.255	5.068
<i>Autres</i>	1	7	3
Produits d'intérêts sur actifs non évalués à la juste valeur	53.223	49.692	49.905
Charges d'intérêts	(9.501)	(9.630)	(11.952)
<i>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</i>	(17)	(21)	(10)
Charges d'intérêts sur passifs évalués à la juste valeur	(17)	(21)	(10)
<i>Dettes envers les établissements de crédit</i>	(1.974)	(639)	(1.166)
<i>Dettes envers la clientèle</i>	(5.754)	(7.179)	(8.809)
<i>Dettes représentées par un titre</i>	(2)	(8)	(66)
<i>Dettes subordonnées</i>	(1.592)	(1.752)	(1.865)
<i>Autres</i>	(162)	(31)	(36)
Charges d'intérêts sur passifs non évalués à la juste valeur	(9.484)	(9.609)	(11.942)
Résultat net d'intérêts	56.113	56.320	61.656

8.2 Dividendes perçus

Les dividendes perçus par catégorie d'actifs financiers sont détaillés ci-après :

(en milliers EUR)

	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	53	96	42
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	2.636	3.070	3.271
Titres disponibles à la vente	2.585	8.287	7.189
Total	5.274	11.453	10.502

8.3 Commissions perçues et versées

Les commissions perçues et payées se répartissent sur base des prestations suivantes :

(en milliers EUR)

	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
Commissions perçues	469.775	301.841	282.310
Gestion d'actifs	281.577	171.191	146.194
Émissions et placements de titres	13.250	8.726	12.818
Prestations banque dépositaire	68.585	46.191	43.308
Autres services sur titres	68.601	53.597	55.939
Services sur espèces	14.686	5.428	6.190
Ingénierie financière	18.535	13.531	13.696
Dérivés	4.541	3.177	4.165
Commissions versées	(140.415)	(93.517)	(87.188)
Gestion d'actifs	(105.243)	(64.651)	(56.291)
Émissions et placements de titres	(331)	(429)	(624)
Prestations banques dépositaires	(5.370)	(4.782)	(4.882)
Autres services sur titres	(23.409)	(19.660)	(21.989)
Services sur espèces	(4.545)	(2.870)	(2.208)
Dérivés	(1.517)	(1.125)	(1.194)
Résultat net des commissions	329.360	208.324	195.122

8.4 Résultat net sur les instruments financiers détenus à des fins de transaction

Le tableau ci-dessous reprend la répartition des gains et pertes sur les instruments financiers détenus à des fins de transaction par type d'instruments financiers :

(en milliers EUR)

	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
Gains (pertes) réalisés et non réalisés sur instruments financiers autres que dérivés	23.495	14.703	16.827
Titres à revenu fixe	4.846	4.873	5.304
Titres à revenu variable	1.000	665	723
Activités de change	17.561	9.080	10.671
Autres	88	85	129
Gains (pertes) sur instruments financiers dérivés	(4.076)	(31.539)	(7.674)
Dérivés de change	6.587	3.405	3.149
Dérivés de taux d'intérêt	(8.997)	(29.702)	(2.863)
Dérivés sur actions	(2.173)	(6.102)	(8.784)
Dérivés – autres contrats	507	860	824
Résultat net sur instruments financiers détenus à des fins de transaction	19.419	(16.836)	9.153

À l'exception des dérivés, tous les intérêts reçus et payés sur les instruments financiers sont comptabilisés dans les résultats d'intérêts. Par conséquent, les gains et pertes susmentionnés incluent la réévaluation à la juste valeur, y compris les intérêts courus, pour les dérivés et uniquement la variation de valeur de marché pour les autres instruments financiers.

8.5 Résultat net sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats

Le tableau ci-dessous reprend la répartition des gains (pertes) réalisés et non réalisés sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats par type d'instruments financiers :

(en milliers EUR)

	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
Titres à revenu fixe	(5.031)	13.983	(15.054)
Titres à revenu variable	1.835	4.406	4.708
Résultat net sur instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats	(3.196)	18.389	(10.346)

Tous les intérêts reçus et payés sur les instruments financiers sont comptabilisés dans les résultats d'intérêts. Par conséquent, les gains et pertes susmentionnés incluent uniquement la variation de valeur de marché de ces instruments financiers.

8.6 Résultat net sur les instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats

Le tableau ci-dessous reprend la répartition des gains et pertes sur les instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats par catégorie et par type d'instruments financiers :

(en milliers EUR)

	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
Gains (pertes) sur actifs financiers disponibles à la vente	67.128	54.547	25.569
Titres à revenu fixe – emprunts publics	1.654	8.818	97
Titres à revenu fixe – autres emprunts	733	1.706	634
Titres à revenu variable	64.741	44.023	24.838
Résultat net sur vente de prêts et créances	39	(1.881)	(178)
Gains sur vente de prêts et créances	51	11	85
Pertes sur vente de prêts et créances	(12)	(1.892)	(263)
Gains (pertes) sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	456	0	176
Titres à revenu fixe – emprunts publics	(7)	0	176
Titres à revenu fixe – autres emprunts	463	0	0
Résultat net sur instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	67.623	52.666	25.567

Sont inclus dans les gains et pertes sur actifs disponibles à la vente précités, les montants transférés des capitaux propres suite à la décomptabilisation des instruments financiers.

8.7 Autres résultats opérationnels nets

Les autres résultats opérationnels se décomposent de la façon suivante :

(en milliers EUR)

	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
Autres produits opérationnels	18.260	16.213	14.057
Revenus des locations	2.493	1.946	2.080
Plus-values réalisées sur vente d'immobilisations corporelles et incorporelles	85	96	68
Plus-values réalisées sur vente de participations	0	0	2.930
Reprises de provisions	1.559	3.803	325
Prestations de services	4.941	4.207	4.079
Divers	9.182	6.161	4.575
Autres charges opérationnelles	(33.800)	(1.782)	(10.758)
Moins-values réalisées sur vente d'immobilisations corporelles et incorporelles	(278)	(71)	(111)
Dotations aux provisions	(30.900)	(1.567)	(9.760)
Divers	(2.622)	(144)	(887)
Autres résultats opérationnels nets	(15.540)	14.431	3.299

8.8 Frais de personnel

Les frais de personnel sont composés des frais suivants :

(en milliers EUR)

	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
Rémunérations et salaires	(148.526)	(105.018)	(99.094)
Sécurité sociale, assurance sociale et assurances extralégales	(25.578)	(17.513)	(18.324)
Charges liées aux retraites	(10.253)	(6.498)	(6.644)
Avantages du personnel basés sur des paiements en actions	(3.078)	(2.297)	(1.776)
Autres coûts	(3.644)	(2.131)	(2.157)
Frais de personnel	(191.079)	(133.457)	(127.995)

L'annexe 10 fournit une information détaillée relative aux avantages postérieurs à l'emploi ainsi qu'aux avantages basés sur des paiements en actions.

Les nombres des membres du personnel employé exprimés en « Équivalent temps plein » sont, par catégorie :

(en unités)

ETP en date du	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
Personnel de direction	360	267	244
Employés	1.002	735	761
Ouvriers	13	7	7
Total	1.375	1.009	1.012

8.9 Frais généraux et administratifs

Le détail des frais généraux et administratifs se présente comme suit :

(en milliers EUR)

	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
Marketing, publicité et relations publiques	(5.241)	(2.741)	(2.668)
Honoraires professionnels	(27.580)	(14.054)	(11.048)
Locations simples	(11.956)	(8.034)	(8.724)
Charges informatiques et de télécommunication	(21.641)	(9.764)	(9.449)
Réparation et entretien	(6.352)	(5.066)	(5.336)
Charges fiscales d'exploitation	(11.895)	(6.378)	(6.188)
Autres frais généraux et administratifs	(26.259)	(16.346)	(14.675)
Frais généraux et administratifs	(110.924)	(62.383)	(58.088)

Les frais de locations simples concernent principalement le matériel roulant et les immeubles.

Les autres frais généraux et administratifs représentent essentiellement des frais de représentation et de voyage, des frais de fournitures et documentations, des frais de formation ainsi que des cotisations et assurances autres que celles liées au personnel.

Les frais exceptionnels spécifiques à l'intégration et à la fusion des groupes Degroof et Petercam impactent principalement les rubriques « Honoraires professionnels » et « Autres frais généraux administratifs ».

8.10 Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles

En date du 31 décembre 2015, les amortissements sur immobilisations corporelles sont de EUR 6,2 millions (au 30 septembre 2014 : EUR 4,6 millions ; au 30 septembre 2013 : EUR 5,5 millions) et les amortissements sur immobilisations incorporelles sont de EUR 6,3 millions (au 30 septembre 2014 : EUR 2,5 millions ; au 30 septembre 2013 : EUR 3,0 millions).

Un détail de ces amortissements par catégorie d'immobilisations corporelles et incorporelles est donné au sein des annexes 7.8 et 7.9.

8.11 Dépréciations nettes sur actifs

Les variations des dépréciations par catégorie d'actif se présentent comme suit :

(en milliers EUR)

	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
Reprises de dépréciations	1.234	1.837	37
Prêts et créances	1.223	1.805	37
Actifs corporels	11	32	0
Dotations aux dépréciations	(22.821)	(41.811)	(13.935)
Prêts et créances	(12.592)	(8.195)	(5.068)
Actifs financiers disponibles à la vente	(8)	(5.176)	(1.732)
Actifs corporels	(14)	(54)	(74)
Actifs incorporels	(7.838)	(25.850)	(7.061)
Participations dans les entreprises mises en équivalence	(2.369)	(2.536)	0
Dépréciations nettes sur actifs	(21.587)	(39.974)	(13.898)

Un détail des variations des dépréciations sur actifs corporels et incorporels est repris au sein des annexes 7.8 et 7.9, par catégorie d'immobilisations corporelles et incorporelles.

8.12 Charge d'impôts

La charge d'impôts nette s'explique par les éléments suivants :

(en milliers EUR)

	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
Impôt sur le résultat de l'exercice	(14.276)	(25.700)	(14.596)
Impôt sur les bénéfices de l'exercice	(29.206)	(23.130)	(14.631)
Impôt différé	14.930	(2.570)	35
Autres charges d'impôts	(1.288)	2.176	404
Impôt sur les bénéfices des années précédentes	(1.172)	2.176	404
Autres éléments	(116)	0	0
Charge d'impôts nette	(15.564)	(23.524)	(14.192)

Le tableau ci-dessous reprend la justification de la différence entre le taux normal d'imposition en Belgique (33,99 %) et le taux d'imposition effectif de Banque Degroof Petercam :

(en milliers EUR)

	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
<i>Bénéfice avant impôts</i>	123.186	102.737	86.496
<i>Résultat des sociétés mises en équivalence</i>	(266)	(894)	0
Base de l'impôt	122.920	101.843	86.496
Taux d'imposition applicable à la clôture	33,99 %	33,99 %	33,99 %
Impôt théorique sur le bénéfice	(41.781)	(34.616)	(29.400)
Effet des différences de taux d'imposition dans d'autres juridictions	3.223	3.156	2.892
Impact fiscal des dépenses non déductibles	(8.235)	(12.967)	(5.015)
Impact fiscal des revenus non imposables	34.668	32.490	20.985
Impact du changement de taux d'imposition sur les différences temporelles	0	0	(68)
Différences permanentes	(3.960)	(9.139)	(2.304)
Effet des autres éléments	492	2	500
Impôt différé actif non comptabilisé (pertes fiscales récupérables)	1.317	(4.626)	(2.186)
Impôts sur le résultat de l'exercice	(14.276)	(25.700)	(14.596)
Taux effectif d'impôt moyen	11,61 %	25,24 %	16,87 %

L'impact fiscal des revenus non imposables comprend principalement des plus-values sur actions et des dividendes non taxables.

8.13 Autres éléments du résultat global

Le détail des composantes des autres éléments du résultat global se présente comme suit :

(en milliers EUR)

	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
Effet des réestimations sur régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	10.993	(4.543)	3.312
Montant brut	13.640	(5.550)	4.275
Impôts directement imputés aux réserves	(2.647)	1.007	(963)
Total des autres éléments du résultat global qui ne pourront être reclassés ultérieurement en bénéfice net	10.993	(4.543)	3.312
Écarts de conversion	1.963	202	(5.133)
Montant brut	1.963	202	(5.133)
Réserves de réévaluation – Actifs financiers disponibles à la vente	(68.993)	(20.958)	28.506
Titres à revenu fixe	(3.529)	5.753	2.352
Ajustement à la juste valeur avant impôts	(3.699)	19.522	2.642
Transfert de la réserve au résultat, avant impôts	(1.649)	(9.940)	804
<i>Pertes (gains) nets sur cessions</i>	<i>(2.387)</i>	<i>(10.524)</i>	<i>(731)</i>
<i>Proratisation de la réserve pour réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente à la suite de leur reclassification</i>	<i>738</i>	<i>584</i>	<i>1.535</i>
Impôts directement imputés aux réserves	1.819	(3.829)	(1.094)
Titres à revenu variable	(65.464)	(26.711)	26.154
Ajustement à la juste valeur avant impôts	(3.854)	19.551	51.042
Transfert de la réserve au résultat, avant impôts	(64.741)	(43.653)	(24.738)
<i>Dépréciations</i>	<i>0</i>	<i>370</i>	<i>100</i>
<i>Pertes (gains) nets sur cessions</i>	<i>(64.741)</i>	<i>(44.023)</i>	<i>(24.838)</i>
Impôts directement imputés aux réserves	3.131	(2.609)	(150)
Total des autres éléments du résultat global qui pourront être reclassés ultérieurement en bénéfice net	(67.030)	(20.756)	23.373
Total des autres éléments du résultat global	(56.037)	(25.299)	26.685

9 Droits et engagements

9.1 Actifs en dépôt à découvert

Les actifs en dépôt à découvert sont essentiellement des valeurs mobilières confiées en dépôt par la clientèle que le droit de libre disposition du titulaire soit ou non limité et que ces actifs soient ou non sous contrat de gestion avec Banque Degroof Petercam. Ces actifs sont évalués à leur juste valeur.

Les dépôts à découvert de la Banque pour les exercices se clôturant au 31 décembre 2015 et au 30 septembre des années 2014 et 2013 s'élevaient respectivement à EUR 69,8 milliards, EUR 54,6 milliards et EUR 53,3 milliards.

9.2 Droits et engagements de crédit

Banque Degroof Petercam a l'engagement de répondre aux lignes de crédit accordées à la clientèle dont le montant non utilisé au 31 décembre 2015 est de EUR 230,2 millions (au 30 septembre 2014 : EUR 261,1 millions ; au 30 septembre 2013 : EUR 194,6 millions).

9.3 Garanties données et reçues

Banque Degroof Petercam a donné en garantie, pour son propre compte et pour compte de sa clientèle, des instruments financiers pour la somme de EUR 137,7 millions en date du 31 décembre 2015 (au 30 septembre 2014 : EUR 125 millions ; au 30 septembre 2013 : EUR 97,3 millions).

Banque Degroof Petercam a reçu en garantie de sa clientèle des actifs pour la somme de EUR 4.376,5 millions en date du 31 décembre 2015 (au 30 septembre 2014 : EUR 3.918,5 millions ; au 30 septembre 2013 : EUR 3.218,3 millions). En l'absence de défaillance du propriétaire des garanties, celles-ci ne sont généralement pas utilisables par la Banque à l'exception de celles obtenues dans le cadre d'opérations de cession-rétrocession qui se montent à EUR 313,5 millions au 31 décembre 2015 (au 30 septembre 2014 : EUR 385,8 millions ; au 30 septembre 2013 : EUR 51,1 millions). Parmi ces garanties obtenues utilisables, aucune n'a été donnée en garantie suite à des opérations de cession-rétrocession au 31 décembre 2015 (garanties obtenues redonnées en garantie au 30 septembre 2014 : aucune ; au 30 septembre 2013 : aucune).

10 Avantages au personnel et autres rémunérations

10.1 Autres avantages à long terme

L'application des législations nationales en matière de politique de rémunération demande de différer, sur une période supérieure à douze mois, le paiement des primes d'intéressement attribuées à certains membres du personnel.

L'évolution de cette provision se décompose comme suit :

(en milliers EUR)

	31.12.2015	30.09.2014
Solde à l'ouverture	1.386	0
Dotations aux provisions	2.340	1.386
Utilisations de provisions	(815)	0
Modifications du périmètre de consolidation	814	0
Solde à la clôture	3.725	1.386

10.2 Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi sont composés de régimes de retraite et d'une prise en charge partielle des primes d'assurance soins de santé qui est encore octroyée après le départ à la retraite des collaborateurs.

Au sein des régimes de retraite, il existe des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies. Les régimes à prestations définies sont composés d'un régime à prestations définies et d'un régime à cotisations définies avec un rendement garanti conformément aux obligations locales. Le régime à prestations définies est fermé depuis le mois de décembre 2004.

Pour les régimes à cotisations définies, la charge de cet exercice est de EUR 1,8 million (au 30 septembre 2014 : EUR 1,5 million ; au 30 septembre 2013 : EUR 1,6 million). Pour les autres régimes, le tableau ci-dessous reprend le détail des obligations du groupe Degroof Petercam et des principales hypothèses actuarielles retenues :

	Régimes de retraite		
	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
Valeur actuelle des obligations financées	105.390	59.420	50.390
Valeur des actifs des régimes	81.372	38.006	32.353
A. Passifs (actifs) nets des avantages postérieurs à l'emploi	24.018	21.414	18.037
B. Variation des obligations			
Solde à l'ouverture	59.420	50.390	48.546
Coût des services	8.762	3.287	3.267
Charges d'intérêts	1.916	1.492	1.366
Prestations payées dans l'année	(4.647)	(1.079)	(1.850)
Charges administratives et taxes	(1.082)	(507)	(470)
Augmentation (diminution) due aux regroupements d'entreprise, cessions, transferts	44.566	57	59
Réévaluations :			
a. Écarts actuariels issus des hypothèses démographiques	(1.986)	99	1.213
b. Écarts actuariels issus des hypothèses financières	(564)	6.511	(1.361)
c. Écarts actuariels issus d'autres hypothèses	(995)	(830)	(380)
Solde à la clôture	105.390	59.420	50.390

(en milliers EUR)

Autres avantages		
31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
12.930	16.976	13.125
0	0	0
12.930	16.976	13.125
16.976	13.125	13.257
1.532	951	1.015
423	392	383
(114)	(80)	(88)
0	0	0
0	0	0
0	1.206	(459)
(4.269)	4.125	(361)
(1.618)	(2.743)	(622)
12.930	16.976	13.125

Annexes aux comptes consolidés

	Régimes de retraite		
	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
C. Variation de la valeur des actifs des régimes			
Solde à l'ouverture	38.006	32.353	27.902
Revenus d'intérêts	1.332	1.003	815
Cotisations des employeurs	8.096	3.361	3.592
Cotisations des employés	145	0	0
Prestations payées dans l'année	(4.647)	(1.079)	(1.850)
Charges administratives et taxes	(1.082)	(507)	(470)
Augmentation (diminution) due aux regroupements d'entreprise, cessions, transferts	37.018	57	59
Rendement des actifs (autres que les revenus d'intérêts)	2.504	2.818	2.305
Solde à la clôture	81.372	38.006	32.353
D. Composition des coûts			
Coût des services	8.762	3.287	3.267
Charges (Revenus) nets d'intérêts	584	489	551
Cotisations des employés	(145)	0	0
Charges nettes comptabilisées dans le P&L	9.201	3.776	3.818
Réévaluations :			
a. Écarts actuariels issus des hypothèses démographiques	(1.986)	99	1.213
b. Écarts actuariels issus des hypothèses financières	(564)	6.511	(1.361)
c. Écarts actuariels issus d'autres hypothèses	(995)	(830)	(380)
d. Rendement des actifs (autres que les revenus d'intérêts)	(2.504)	(2.818)	(2.305)
Réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	(6.049)	2.962	(2.833)
E. Réconciliation des passifs (actifs) nets des avantages postérieurs à l'emploi			
Solde à l'ouverture	21.414	18.037	20.644
Charges nettes comptabilisées dans le P&L	9.201	3.776	3.818
Réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	(6.049)	2.962	(2.833)
Cotisations des employeurs	(8.096)	(3.361)	(3.592)
Augmentation (diminution) due aux regroupements d'entreprises, cessions, transferts	7.548	0	0
Solde à la clôture	24.018	21.414	18.037
F.1 Principales hypothèses actuarielles pour la détermination des obligations			
Taux d'actualisation	1,80 %	2,00 %	3,00 %
Augmentation future des salaires	2,50 %	3,00 %	3,00 %
Taux d'inflation	1,50 %	2,00 %	2,00 %
Table de mortalité	MR/FR-5	MR/FR-5	MR/FR-3
F.2 Principales hypothèses actuarielles pour la détermination des coûts nets			
Taux d'actualisation	2,00 %	3,00 %	2,90 %
Augmentation future des salaires	3,00 %	3,00 %	3,25 %
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %	2,25 %
Table de mortalité	MR/FR-5	MR/FR-3	MR/FR-3
G. Actifs des régimes			
Trésorerie	4.844	978	1.102
Actions	22.218	15.954	13.627
Obligations	19.284	16.339	13.918
Immobiliers	7.298	4.735	3.706
Actifs détenus par une compagnie d'assurance	27.728	0	0

(en milliers EUR)

Autres avantages		
31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
0	0	0
0	0	0
114	80	88
0	0	0
(114)	(80)	(88)
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0
1.532	951	1.015
423	392	383
0	0	0
1.955	1.343	1.398
0	1.206	(459)
(4.269)	4.125	(361)
(1.618)	(2.743)	(622)
0	0	0
(5.887)	2.588	(1.442)
16.976	13.125	13.257
1.955	1.343	1.398
(5.887)	2.588	(1.442)
(114)	(80)	(88)
0	0	0
12.930	16.976	13.125
2,90 %	2,00 %	3,00 %
n/a	n/a	n/a
5,15 %	5,25 %	5,25 %
MR/FR-5	MR/FR-5	MR/FR-3
2,00 %	3,00 %	2,90 %
n/a	n/a	n/a
5,25 %	5,25 %	5,25 %
MR/FR-5	MR/FR-3	MR/FR-3
n/a	n/a	n/a

(en milliers EUR)

Régimes de retraite

H. Analyse de sensibilité sur l'obligation au titre de prestations définies en date de clôture		
Variation du taux d'actualisation	(0,25 %)	0,25 %
Montant de l'obligation liée aux régimes de retraites	109.499	103.979
Montant de l'obligation liée aux autres avantages	13.858	12.080
Variation du taux d'inflation	(0,25 %)	0,25 %
Montant de l'obligation liée aux régimes de retraites	104.834	108.086
Variation du taux d'augmentation des coûts de soins de santé	(0,25 %)	0,25 %
Montant de l'obligation liée aux autres avantages	12.110	13.818
I. Flux de trésorerie prévus pour l'exercice prochain		
Cotisations des employeurs		
Cotisations liées aux régimes de retraites	7.942	
Cotisations liées aux autres avantages	103	
Échéances des prestations à payer		
à moins d'un an	4.453	
d'un an à deux ans	1.704	
de deux ans à trois ans	2.788	
de trois ans à quatre ans	2.658	
de quatre ans à cinq ans	3.479	
de cinq ans à dix ans	25.071	

10.3 Paiements en actions

La Banque a émis plusieurs plans d'options sur actions au cours de ces dernières années au bénéfice de ses membres du comité de direction et de ses cadres supérieurs dans le but de les fidéliser et de faire coïncider leurs intérêts à ceux de la Banque. Ces plans sont établis conformément aux dispositions légales locales. Les plans d'options émis comprennent des plans qui seront réglés en trésorerie et des plans qui seront réglés en actions. Dans les deux cas, il est généralement défini une période d'acquisition des droits de 2 à 4 ans.

Les plans d'options sur actions qui seront réglés par livraison des actions le sont soit sur actions nouvelles, soit sur actions existantes et exerçables, après la période d'acquisition des droits, soit de manière trimestrielle, soit de manière annuelle.

Au 31 décembre 2015, ces plans d'options se répartissent par exercice d'échéance finale de la façon suivante :

(en unités ; en EUR)

Exercice d'échéance ultime	31.12.2015		30.09.2014		30.09.2013	
	Nombre d'options en circulation	Prix moyen d'exercice pondéré	Nombre d'options en circulation	Prix moyen d'exercice pondéré	Nombre d'options en circulation	Prix moyen d'exercice pondéré
31.12.2015	0	0	95.150	192,30	97.405	192,30
31.12.2017	115.309	146,68	102.345	166,49	103.070	166,49
31.12.2018	156.829	131,79	158.533	149,50	183.436	149,42
	272.138	138,1	356.028	165,82	383.911	164,88

Les mouvements des options sur actions se présentent comme suit :

(en unités ; en EUR)

	31.12.2015		30.09.2014		30.09.2013	
	Nombre d'options en circulation	Prix moyen d'exercice pondéré	Nombre d'options en circulation	Prix moyen d'exercice pondéré	Nombre d'options en circulation	Prix moyen d'exercice pondéré
Solde à l'ouverture	356.028	165,82	383.911	164,88	385.386	164,89
Options attribuées	32.430	138,10	0	0	0	0
Options abandonnées	(925)	163,83	(3.700)	178,87	(1.475)	167,15
Options exercées	(20.245)	148,92	(24.183)	148,92	0	0
Options échues	(95.150)	192,30	0	0	0	0
Solde à la clôture	272.138	138,10	356.028	165,82	383.911	164,88
dont exerçables	182.017	141,01	174.152	172,62	97.405	192,30

Suite aux plans précités et conformément à l'IFRS 2, la Banque a comptabilisé en frais de personnel, la charge de EUR 0,6 million lors de cet exercice (au 30 septembre 2014 : EUR 1,1 million ; au 30 septembre 2013 : EUR 1,5 million).

Tant que ces options ne sont pas exercées, la comptabilisation de la charge n'a pas d'impact sur les fonds propres, car ceux-ci sont augmentés d'un montant identique. Lors de l'exercice des options, les fonds propres seront majorés d'un montant égal au nombre d'options exercées multiplié par le prix d'exercice.

Le nombre d'options attribuées lors de cet exercice s'explique par l'application des principes de marché relatifs aux options dont le titre sous-jacent a fait l'objet d'une scission. Les mêmes principes justifient également l'adaptation des prix d'exercice. L'ensemble de ces deux modifications ne génère aucune variation de résultat.

En plus des plans susmentionnés, trois plans d'options sur actions réglés par le paiement de trésorerie sont en cours en date du 31 décembre 2015. La juste valeur de ces options est calculée annuellement après avoir déterminé la valeur du sous-jacent aux options.

Le premier plan a été émis en 2013 sur une filiale (Industrie Invest) dont l'activité consiste uniquement à détenir des titres Banque Degroof Petercam et Degroof Equity (titre issu de la scission du titre Banque Degroof avant la fusion avec la société Petercam) et est financé par des fonds propres et de l'endettement. Le nombre d'options attribuées au 15 mai 2013 était de 79.870 dont 77.960 options sont encore en cours en date du 31 décembre 2015. Ces options ont une échéance finale en date du 30 avril 2021 et un prix d'exercice de EUR 45. Ce plan a généré, cet exercice, un résultat négatif de EUR 0,7 million. Ce plan est évalué avec un modèle spécifique basé sur des simulations du type Least Square Monte-Carlo afin de prendre en considération la possibilité d'exercice anticipé. Les données principales de ce modèle sont : une courbe des taux euro, le prix au comptant de l'action Banque Degroof Petercam (EUR 144,18) et Degroof Equity (EUR 18,51), les dividendes totaux attendus (EUR 6) et la volatilité implicite (20,16 % correspondant à la volatilité implicite à la monnaie de l'Eurostoxx 50 jusqu'au dernier exercice possible).

Le deuxième plan a été également émis en 2013 sur une filiale (PrivatBank Degroof) et est uniquement destiné aux dirigeants de cette société. Le nombre d'options attribuées au 25 septembre 2013 est de 583.000, toutes encore en cours en date du 31 décembre 2015. Ces options ont une échéance finale en date du 30 décembre 2019 et un prix d'exercice de EUR 6,17. Ce plan a généré, cet exercice, un résultat négatif de EUR 0,7 million. Ce plan est évalué avec un modèle spécifique basé sur des simulations du type Least Square Monte-Carlo afin de prendre en considération la possibilité d'exercice anticipé. Les données principales de ce modèle sont : une courbe des taux euro, le prix au comptant de l'action Privat Bank (EUR 8,83), les dividendes attendus (EUR 0) et la volatilité implicite (21,14 % correspondant à la volatilité implicite à la monnaie de l'Eurostoxx 50 jusqu'au premier exercice possible).

Le troisième plan a été émis en 2014 sur une filiale (Industrie Invest II) dont l'activité consiste uniquement à détenir des titres de Banque Degroof Petercam et Degroof Equity (titre issu de la scission du titre Banque Degroof avant la fusion avec la société Petercam) et est uniquement financé par des fonds propres. Le nombre d'options attribuées au 1^{er} août 2014 était de 54.055, toutes encore en cours en date du 31 décembre 2015. Ces options ont une échéance finale en date du 30 avril 2019 et un prix d'exercice de EUR 160,84. Ce plan a généré, cet exercice, un résultat négatif de EUR 1,1 million. Ce plan est évalué avec un modèle spécifique basé sur des simulations du type Least Square Monte-Carlo afin de prendre en considération la possibilité d'exercice anticipé. Les données principales de ce modèle sont : une courbe des taux euro, le prix au comptant de l'action Banque Degroof Petercam (EUR 144,18) et Degroof Equity (EUR 18,51), les dividendes totaux attendus (Eur 6) et la volatilité implicite (21,57 % correspondant à la volatilité implicite à la monnaie de l'Eurostoxx 50 jusqu'au dernier exercice possible).

11 Parties liées

Les parties liées à Banque Degroof Petercam sont les entreprises associées, les coentreprises, les fonds de pension, les membres du conseil d'administration et les dirigeants effectifs de Banque Degroof Petercam ainsi que les membres proches de la famille des personnes précitées ou toute société contrôlée ou influencée notablement par une des personnes susmentionnées.

Les tableaux ci-après résument, par nature, les transactions de ces trois dernières années qui ont été réalisées avec les parties liées du groupe :

(en milliers EUR)

31.12.2015	Entités exerçant un contrôle conjoint ou une influence notable	Entreprises associées	Principaux dirigeants	Autres parties liées	Total
Bilan					
Avances en comptes courants	4.473	4.584	7	12.230	21.294
Prêts à terme	6.535	26	61.825	432	68.818
Prêts hypothécaires	0	12.514	0	0	12.514
Titres de placement	0	0	0	1.058	1.058
Autres actifs	41	0	0	0	41
Total des actifs	11.049	17.124	61.832	13.720	103.725
Dépôts	59.067	26.640	19.427	14.044	119.178
Autres dettes	0	0	0	0	0
Autres passifs	0	476	0	24.036	24.512
Total des passifs	59.067	27.116	19.427	38.080	143.690
Garanties données par le groupe	0	0	8.000	2.399	10.399
Garanties reçues par le groupe	25.721	0	190.123	0	215.844
Engagements	520	0	50	0	570
Montant notionnel des dérivés	951	0	0	0	951

(en unités)

Options sur actions					
Attribuées	1.056	0	4.688	0	5.744

(en milliers EUR)

31.12.2015	Entités exerçant un contrôle conjoint ou une influence notable	Entreprises associées	Principaux dirigeants	Autres parties liées	Total
Compte de résultats					
Charges financières	72	3	54	94	223
Pertes sur instruments dérivés	11	0	0	0	11
Honoraires et commissions	1	1.904	0	0	1.905
Frais de personnel	0	0	0	5.890	5.890
Autres	0	369	0	160	529
Total des charges	84	2.276	54	6.144	8.558
Produits d'intérêts	233	356	1.674	127	2.390
Produits sur instruments dérivés	50	0	9	0	59
Honoraires et commissions	926	263	74	0	1.263
Achats ou ventes de biens, d'immobiliers et d'autres actifs	0	0	0	104	104
Autres	1	0	1	0	2
Total des produits	1.210	619	1.758	231	3.818

Annexes aux comptes consolidés

(en milliers EUR)

30.09.2014	Entités exerçant un contrôle conjoint ou une influence notable	Entreprises associées	Principaux dirigeants	Autres parties liées	Total
Bilan					
Avances en comptes courants	2.608	0	1.785	0	4.393
Prêts à terme	6.822	5.172	47.029	0	59.023
Total des actifs	9.430	5.172	48.814	0	63.416
Dépôts	16.561	21.666	19.466	731	58.424
Autres dettes	0	0	0	0	0
Autres passifs	38	657	0	21.414	22.109
Total des passifs	16.599	22.323	19.466	22.145	80.533
Garanties données par le groupe	0	0	0	2.422	2.422
Garanties reçues par le groupe	10.822	0	69.143	0	79.965
Engagements	878	0	3.773	0	4.651
Montant notionnel des dérivés	936	0	0	0	936

(en unités)

Options sur actions					
Attribuées	1.200	0	4.800	0	6.000

(en milliers EUR)

30.09.2014	Entités exerçant un contrôle conjoint ou une influence notable	Entreprises associées	Principaux dirigeants	Autres parties liées	Total
Compte de résultats					
Charges financières	54	31	126	2	213
Pertes sur instruments dérivés	0	0	0	3	3
Honoraires et commissions	0	1.357	0	0	1.357
Frais de personnel	0	0	0	3.513	3.513
Autres	0	0	0	99	99
Total des charges	54	1.388	126	3.617	5.185
Produits d'intérêts	251	205	936	0	1.392
Produits sur instruments dérivés	3	0	0	7	10
Honoraires et commissions	125	72	20	0	217
Total des produits	379	277	956	7	1.619

(en milliers EUR)

30.09.2013	Entités exerçant un contrôle conjoint ou une influence notable	Entreprises associées	Principaux dirigeants	Autres parties liées	Total
Bilan					
Avances en comptes courants	212	0	102	0	314
Prêts à terme	11.598	17.288	45.628	0	74.514
Autres créances	0	0	0	134	134
Titres à revenu variable	0	0	5	0	5
Autres actifs	15	30	0	0	45
Total des actifs	11.825	17.318	45.735	134	75.012
Dépôts	10.043	26.542	8.707	863	46.155
Autres dettes	0	0	0	1.649	1.649
Autres passifs	0	405	0	0	405
Total des passifs	10.043	26.947	8.707	2.512	48.209
Garanties reçues par le groupe	30.502	0	98.622	0	129.124
Engagements	141	0	2.196	0	2.337

(en unités)

Options sur actions					
Attribuées	1.400	0	0	3.500	4.900

(en milliers EUR)

30.09.2013	Entités exerçant un contrôle conjoint ou une influence notable	Entreprises associées	Principaux dirigeants	Autres parties liées	Total
Compte de résultats					
Charges financières	59	37	99	2	197
Pertes sur instruments dérivés	0	5	0	12	17
Honoraires et commissions	0	454	0	0	454
Frais de personnel	0	0	0	4.104	4.104
Autres	0	0	0	105	105
Total des charges	59	496	99	4.223	4.877
Produits d'intérêts	290	90	1.119	0	1.499
Produits sur instruments dérivés	0	0	0	5	5
Honoraires et commissions	60	72	5	2	139
Total des produits	350	162	1.124	7	1.643

Toutes les transactions avec les parties liées reprises dans les tableaux ci-dessus ont été effectuées aux conditions normales de marché.

Les coûts liés à la rémunération versée aux dirigeants effectifs y compris les tantièmes versés aux membres du conseil d'administration ainsi que les coûts concernant l'attribution d'options à ces mêmes personnes se présentent par catégorie d'avantages octroyés au personnel définie au sein des normes IAS 19 et IFRS 2 :

(en milliers EUR)

	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
Avantages à court terme	10.583	6.612	7.223
Avantages postérieurs à l'emploi	418	194	189
Autres avantages à long terme	1.151	1.386	0
Indemnités de fin de contrat de travail	1.567	0	0
Paiements en actions	307	155	157
Total	14.026	8.347	7.569

12 Événements postérieurs à la clôture

Le conseil d'administration du 18 mars 2016 a décidé de proposer à l'assemblée générale de distribuer un dividende brut de EUR 5,50 par action pour un montant total hors groupe de EUR 57.910.017 et a autorisé la publication des états financiers.

Émoluments du commissaire

(en milliers EUR)

31.12.2015	
Émoluments du commissaire dans le cadre de l'exercice de son mandat	259
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire	169
Autres missions d'attestation	149
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	20
Émoluments des personnes avec lesquelles le commissaire est lié pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe	411
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié	1.124
Autres missions d'attestation	116
Missions de conseils fiscaux	303
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	705

Rapport du commissaire

Rapport du commissaire à l'assemblée générale
de Banque Degroof Petercam SA pour l'exercice
de 15 mois clos le 31 décembre 2015

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre rapport sur les comptes consolidés pour l'exercice de 15 mois clos le 31 décembre 2015, tels que définis ci-dessous, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires.

RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS – OPINION SANS RÉSERVE

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de Banque Degroof Petercam SA (« la Société ») et de ses filiales (conjointement le « Groupe ») pour l'exercice de 15 mois clos le 31 décembre 2015, établis sur la base des normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union européenne et des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Ces comptes consolidés comprennent l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2015, l'état du résultat global consolidé, l'état consolidé des variations des capitaux propres et un tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice de 15 mois clos à cette date, ainsi que les annexes reprenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Le total de l'état de la situation financière consolidé s'élève à EUR 7.898.797 (000) et l'état du résultat global consolidé se solde par un bénéfice net de l'exercice, attribuable aux actionnaires de la société mère, de EUR 107.643 (000).

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes consolidés

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union européenne et des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne que l'organe de gestion estime nécessaire pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle selon les normes internationales d'audit (ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation du risque que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne du Groupe relatif à l'établissement de comptes consolidés donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion ainsi qu'à apprécier la présentation d'ensemble des comptes consolidés.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sans réserve.

Opinion sans réserve

À notre avis, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2015, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice de 15 mois clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

RAPPORT SUR D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit applicables en Belgique, notre responsabilité est, à tous égards significatifs, de vérifier le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons la déclaration complémentaire suivante, qui n'est pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes consolidés:

Le rapport de gestion sur les comptes consolidés traite des mentions requises par la loi, concorde, dans tous ses aspects significatifs, avec les comptes consolidés et ne présente pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.

Kontich, le 22 avril 2016
KPMG Réviseurs d'Entreprises
Commissaire
Représentée par Peter Coox,
Réviseur d'Entreprises



Degroof
Petercam

Comptes sociaux

Les comptes sociaux abrégés repris ci-après sont les comptes de Banque Degroof Petercam SA dont le siège social est situé rue de l'Industrie 44, 1040 Bruxelles.

Ces derniers sont établis en normes comptables belges. Les montants mentionnés sont en milliers d'euros.

Le commissaire a émis une attestation sans réserve sur les comptes annuels sociaux complets qui seront déposés à la Banque Nationale de Belgique dans les délais prescrits par la loi.

Bilan après répartition

(en milliers EUR)

	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
Actif			
I Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux	1.393.660	137.674	61.307
II Effets publics admissibles au refinancement auprès de la banque centrale	150.003	0	49.579
III Créances sur les établissements de crédit	373.751	466.359	138.085
A À vue	344.776	35.488	54.719
B Autres créances (à terme ou à préavis)	28.975	430.871	83.366
IV Créances sur la clientèle	1.111.667	1.175.314	1.292.781
V Obligations et autres titres à revenu fixe	1.265.813	1.104.354	1.143.925
A Des émetteurs publics	343.558	305.622	169.175
B D'autres émetteurs	922.255	798.732	974.750
VI Actions, parts et autres titres à revenu variable	1.715	105.060	70.840
VII Immobilisations financières	368.005	283.875	275.308
A Participations dans des entreprises liées	366.140	281.569	273.098
B Participations dans d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	699	2.256	2.160
C Autres actions et parts constituant des immobilisations financières	1.166	50	50
VIII Frais d'établissement et immobilisations incorporelles	14.019	16.515	19.155
IX Immobilisations corporelles	16.125	9.292	9.424
XI Autres actifs	19.743	5.889	9.788
XII Comptes de régularisation	61.350	57.546	42.703
Total de l'actif	4.775.851	3.361.878	3.112.895

(en milliers EUR)

	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
Passif			
Fonds de tiers	4.344.344	2.923.256	2.643.053
I Dettes envers des établissements de crédit	362.946	553.997	565.994
A À vue	115.222	104.108	103.915
C Autres dettes à terme ou à préavis	247.724	449.889	462.079
II Dettes envers la clientèle	3.826.458	2.191.660	1.898.588
B Autres dettes	3.826.458	2.191.660	1.898.588
1 À vue	3.717.792	1.961.635	1.649.008
2 À terme ou à préavis	108.666	230.025	249.580
III Dettes représentées par un titre	3.000	3.000	13.000
A Bons et obligations en circulation	3.000	3.000	13.000
IV Autres dettes	81.133	85.677	74.809
V Comptes de régularisation	28.655	27.283	24.206
VI Provisions et impôts différés	32.052	1.539	6.356
A Provisions pour risques et charges	31.799	1.273	6.079
3 Autres risques et charges	31.799	1.273	6.079
B Impôts différés	253	266	277
VII Fonds pour risques bancaires généraux	10.100	10.100	10.100
VIII Dettes subordonnées	0	50.000	50.000
Capitaux propres	431.507	438.622	469.842
IX Capital	34.212	47.491	47.491
A Capital souscrit	34.212	47.491	47.491
IX Primes d'émission	115.919	173.600	173.600
XII Réserves	113.142	78.147	78.167
A Réserve légale	4.411	4.749	4.749
C Réserves immunisées	15.594	23.398	23.418
D Réserves disponibles	93.137	50.000	50.000
XII Bénéfice reporté (perte reportée (-))	168.234	139.384	170.584
Total du passif	4.775.851	3.361.878	3.112.895

(en milliers EUR)

	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
Postes hors-bilan			
I Passifs éventuels	143.932	173.796	190.154
B Cautions à caractère de substitut de crédit	37.463	76.155	105.656
C Autres cautions	3.191	6.291	2.648
E Actifs grevés de sûretés réelles pour compte de tiers	103.278	91.350	81.850
II Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit	255.617	420.169	206.406
A Engagements fermes de mise à disposition de fonds	0	0	0
B Engagements du fait d'achats au comptant de valeurs mobilières ou autres valeurs	84.707	137.626	37.816
C Marge disponible sur lignes de crédit confirmées	170.910	282.543	168.590
III Valeurs confiées à l'établissement de crédit	45.051.803	29.366.819	27.637.283
B Dépôts à découvert et assimilés	45.051.803	29.366.819	27.637.283

Compte de résultats

(en milliers EUR)

	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
Frais			
II Intérêts et charges assimilées	10.422	15.695	15.595
V Commissions versées	5.218	2.575	2.556
VI Perte provenant d'opérations financières	0	0	0
B De la réalisation de titres de placement	0	0	0
VII Frais généraux administratifs	229.150	97.354	91.020
A Rémunérations, charges sociales et pensions	139.282	67.083	66.131
B Autres frais administratifs	89.868	30.271	24.889
VIII Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	7.177	5.637	6.077
IX Réductions de valeur sur créances et provisions pour les postes « I Passifs éventuels » et « II Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit » du hors bilan	1.864	2.481	2.958
X Réductions de valeur sur le portefeuille de placements en obligations, actions et autres titres à revenu fixe ou variable	1.184	7.024	0
XII Provisions pour risques et charges autres que ceux visés par les postes « I Passifs éventuels » et « II Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit » du hors bilan	10.020	0	0
XV Autres charges d'exploitation	13.229	7.007	6.869
XVIII Charges exceptionnelles	30.921	48.856	8.597
A Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	44	32	7
B Réductions de valeur sur immobilisations financières	7.970	48.440	1.445
C Provisions pour risques et charges exceptionnels : dotations	22.088	0	5.000
D Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	49	13	1.872
E Autres charges exceptionnelles	770	371	273
XX Impôts	11.297	6.076	3.063
XXI Bénéfice de l'exercice	50.894	34.906	71.323
XXIII Bénéfice de l'exercice à affecter	50.925	34.927	71.344

(en milliers EUR)

	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013	
Produits				
I	Intérêts et produits assimilés	39.707	39.199	40.188
	dont : de titres à revenu fixe	15.046	16.943	17.532
III	Revenus de titres à revenu variable	93.509	75.919	59.364
	A D'actions, parts de société et autres titres à revenu variable	157	3.117	2.936
	B De participations dans des entreprises liées	93.256	72.661	56.215
	C De participations dans d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	89	141	209
	D D'autres actions et parts de société constituant des immobilisations financières	7	0	4
IV	Commissions perçues	181.624	78.886	75.954
	A Courtages et commissions apparentées	39.218	20.102	22.253
	B Rémunérations de services de gestion, de conseil et de conservation	32.880	14.960	13.808
	C Autres commissions perçues	109.526	43.824	39.893
VI	Bénéfice provenant d'opérations financières	19.766	20.567	19.127
	A Du change et du négoce de titres et autres instruments financiers	16.589	2.816	4.210
	B De la réalisation de titres de placement	3.177	17.751	14.917
X	Reprises de réductions de valeur sur le portefeuille de placements en obligations, actions et autres titres à revenu fixe ou variable	0	0	3.293
XI	Utilisations et reprises de provisions pour risques et charges autres que ceux visés par les postes « I Passifs éventuels » et « II Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit » du hors bilan	0	0	91
XIV	Autres produits d'exploitation	23.488	6.930	8.815
XVII	Produits exceptionnels	13.269	3.589	964
	B Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	0	0	771
	C Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	7.592	851	0
	D Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	153	118	100
	E Autres produits exceptionnels	5.524	2.620	93
XIX bis	B Prélèvements sur les impôts différés	13	11	11
XX	B Régularisation d'impôts et reprises de provisions fiscales	0	2.510	251
XXII	Prélèvements sur les réserves immunisées	31	21	21

(en milliers EUR)

	31.12.2015	30.09.2014	30.09.2013
Affectations et prélèvements			
A Bénéfice (perte (-)) à affecter	168.234	205.511	216.237
1 Bénéfice (perte (-)) de l'exercice à affecter	50.925	34.927	71.344
2 Bénéfice reporté (perte reportée (-)) de l'exercice précédent	117.309	170.584	144.893
C Affectations aux capitaux propres	0	(19.666)	0
3 Aux autres réserves	0	(19.666)	0
D Bénéfice (perte (-)) à reporter	107.654	139.384	170.584
F Bénéfice à distribuer	(60.580)	(46.461)	(45.653)
1 Rémunération du capital	(60.034)	(46.101)	(45.308)
2 Administrateurs ou gérants	(546)	(360)	(345)

Private Banking	●
Institutional Asset Management	●
Investment Banking	●
Asset Services	●

BELGIQUE ●●●●

Banque Degroof Petercam

(siège social)

Rue de l'Industrie 44
1040 Bruxelles
T +32 2 287 91 11

Bureaux régionaux

Anvers

T +32 3 233 88 48

Gand

T +32 9 266 13 66

Gosselies

T +32 71 32 18 25

Hasselt

T +32 11 77 14 60

Knokke-Heist

T +32 50 63 23 70

Courtrai

T +32 56 26 54 00

Liège

T +32 4 252 00 28

Namur

T +32 81 42 00 20

Wavre

T +32 10 24 12 22

Degroof Petercam Asset Management

Rue Guimard 18
1040 Bruxelles
T +32 2 287 91 11

Degroof Petercam Corporate Finance

Rue Guimard 18
1040 Bruxelles
T +32 2 287 97 11

LUXEMBOURG ●●●●

Banque Degroof Petercam Luxembourg

Zone d'activité La Cloche d'Or
12, rue Eugène Ruppert
2453 Luxembourg
T +352 45 35 45 1

Degroof Petercam Asset Services

Zone d'activité La Cloche d'Or
12, rue Eugène Ruppert
2453 Luxembourg
T +352 26 64 50

DS Lux – Degroof Insurance Brokerage Company

Zone d'activité La Cloche d'Or
14, rue Eugène Ruppert
2453 Luxembourg
T +352 45 89 22

FRANCE ●●●

Degroof Petercam France

44, rue de Lisbonne
75008 Paris
T +33 1 73 44 56 50

Bureaux régionaux

Lille

T +33 3 20 74 53 96

Lyon

T +33 4 72 40 92 00

Toulouse

T +33 5 61 32 09 96

ESPAGNE ●●●

Bank Degroof Petercam Spain

Avenida Diagonal 464
08006 Barcelona
T +34 93 445 85 00

Bureaux régionaux

Bilbao
T +34 94 679 23 02

Madrid
T +34 91 523 98 90

Valencia
T +34 96 353 20 94

Degroof Petercam SGIC

Avenida Diagonal 464
08006 Barcelona
T +34 93 445 85 80

Degroof Petercam Asset Management Sucursal en España

Paseo de la Castellana 141, Planta 18
28046 Madrid
T +34 9 157 20 36 6

Wind Corporate

Avenida Diagonal 453 bis, 1^o
08036 Barcelona
T +34 93 419 49 00

PAYS-BAS ●●

Bank Degroof Petercam Netherlands branch

De Entree 238A 7th Floor
1101 EE Amsterdam
T +31 2 057 35 404

SUISSE ●●

Petercam Banque Privée (Suisse)

Route de l'Aéroport 31
1211 Genève
T +41 22 929 72 11

Notre partenaire

Landolt & Cie
Chemin de Roseneck 6
1006 Lausanne
T +41 21 320 33 11

ALLEMAGNE ●

Degroof Petercam Asset Management Zweigniederlassung Deutschland

Mainzer Landstrasse 50
60325 Frankfurt am Main
T + 49 069 274 015 295

ITALIE ●

Degroof Petercam Asset Management Succursale Italiana

Via Monte di Pietà 21
20121 Milano
T +39 02 86337 223

HONG KONG ●

Degroof Petercam Asset Management (HK)

17/F Club Lusitano Building
16 Ice House Street
Central Hong Kong
T +852 2881 9983

* Au 1^{er} avril 2016